

INSTITUT UNIVERSITAIRE ALEXANDRE LACASSAGNE

Directeur Professeur M. COLIN

---

Département  
de  
CRIMINOLOGIE

---

Faculté de Médecine Grange-Blanche  
8, avenue Rockefeller  
69373 LYON CEDEX 08  
Tél. 875.81.14 - poste 360

---

LYON, le MARS 1986

REPRESENTATIONS SOCIALES DU SENTIMENT D'INSECURITE

---

CHEZ DES PERSONNES AGEES RESIDANT DANS DES QUARTIERS

---

OPPOSES PAR LEUR TAUX DE CRIMINALITE

---

Convention n° 85 05 056 00 210 75 01

Danièle AUTHIER

REPRESENTATIONS SOCIALES DU SENTIMENT D'INSECURITE  
CHEZ DES PERSONNES AGEES RESIDANT DANS DES QUARTIERS  
OPPOSES PAR LEUR TAUX DE CRIMINALITE

"Tous les hommes ont peur - tous -  
celui qui n'a pas peur n'est pas  
normal, çã n'a rien à voir avec  
le courage".

SARTRE .

Nous remercions pour leur collaboration :

Mr Gérard DURU, Maître de recherche au CNRS et Directeur  
du G.S. "Economie de la Santé",

Mr Patrice BERGER, sociologue, G.S. "Economie de la Santé"

Mr Nicolas NICOLAYANIS, informaticien, Université LYON I

Mr André PIBAROT, CRESSA, Hôpital des Armées, LYON.

\*\*\*

REPRESENTATIONS SOCIALES DU SENTIMENT D'INSECURITE  

---

CHEZ DES PERSONNES AGEES RESIDANT DANS DES QUARTIERS  

---

OPPOSES PAR LEUR TAUX DE CRIMINALITE  

---

"Tous les hommes ont peur - tous -  
celui qui n'a pas peur n'est pas  
normal, çã n'a rien à voir avec  
le courage".

SARTRE

## S O M M A I R E

---

|     |   |       |
|-----|---|-------|
| I.  | INTRODUCTION  | p 2   |
| II. | METHODOLOGIE  | p 26  |
| III | REPERES BIBLIOGRAPHIQUES  | p 71  |
| IV  | ANALYSE DES RESULTATS PAR TRI A PLAT :  |       |
|     | IV-1 Perception de "l'insécurité"   | p 81  |
|     | IV-2 Représentations générales de la délinquance<br>et des risques de victimisation | p 95  |
|     | IV-3 Images de la police et de la justice   | p 103 |
|     | IV-4 La prévention  | p 120 |
|     | IV-5 La vie de quartier   | p 123 |
|     | IV-6 Représentations de la sécurité dans<br>le quartier                             | p 128 |
|     | IV-7 Sorties et déplacements hors du quartier                                       | p 148 |
|     | IV-8 La sécurité au domicile  | p 163 |
|     | IV-9 Discours autour de l'insécurité  | p 181 |
|     | IV-10 Les comportements hypothétiques   | p 186 |
| V   | ANALYSE DES CORRESPONDANCES   | p 192 |
| VI  | CONCLUSIONS   |       |

\*\*\*

ANNEXE I : Bibliographie

ANNEXE II: Intervention du Comissaire LAURENT, Colloque  
"Vivre en société, vivre en sécurité"

ANNEXE III : Questionnaire

\*\*\*

## PROBLEMATIQUE INTRODUCTIVE

Nous désirons tout d'abord éviter toute ambiguïté terminologique : contrairement à l'intitulé de la convention de recherche qui fait l'objet du présent rapport, ce travail ne présente pas les résultats d'une enquête d'opinion. La précision est d'importance tant au niveau terminologique qu'au niveau méthodologique et nous tenons à le souligner d'entrée.

### 1. "L'outillage" théorique" : problèmes de méthodologie

Bien que nous vivions depuis quelques années au rythme des sondages, cet instrument nous a semblé à la fois trop instable et trop incomplet en ce qu'il ne permet pas d'appréhender les phénomènes de construction et d'évolution d'un sujet tel que le sentiment d'insécurité. En effet, soumise aux informations reçues et déjà codées sinon connotées, aux situations ponctuellement rencontrées, au milieu social, etc..., l'opinion publique n'est que l'expression de sujets interrogés à un moment précis sur un problème spécifique, ce qui suppose que chaque individu ait une opinion et que toutes les opinions aient la même valeur. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point dans la partie méthodologie de ce travail.

"Artefact" pour Bourdieu, l'opinion publique contribue à constituer une vision du monde, mais supposer que tout individu ait une opinion sur tout revient à nier l'indicible. En ce sens, nous rejoindrions plutôt PADIOLEAU (1)

---

(1) PADIOLEAU, in Recueil de textes sur l'opinion publique.

dans l'idée d'"une opinion-refuge" : avoir une opinion permettant de se protéger par l'appartenance à un groupe de référence, un ensemble d'idées reconnues comme normales. Avoir une opinion sur tout reviendrait ainsi à réintégrer la norme, la morale publique et à masquer l'indicible.

Il nous a semblé plus pertinent de nous intéresser, (sans toutefois négliger complètement les questions d'opinion, ni l'apport de l'enquête de victimisation) à l'étude des représentations sociales du sentiment d'insécurité en référence à un champ structuré à partir à la fois des données fournies par notre pré-enquête et par les travaux recensés lors de notre analyse bibliographique. (Cf. p71) Ce qui nous conduit à adopter une démarche que l'on peut résumer de la manière suivante :

Le sentiment d'insécurité semble augmenter de façon disproportionnée par rapport aux courbes de la criminalité. Il est donc généralement admis que dans ce domaine "la quête de causalité n'a pas de sens" et que "l'insécurité se développe toute entière dans un registre imaginaire sur un plan qui paraît n'offrir aucune intersection avec celui que produisent les statistiques des criminologues" (1).

#### Quel est le "crime" ?

2. L'ensemble des études que nous avons pu consulter sur "la peur du crime" (2) aboutit au consensus suivant : le sentiment d'insécurité s'élabore à partir de la délinquance primaire et plus précisément des

(1) ACKERMAN, DULONG, JEUDY, 1983, Imaginaire de l'Insécurité, Paris, Les Méridiens, 1983.

(2) Cf. IIIème partie : regards sur la bibliographie.

délits qui peuvent atteindre les citoyens dans leurs biens et/ou dans leur intégrité physique : c'est-à-dire essentiellement les vols avec ou sans agression. C'est dire que nous donnons au "crime" le sens défini par DURKHEIM (1) à partir de la peine qui lui correspond, les crimes étant "tous des actes réprimés par des châtements définis", le droit pénal est le reflet de la conscience collective que l'on peut définir par les attitudes, les sentiments, les comportements et les valeurs d'une société. Dans ce sens, tout acte qui échappe à ce consensus collectif est "criminalisable" et peut être défini, ce qui nous semble intéressant pour notre étude, par rapport à des sentiments dominants :

- "! 1 - le crime froisse des sentiments qui se retrouvent chez tous les individus normaux de la société considérée ;
- . 2 - ces sentiments sont forts ;
- . 3 - ils sont définis.

Le crime est donc l'acte qui précise des états forts et définis de la conscience collective".

Démographie et effet de génération

3. Face au délit, connu et/ou fantasmé, les attitudes des individus d'une même société ne sont pas tout à fait les mêmes et les personnes âgées semblent particulièrement plus sensi-

---

(1) In "Solidarité mécanique ou par similitudes"; pp 35 - 74 De la division du travail social, Paris, PUF, 1960

(2) Ibid p 37.\*

bles et plus sensibilisées. Or compte tenu de la démographie française, on peut se demander de quelle manière le vieillissement de la population n'agit pas déjà sur la demande accrue de sécurisation. On peut supposer l'existence d'un effet de génération dans le sens de KESSLER et MASSON (1) et il convient de prendre note du problème démographique.

Depuis une dizaine d'années, les démographes ont donné l'alerte la France vieillit. A . SAUVY donne à cette situation deux raisons :

1. "vieillissement inéluctable dû à l'accroissement de la durée de la vie et des conditions de vie (2) et on ne peut que se réjouir du progrès de la médecine qui permet aux hommes de vivre plus longtemps ;
2. une cause nullement inéluctable celle-là due à la dénatalité".

Ce mouvement nous explique SAUVY a commencé à la Révolution française et a été sensiblement accentué par le déficit des naissances dû :

1. à la guerre de 14-18 (4 M d'hommes au front)  
(3)

---

(1) KESSLER (D), MASSON A éditeurs, Cycles de vie et génération, Paris, Economica, 1984, 324 p, infra.

(2) C'est nous qui soulignons.

(3) Il y avait 790.000 naissances en 1913 avant le conflit, 382.000 en 1916. SAUVY (A), CHAUNU, DUMONT, LEPARD, In La France Ridée p 336.

2. à une nouvelle baisse de la natalité entre les années 33-45 (les générations nées entre 1915 et 1919 atteignant l'âge de la fécondité en période de guerre), le nombre moyen d'enfants par famille chute de 2,5 à 1,2. Notre échantillon reflète d'ailleurs cette tendance à la baisse puisque sur l'ensemble des deux quartiers, la proportion d'individus sans enfants est de 32,7 %.

La thèse de ces démographes à propos de l'évolution des mentalités nous a confirmé dans le choix de notre population :

"Ce vieillissement démographique est loin, répétons-le, de ne toucher que les générations âgées, il affecte même plus encore les générations jeunes, car, plongées dès leur naissance dans une population vieillie, elles ont, en quelque sorte, une avance sur les générations précédentes. Cela explique sans doute la faiblesse de l'esprit constructif des jeunes. Ils baignent depuis vingt ans dans une atmosphère de vieillesse". (1)

L'acuité du problème est sans précédent historique mais la démographie en elle-même n'est pas ici notre propos. L'élément essentiel de ce phénomène réside pour nous dans la formation des représentations sociales au sein d'une population vieillie et vieillissante. Car si les vieux sont d'ores et déjà plus nombreux que les jeunes, on peut penser que la population deviendra de plus en plus soucieuse

---

(1) Ibid p 110.

de calme et de sécurité. Il convient également de ne pas négliger la puissance économique des personnes âgées dans un contexte où les activités de communication représentent un marché autonome et en plein essor : clubs, universités, journaux, fréquences radio, etc. réservés "au 3ème âge".

On peut voir aussi dans le vieillissement un facteur du succès obtenu par les discours politiques utilisant les termes de "retour à l'ordre et aux valeurs morales", discours qui appartiennent à l'idéologie sécuritaire.

Il faut sans doute admettre que si les agressions contre les personnes âgées ont un tel retentissement actuellement, c'est parce plus de la moitié de la France se sent concernée, en quelque sorte visée, que ce soit directement ou indirectement. Et l'on remarque à cet égard le discours utilisé par les enfants désirant placer leurs parents dans un établissement de long séjour et dans lequel l'idée que "là au moins il/elle sera en sécurité" est très prégnante. C'est dans ce sens que les représentations sociales de l'insécurité dans une population vieillissante nous semblent pertinentes à analyser comme représentations extrêmes des idéologies à l'oeuvre en France aujourd'hui.

4. La zone de résidence constitue un facteur à double sens, sécurisant lorsqu'on habite un quartier calme, insécurisant lorsque ce quartier est réputé "chaud". La question étant de savoir dans quelle mesure ce paramètre peut agir sur les représentations sociales des habitants par rapport au sentiment d'insécurité et sur leur style de vie.

Ainsi des relations sociales étroites peuvent entretenir, voire amplifier le sentiment d'insécurité dans

des quartiers calmes dans la mesure où les moindres infractions y sont abondamment commentées et peuvent créer des phénomènes de rumeurs. Et nous citerons ici l'exemple du 4ème, un des quartiers les plus calmes de Lyon:

En 1980, selon certains habitants de cet arrondissement, des "rumeurs alarmistes" auraient provoqué une réunion des élus aboutissant à la création d'une commission pour la sécurité. Or, la Mairie consultée à ce sujet renvoie soit à la Commission créée par la Mairie centrale en 1983, soit à une Commission de travail des élus du parti socialiste du 4ème (1) datant également de 1983.

Aucun fait concret ne permet donc d'affirmer qu'il y a eu aggravation du problème en 1980, sur ce quartier et aucune trace ne confirme l'existence d'une telle Commission avant 1983, c'est-à-dire dans la foulée de la Commission Nationale des Maires (Rapport BONNEMAISON, Pré-rapport BELORGEY).

##### 5. La fonction du colportage du récit

Dans notre Rapport Intermédiaire, nous constatons que le fait criminel, lui-même, a changé d'impact en se médiatisant. Il est véhiculé plus rapidement et par davantage "d'inter-médiaires", qui le transforment en objet construit selon les règles d'une mise en scène présentant des acteurs surdéterminés. Le discours du fait divers opère une mise à distance et une interprétation du délit. Il induit des connotations morales et affectives et présente non pas une simple relation des faits mais une analyse plus ou moins stéréotypée de l'évènement. Et dans le sens où il opère

---

(1) La lettre des élus socialistes du 4ème, 6 rue d'Isly, Imprimerie Spéciale, Décembre 1985.

une nouvelle mise en scène, il véhicule les signes d'une idéologie.

Ainsi le terme de "délinquance juvénile" subit un raccourcissement significatif dans la pratique langagière courante : le "délinquant juvénile" devient le "délinquant" tout court. C'est dire que dans les représentations sociales à l'oeuvre, le délinquant est essentiellement un homme jeune, et nous retrouverons cette connotation dans le dépouillement des réponses ouvertes. Un tel glissement, qu'il soit ou non justifié par les faits, présente les caractéristiques d'une stigmatisation dont l'impact est accentué par la situation économique ("les jeunes désœuvrés qui traînent") et par l'effet de répétition produit par la multiplication des médias. Dans ce contexte les délits de délinquance primaires commentés par les particuliers et/ou par les médias font figure de "sommet de l'iceberg" (du phénomène de rumeur au "chiffre noir" s'accroît le processus d'amplification par répétition) et construisent l'image d'une délinquance qui se rapproche de plus en plus et qui n'épargne rien (comme nous le verrons plus loin, les jeunes sont décrits comme irrespectueux et c'est ici qu'un nouveau glissement de sens intervient : ne pas respecter les vieux devient ne pas respecter ce qui est respectable et par rebondissement la loi).

## 6. L'histoire, détour obligé

Un des lieux communs colportés à propos du sentiment d'insécurité étant "qu'il s'agit de quelque chose de nouveau qui n'existait pas avant" (1), notre démarche serait

---

(1) femme du 3ème, 70 ans, le "avant" étant variable selon les individus. La fourchette des réponses ouvertes obtenues dans le cadre de la définition du sentiment d'insécurité (question 29) allant de 10 à 50 ans.

incomplète sans un détour par l'histoire.

Tout possédant, à n'importe quelle époque, risque d'être dépossédé et le redoute plus ou moins selon le contexte de son époque et l'importance attachée à la propriété.

On peut ainsi penser que le passage des gens de guerre de l'Ancien Régime, le nombre des errants sans travail et sans toit, provoquaient épisodiquement (1) des montées du sentiment d'insécurité. De nos jours, la crise économique aigue qui destabilise l'Occident contribue à entretenir le sentiment d'insécurité dans la mesure où les acquis semblent doublement menacés : par le vol et par la perte éventuelle d'emploi. Le spectre du chômage peut renforcer la valeur accordée aux biens et par conséquent sensibiliser d'autant plus à leur perte (2). Dans ce contexte l'apparence même des inconnus suscite une réaction de peur : on redoute "les personnes louches", "les énergumènes qui rôdent", "les désœuvrés". L'allure seule d'un inconnu en fait un ennemi potentiel d'autant plus dans notre population qui ne se sent pas capable de se défendre, voire "diminuée physiquement".

---

(1) Ce que DELUMEAU appelle une peur cyclique. Cf (1) p 11.

(2) Même si les enquêtes à ce sujet n'ont pas démontré de lieu de causalité entre taux de criminalité et taux de chômage. Deux mouvements, indépendants du sentiment d'insécurité, sont observés : la récession économique favoriserait la propension délictueuse des catégories démunies dont les rangs seraient renforcés lors des conflits violents avec le patronat dans un sens; et dans l'autre l'expansion économique susciterait une délinquance d'occasion (ainsi l'abondance des marchandises entreposées sur les quais des ports au temps des colonies donna naissance à des réseaux de voleurs et de receleurs : "L'occasion fait le larron".

L'histoire nous démontre que la violence issue de la délinquance et de la criminalité et les peurs qu'elles suscitent ont toujours existé. On peut même écrire l'histoire de ces peurs ancestrales comme l'a fait DELUMEAU d'une façon magistrale (1). Et pourtant tout se passe comme si nous assistions à la naissance du sentiment d'insécurité. L'histoire vient à ce propos infirmer l'idée d'une "montée irrésistible de la violence". "Mais plus un mal diminue, plus insupportable paraît ce qui en reste (2)", nous dit J.C. CHESNAIS qui situe dans les années 30 le développement d'une hyper-sensibilité à la violence et plus particulièrement à la délinquance juvénile. Et dans cette nouvelle sensibilité, on peut voir les signes de l'évolution de l'importance accordée à l'enfant, le débat étant ouvert entre les partisans d'un redressement et ceux de l'instruction de la jeunesse délinquante.

Mais il semble qu'en fait, la délinquance n'ait pas toujours été perçue comme un phénomène générateur d'insécurité. Depuis environ une quarantaine d'années, les travaux d'une nouvelle génération de chercheurs (3) au carrefour de l'histoire, de la sociologie, de l'économie politique et de la philosophie nous permettent de mieux appréhender l'apparition de cette nouvelle sensibilité et nous ferons souvent référence à ces études.

---

(1) DELUMEAU (J), La peur et l'Occident - XIV<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles. Une cité assiégée, Paris, Fayard 1978, 485 p.

(2) CHESNAIS (JC), Histoire de la Violence. Paris, Lafont, 1981

(3) On pense à Ph. ARIES, N. ELIAS, G. DUBY, M. FOUCAULT...

## 7. Peur et instruction : de l'ignorance à la lucidité

Dans l'hypothèse d'un rapport entre niveau d'instruction et prégnance du sentiment d'insécurité, on préférera parler d'un rapport entre conscience des dangers et niveau de culture, soit que les acquis permettent la rationalisation des peurs (accès à la lucidité), soit qu'ils confèrent une meilleure confiance en soi et dans ses capacités de réaction et de défense face au danger. (De la même manière qu'une bonne santé semble chez les individus interrogés correspondre à une moindre sensibilité au sentiment d'insécurité).

MONTAIGNE (1) illustre avec ironie ce rapport à travers l'anecdote suivante :

"Un seigneur italien, rapporte-t-il en souriant, tenoit une fois ce propos en ma présence, au désavantage de sa nation : que la subtilité des Italiens et la vivacité de leurs conceptions estoit si grande qu'ils prevoient les dangiers et accidens qui leur pouvoient advenir de si loin, qu'il ne falloit pas trouver estrange si on les voyoit souvent, à la guerre, pourvoir à leur seurté, voire avant que d'avoir reconneu le péril ; que nous et les Espaignols qui n'estions pas si fins, allions plus outre, et qu'il nous falloit faire voire à l'oeil et toucher à la main le dangier avant que de nous effrayer et que lors nous n'avions plus de tenue ; mais que les Allemands et les Souysses, plus grossiers et plus lourds, n'avoyent le sens de se raviser, à peine lors memes qu'ils estoient accablez sous les coups."

---

(1) Cité par DELUMEAU, *ibid*, p. 8.

La littérature de l'Ancien Régime oppose, dans le même sens, la vaillance du chevalier exaltée par les chansons de gestes et les poses héroïques que leur attribuent les imagiers à la "couardise" du peuple. Le chevalier "sans peur et sans reproche", "Jean Sans Peur", "Charles le Téméraire", etc. sont couverts d'éloges alors que leurs soldats "le commun" ne peuvent aller se battre sans qu'on leur ait donné "grant quantité de vin avant le combat afin de les aveugler avant le danger" (1). Il s'agissait aussi sans doute de justifier le pouvoir des rois et de leurs chevaliers et leurs privilèges. Chevaliers et soldats de l'époque, dont le passage provoquait une insécurité cyclique, puisqu'ils vivaient de pillage, n'avaient pas les mêmes intérêts ni le même statut et leur rapport au danger pouvait s'en trouver modifié.

A l'inverse de nos jours, la peur au combat est devenue la règle générale. Ainsi pendant le débarquement de l'Armée Américaine en Normandie en 1945, la devise était : "Security first" et "de sondages effectués au cours de la 2nd guerre mondiale dans l'Armée Américaine, il ressort que 1 % seulement des hommes déclare n'avoir jamais eu peur" (2), ce qui n'empêcha pas les soldats de se comporter en héros.

On peut dire que l'instruction ne supprime pas la peur, elle permet une plus juste appréhension des dangers réels, elle aide à les circonscrire, à les nommer, et dans ce domaine, nommer c'est en quelque sorte sortir de l'irrationnel et de l'imaginaire. Cette démarche est essentielle dans le domaine du sentiment d'insécurité qui,

---

(1) Comynes cité par DELUMEAU, *ibid.* p 8.

(2) Cité par DELUMEAU, *ibid.* p 8.

nous le verrons tout au long de ce travail, appartient davantage au registre de l'imaginaire et des représentations sociales du danger qu'à la simple réalité.

Nous venons de poser les jalons de notre démarche et nous nous attachons maintenant à un essai de description du contexte social général dans ses rapports possibles à l'insécurité.

#### 8. Un bouleversement total

La génération qui nous intéresse a traversé des années mouvementées dont il convient de tenir compte. Il s'agit en fait d'un bouleversement profond des mœurs et des mentalités dans la foulée de l'industrialisation tardive de la France. La génération en question a en effet assisté au passage d'une société centralisée, monoculturelle unie derrière un chef mythique, De GAULLE, s'appuyant sur une constitution structurée "sur mesure", à une société polytechnique et pluriculturelle. La France rurale d'avant la seconde guerre mondiale s'est réveillée avec 20 ans de retard sur ses voisins : d'où accélération de l'industrialisation et passage sans transition pour la majorité des nouveaux ouvriers d'un monde rural où l'individu est maître des tenants et aboutissants de son travail à un statut d'auxiliaire anonyme de l'industrie. Ce passage s'accompagne d'un bouleversement profond des mœurs : concentration urbaine d'une dimension jamais atteinte, travail et libération des femmes, remise en cause de la famille, de l'école, de l'Etat, de toutes les institutions traditionnellement chargées de transmettre les normes sociales et qui, elles-mêmes profondément agitées, de remaniement en questionnement ne remplissent plus leur fonction de norma-

tivité (1).

Les savoirs traditionnels des générations (éducation des enfants, transmission des valeurs et des styles de vie) sont remis en cause par la professionnalisation de l'éducation. On assiste à la multiplication des "spécialistes" : pédiatres, éducateurs, psychologues, moniteurs de toutes sortes prennent le relais de l'école. Les "savoirs-faire" des grands-parents et des parents sont dévalorisés au profit du savoir des spécialistes d'autant plus facilement qu'ils ne vivent généralement plus avec leurs enfants du fait de l'industrialisation. Le mode de vie change et son changement provoque des situations de rupture en même temps qu'il génère de nouvelles catégories sociales plus ou moins bien intégrées. Les personnes âgées voient dans la remise en cause des valeurs que leur ont transmis leurs parents une dégradation de l'ordre des choses et de l'ordre tout court. A partir de là, le respect devient à leurs yeux une valeur essentielle et sa remise en cause est vécue comme une atteinte à l'ordre : "âgé de 84 ans, les jeunes se moquent de vous, voilà le vieux c.., il n'y a plus d'instruction civique dans les écoles à part la sexualité" (3ème arrondissement). La transformation des mentalités conduit chez les jeunes à un rejet plus ou moins accentué de l'autorité traditionnelle et dans cette mouvance idéologique, les plus "insécurisés" sont peut-être ceux dont les valeurs semblaient les plus solides.

C'est ainsi que Ph. ROBERT parle "d'une réaction des fractions des classes moyennes contre un abandon par l'Etat, donc la rupture d'une alliance, plus ou moins ancienne au sein du bloc au pouvoir, donc une dégradation

---

(1) Cf. Louis ROUSSEL. La famille après le mariage des enfants, Paris, PUF, 1976.

de leur place dans la formation sociale. Une réaction de ce genre se traduit en pratique par une offensive contre un aspect de l'activité étatique (ici la répression de la délinquance (1) qui ne contient certes pas tous les sujets d'inquiétude, ou même les plus graves, mais qui n'est pas choisi non plus arbitrairement" (2).

Il s'agirait d'un nouveau "poujadisme cristallisé sur le crime" et provoqué dans les petites classes moyennes non salariées par le nombre de plus en plus important de délits non élucidés par la police. "Et promettre d'étriper les délinquants que l'on attrapera ne suffit pas à faire oublier aux citoyens que lorsqu'ils ont recours à la police, on n'attrape aucun suspect dans plus de 4 cas sur 5" (3). A ce néo-poujadisme des classes moyennes victimes du changement social, il faut peut-être ajouter deux aspects importants :

- la modification du sentiment de responsabilité ;
- un effet de génération.

. La modification du sentiment de responsabilité

La gestion des risques est devenue l'une des composantes principales de la société contemporaine.

---

(1) C'est nous qui précisons.

(2) Robert Ph. in "Insécurité et délinquance".

(3) Robert, *ibid.*

Différentes institutions publiques ou privées (1) se partagent cette gestion et en vivent. Le risque est étudié, couvert, et tout concourt à le maîtriser comme si l'idée même du risque était devenue insupportable. Depuis 1980, les rapports annuels de la Direction Centrale de la P.J. ont inclus le risque comme critère d'évaluation sous deux formes :

1. "la gravité du risque encouru par rapport à la vie, la santé, la liberté et l'intégrité des personnes" ;
2. "la généralité du risque" comme facteur déterminant de l'insécurité.

Le travail social cible "les populations à risques", les pédiatres médicalisent "les enfants à risques", l'Etat sous couvert de la Sécurité Sociale gère le risque maladie de travailleurs et les institutions judiciaires tentent de circonscrire les risques de vol et d'agression tandis que les compagnies d'assurances couvrent ces mêmes risques. L'accident, le vol, la santé sont ainsi en quelque sorte projetés hors de la compétence et des capacités individuelles de prévention et de défense. L'individu en perdant la gestion en vient à en perdre en quelque sorte la responsabilité. Ainsi le discours des compagnies d'assurances en vient à assumer la "responsabilité civile" des individus, à les déresponsabiliser en quelque sorte.

---

(1) Un autre débat serait de savoir de quelle manière s'opère la répartition entre risques gérés par des institutions publiques et risques gérés par des institutions privées et les enjeux sociaux et politiques que cette répartition implique.

Délinquance et prévention sont renvoyées essentiellement à un Etat jugé selon ses capacités à assurer le "maintien de l'ordre". Ce sont les reproches contre "le laxisme", qui interpellent les tenants du pouvoir politique non plus seulement en tant que dirigeants élus d'une société dont la gestion passe par des institutions démocratiques (Parlement, Sénat, Conseils généraux et Conseils municipaux) mais davantage en tant que "directeurs de conscience" responsables de la morale sociale.

. Etudier un effet de génération, c'est donner une épaisseur temporelle aux comportements qui lui sont liés. Le comportement d'un individu n'obéit pas seulement à des préoccupations et à des situations immédiates, il fait appel à la mémoire, aux acquis individuels et à l'évolution du groupe d'appartenance de chacun.

Ainsi le recadrage temporel des comportements des ménages dans les enquêtes INSEE a "remis sur le devant de la scène une variable qui semblait ne jouer aucun rôle dans l'analyse économique : il s'agit de l'âge des individus. En effet, si on ne peut comprendre la façon dont agit l'individu qu'en le replaçant de manière explicite dans son cycle de vie, l'âge devient une des variables "explicatives" fondamentales du comportement" (1).

L'âge n'est pas seulement un indice de durée, il évoque aussi des phénomènes d'évolution dans le sens

---

(1) KESSLER et MASSON, Cycles de vie et générations, ibid, infra.

d'une "maturation", c'est-à-dire les acquis liés à l'itinéraire historique d'une génération. On peut ainsi comprendre les comportements d'une génération en fonction de son histoire dans la mesure où chaque génération qui passe emprunte un chemin différent de celui de la génération précédente. Dans le "concept de génération se glisserait en fait tout ce qui constitue l'irréversibilité de l'histoire" (1). L'"effet de génération" dont nous parlons ici se distingue de l'effet d'âge (vieillesse physique, arrivée à la retraite d'un groupe d'âge). Il se réfère aux normes et aux valeurs qui sont inculquées à une génération et qu'elle reproduit à son tour.

La génération qui nous intéresse (l'échantillon étant majoritairement composé de 60 - 80 ans) a traversé entre trois et quatre guerres : 1914-1918, 1939-1940, et les guerres d'Algérie et d'Indochine. On peut penser que ces événements historiques lui ont laissé des marques, des traces qui constituent les signes de sa différence avec les générations précédentes et/ou suivantes. A partir de là, on peut admettre que la stabilité des acquis culturels et/ou la force des valeurs morales d'une génération dépendent du poids qu'elle a dans une société selon l'importance de son patrimoine et les liens plus ou moins étroits que ses membres entretiennent avec le pouvoir en place.

#### 9. L'ambiguïté du statut de victime

Par ailleurs si la majorité des délits reportés ne sont pas sanctionnés, cela peut expliquer pour le moins l'image

---

(1) KESSLER et MASSON, *ibid* p. 3.

négative du travail fourni à la fois par la police et par la justice. Avec un peu l'idée sous-jacente d'un manque d'intérêt de la part des fonctionnaires de police pour "les petites affaires". "J'ai été cambriolée deux fois : la police n'est jamais venue relever les empreintes", "ils ne font qu'établir le certificat de dépôt de plainte pour l'assurance si on va les voir, mais on n'a jamais de nouvelles" (1).

Cet aspect, souvent minimisé, des rapports police-citoyens mérite d'être souligné car il est vrai que le taux actuel, selon les estimations du Ministère de l'Intérieur, d'élucidation des affaires en ce qui concerne la petite et la moyenne délinquance, est très bas et que les victimes ont par conséquent l'impression d'être délaissées. Le vol devient un risque couvert par une assurance à l'image du risque maladie et la notion même de délit semble reléguée au second plan. La représentation sociale du risque de vol rejoint celle du risque maladie : on ne peut que s'assurer, pas l'éviter.

La tentation est alors d'interpréter un effondrement du taux d'élucidation des vols et des cambriolages comme une sorte de "banalisation" de la petite délinquance et c'est un peu ce que l'on ressent à la lecture des reproches adressés à la police et à la justice par nos répondants, même si l'impression générale est favorable à ces institutions, ce que l'on peut sans doute mettre en rapport avec le respect de cette génération pour les institutions. Cette banalisation, selon les réponses ouvertes obtenues, (2) serait sélective au niveau de la police : "SOS ne se déplace pas toujours quand on lui

(1) Deux victimes de cambriolage de notre échantillon, la première du 4ème, la seconde du 3ème.

(2) Comme raisons à l'insuffisance de ce qui existe dans le quartier sur le plan de la délinquance.

annonce le quartier concerné" (1) "on n'a pas l'impression d'être protégé dans ce quartier" (2), mais plus accentuée en ce qui concerne la justice, l'article ou l'adverbe généralisant l'action "les remises en liberté immédiates de délinquants", "A peine les petits délinquants arrêtés, ils sont relâchés. Cela les amuse" (3), "le laxisme" de la justice étant un thème important dans les commentaires des deux groupes comme nous le verrons plus loin.

#### 10 - La notion de respect

A la limite de cette "banalisation" que l'on peut interpréter dans le sens d'une perversion de fonction (et l'on peut se demander s'il s'agit ici d'un effet pervers du fonctionnement du système pénal ou bien de la conséquence d'un ordre de priorité accordé à un certain type de criminalité), nous situerons le vandalisme dans la mesure où les délinquants sont très difficilement identifiables et où la gêne provoquée (cabines téléphoniques saccagées, sièges des transports en commun lacérés, "jeunes qui roulent à trois sur une mobylette et font du bruit"), intervient directement sur le sentiment d'insécurité et rejoint chez les personnes âgées consultées l'irrespect de l'ordre. Leur discours établit l'équation nuisance = vandalisme et tout ce qui provoque une gêne est ressenti comme une violation de l'ordre. C'est ainsi que, toujours précisant pourquoi ils pensent que ce qui existe dans leur quartier sur le plan de la délinquance est insuffisant, plusieurs personnes indiquent : "les personnes font faire leurs besoins aux chiens sur la pelouse d'une place où jouent les enfants et les joueurs

---

(1) Femme du 3ème.

(2) Homme du 3ème.

(3) Homme du 3ème.

de pétanque" (1), "les gros camions sur les trottoirs qui vident les conduites de gaz ou autres" (2) "trop de jeunes motards circulent" (3), "il faudrait défendre aux enfants d'aller en vélo sur les trottoirs : très dangereux pour les personnes âgées" (4), "les jeunes enfants cassent tout et les parents laissent faire" (5). On perçoit une sorte de sentiment "des pentes fatales" (6), le discours glisse de "pas assez de fermeté pour les enfants" (7) à "les jeunes attaquent le 3ème âge" (8). Comme si le manque de fermeté dans l'éducation entraînait inévitablement l'irrespect de la loi.

---

(1) Dans ce registre, Marie DOUGLAS dans "De la souillure", analyse très finement le sentiment qu'on peut appeler "des pentes fatales" et qui fait que de la saleté ressentie comme désordre de l'ordre des choses, on passe, par palliers, allant de la simple gêne à l'insupportable, au désordre social. Les excréments sont ici perçus comme les signes d'un effondrement de l'ordre des choses, comme la manifestation d'une atteinte à l'ordre social avec l'idée d'une dégradation irréversible que l'on pourrait résumer par l'adage : "qui vole un oeuf, vole un boeuf". La gêne ressentie devient insupportable dans la mesure où elle rappelle sans cesse un mal être général qui se cristallise sur la délinquance. DOUGLAS (M), De la souillure, Paris Maspéro, 1979.

(2) Homme du 3ème.

(3) Femme du 3ème.

(4) Femme du 3ème.

(5) Femme du 4ème.

(6) Cf. BERGER (P) : "Le malheur" art. à paraître in Le Monde Alpin et Rhodanien, 1986.

(7) Homme du 4ème.

(8) Femme du 4ème.

On comprend que venant de si loin, la demande de sécurisation soit aussi forte d'autant que parallèlement, la remise en cause publique de l'autorité et le débat sur l'éducation autour des modèles manifestent des doutes éprouvés par les institutions chargées de la "norme" elles-mêmes.

#### 11. La cohabitation pluriculturelle

Comme nous l'avons vu, la génération de notre échantillon est particulièrement sensible au respect des lois et des traditions. Dans ce contexte, la cohabitation pluriculturelle pose problème et "délinquant" est souvent connoté à "immigrés" ou à "étrangers". La stigmatisation, à travers les réponses obtenues, se cristallise plus particulièrement sur "l'atteinte au territoire" et la délinquance des jeunes étrangers :

- Le territoire : la tendance des ethnies émigrées à se regrouper sur un même secteur géographique est vécue comme une atteinte au territoire que constitue le quartier de résidence : "dans le quartier, il y a beaucoup de maisons très vieilles et habitées par une certaine pègre" (3ème) "il y a trop d'étrangers, trop d'immigrés" (3ème et 4ème), "lorsque je traverse les passages piétons, c'est moi qui ait l'air d'un étranger sur notre ancienne place du Pont", (3ème), "c'était un quartier résidentiel avant l'invasion des étrangers, surtout algériens" (4ème).

On peut voir dans ces manifestations d'un certain racisme un "effet de génération" tel qu'il a été défini plus haut. Nous l'avons rappelé : les groupes con-

sultés appartiennent à une génération qui a traversé plusieurs guerres dont la guerre d'Algérie. Ce qui pourrait expliquer sa sensibilité à l'égard des "étrangers". Le terme étant la plupart du temps connoté à "arabes", "immigrés", voire "Algériens" (connotations que l'on retrouve "en miroir" dans les discours professionnels ou divers).

Or sur les bancs de l'école cette génération a appris à connaître l'Algérie et les pays du Maghreb à travers la géographie de la France, la valeur "attachement à la patrie" étant parallèlement fortement induite dans les cours "d'instruction civique" dont le contenu ne pouvait faire abstraction du contexte historique. Ce contexte (de l'occupation à deux reprises du pays à la guerre civile autour de l'"Algérie française") a pu autoriser l'assimilation étranger = ennemi, l'immigration étant vécue dans ce sens un peu à la manière d'une occupation par un ennemi de l'ordre intérieur.

- Comme nous l'avons vu, le discours de l'insécurité opère un glissement en palliers qui pose l'équation "délinquant juvénile" = "délinquant" = "jeunes". La lecture des résultats obtenus pourrait permettre d'ajouter = "immigrés", la seconde génération de maghrébins étant assez souvent mise en cause en ce qui concerne ses rapports à l'ordre : "les immigrés jeunes n'ont pas de travail : ils volent et agressent" (4ème), "cambriolages et violences des jeunes étrangers", "trop d'étrangers".

Le nombre des étrangers en France est évalué à partir du nombre de résidents locaux et de touristes, ce qui en fait une donnée très fluctuante.

Etablir réellement le taux de criminalité des étrangers (1) par rapport à la population étrangère et le comparer avec le taux de criminalité de la population française est donc difficilement possible. D'autant plus que les "infractions à la législation sur les étrangers" (un détenu étranger sur cinq relève de l'"ILE": Infraction à la Législation sur les Etrangers ,pour environ 10.000 interpellations par an), et les peines vont jusqu'à deux ans de prison ferme avec expulsion et interdiction de séjour à la sortie.

La délinquance étrangère est une réalité et celle des jeunes immigrés est importante. D'après M. JEOL, Procureur de la République à Paris : "on sait très bien pourquoi on trouve tant d'étrangers dans ces catégories de délinquants. Ce sont des catégories sociales très fragiles. Depuis le Rapport PEYREFITTE, en 1978, il existe presque un concensus sur ce qui génère la délinquance : les conditions sociales (habiter dans un grand ensemble, de ne pas avoir de travail, peu d'instruction) qui sont malheureusement celles des immigrés" (2). La politique étant le retour volontaire ou non dans le pays d'origine "l'axe privilégié de notre politique, c'est la neutralisation par le retour au pays" (3).

Cette "seconde génération" cristallise un peu l'image du mauvais objet, bousculé entre deux cultures chacune lui reprochant son irrespect des valeurs, elle devient à travers les représentations sociales à l'oeuvre dans le discours des répondants le bouc émissaire idéal.

(1) Selon l'administration pénitentière, les étrangers représentent 27 % de la population pénale.

(2) In "Libération" - 19 - 02 - 86, p 12

(3) Idem.

## II - METHODOLOGIE

### 1. Choix de la méthode

Comme nous l'avons souligné dans l'introduction la méthode du sondage d'opinion publique présentait à notre niveau et avec les moyens dont nous disposions, pour ce travail, des écueils difficiles à éviter :

- Un sentiment se construit à partir d'émotions éprouvées plus ou moins fortement, qu'elles soient positives ou négatives en réaction à une situation, un événement. Envisagé sous cet angle, le sentiment d'insécurité ne peut qu'être instable, certaines situations ou conditions pouvant l'augmenter (comme l'âge ou le sexe pour ne citer que les principaux), et d'autres le réduire. Or, dans le cas d'un sondage, formuler une opinion, c'est répondre à un moment donné à une question bien déterminée touchant généralement un problème spécifique (âge de la majorité, peine de mort, etc...) ce qui revient à négliger plus ou moins le contexte dans lequel cette opinion est émise et par là même prêter le flanc à la manipulation.

Par ailleurs, l'article singularisant suppose l'existence d'un postulat à priori d'unicité : il n'y a qu'une opinion publique et c'est son état qu'on interroge sans cesse. "Prendre la température de l'opinion publique" est devenu le passage obligé d'un nombre impressionnant d'actions et de décisions politiques ou simplement... commerciales : le sondage donne le feu vert.

- Sans rentrer dans le débat des questions induc-  
trices, on notera simplement que la surdétermination à prio-  
ri du sondage (surtout comme le souligne Ph. ROBERT, lorsque  
le dit sondage est "le fait du prince"), en fait l'outil de  
la confirmation attendue d'une hypothèse.

Quant à la méthode des études de victimisation,  
elle nécessite d'énormes moyens, la taille de l'échantillon  
devant être très importante pour que les résultats soient  
statistiquement valables. Les coûts sont prohibitifs surtout  
si l'on tient compte de la quantité d'informations produites.  
Il convient en effet de suivre une population importante  
pendant au moins un an pour obtenir un taux de victimisation  
significatif ce qui suppose une équipe importante et une po-  
pulation dont on détermine à l'avance qu'elle ne taira pas  
l'indicible, sans parler des victimes directes, on peut supposer  
que le témoin d'un viol dans le métro taira les violences  
vécues dans la mesure où il semble difficile de se reconnaî-  
tre comme témoin passif.

En fonction de ces données, il semble donc plus  
pertinent de tenter une approche des représentations socia-  
les (1) du sentiment d'insécurité, les informations statis-  
tiques recueillies devant être considérées comme de simples  
indicateurs de tendance, c'est-à-dire qu'à travers les résul-  
tats obtenus, ce qui nous intéresse ce sont les facteurs qui  
peuvent jouer sur l'insécurité ressentie par la population

---

(1) Dans le sens à la fois des représentations collectives de  
DURKHEIM, c'est-à-dire qu'on s'efforce de comprendre les  
processus d'une idéologie (l'idéologie sécuritaire étant  
prise ici comme la théorisation du sentiment d'insécurité)  
à travers les représentations sociales à l'oeuvre.  
"Les règles de la méthode sociologique". Paris, PUF, 1960.  
Bibliothèque de Philosophie contemporaine.

- et de la Weltanschauung de Max Weber,  
les représentations sociales constituant les éléments d'une  
"vision du monde" qui peut être différente d'un groupe so-  
cial à l'autre.

enquêtée. C'est-à-dire les conditions extérieures (manière de vivre dans un quartier) à la production d'un discours (à travers les questions ouvertes) et à la manifestation de tendances (résultats chiffrés).

Pour être plus précis, la façon dont chacun voit le monde est fonction de multiples paramètres : groupe social de référence, ethnie, éducation. On pourrait dire schématiquement que c'est de l'interaction groupe social de référence/société que naissent les représentations sociales d'un individu.

Il s'agit donc ici d'une tentative d'appréhension des représentations sociales du sentiment d'insécurité à l'oeuvre dans deux populations contrastées et choisies en référence à un champ structuré selon la démarche définie dans l'introduction. Ainsi que nous le soulignons en introduction, le vieillissement de la population française peut provoquer une demande accrue de sécurité dans la mesure où :

- le vieillissement va de pair avec une certaine fragilisation de l'état de santé et avec une diminution des capacités de défense. Le vieillissement des classes dirigeantes opère une sélection des représentations en fonction de ses intérêts. La mentalité de la classe d'âge concernée (plus de 55 ans) s'est forgée dans un contexte social où les valeurs morales ont subi une remise en cause importante. Dans ce contexte toute atteinte à ces valeurs est vécue comme une violation de l'ordre établi, et, dans ce sens, renforce le sentiment d'insécurité éprouvé par cette population.

Un autre paramètre important est constitué par le risque de victimisation lié aux expériences personnelles et

au taux effectif de criminalité observé dans l'environnement habituel du sujet. Il a donc paru intéressant de compléter les informations recueillies au moyen du questionnaire par une étude comparative de deux quartiers différant par les risques encourus. Le choix s'est donc porté sur les deux arrondissements de LYON les plus opposés par le taux de criminalité d'après les statistiques de la Sûreté Urbaine de LYON. (Cf. Rapport Intermédiaire).

- Le questionnaire a été élaboré selon la problématique suivante :

Problématique et questionnaire sont pour nous intrinsèquement liés. Le questionnaire étant le passage obligé de la problématique, c'est-à-dire de la façon de concevoir le problème, les hypothèses sous-jacentes à vérifier.

Ainsi que nous le disions dans notre rapport d'état d'avancement de la Recherche, l'élaboration d'un questionnaire représente une étape décisive puisqu'elle détermine avec la passation, la qualité et la fiabilité des données qui servent de base à la recherche (1). Toutefois, il n'existe pas de procédé systématique permettant de réaliser le meilleur instrument souhaitable et tout questionnaire comporte une part d'empirisme.

La démarche qui consiste à se fier à sa seule intuition ou à réaliser un mélange de questions puisées dans d'autres enquêtes comporte des risques qu'on peut tenter de limiter

---

(1) Voir notre Rapport Intermédiaire pour la construction du questionnaire et de la méthode en collaboration avec A. PIBAROT (CRESSA, Lyon).

en essayant de satisfaire aux trois objectifs suivants :

- . Pertinence par rapport au problème posé ;
- . Prise en compte de contraintes diverses ;
- . Conditions de la saisie et d'exploitation.

L'étude de ces trois points permettra de développer la problématique et de présenter le questionnaire.

- Pertinence par rapport au problème posé

Le premier objectif étant de cerner et si possible d'évaluer les représentations sociales du sentiment d'insécurité à l'oeuvre chez des plus de 55 ans, on a cherché à appréhender des attitudes et des styles de vie qui se traduiront par des comportements, des représentations, des opinions.

Il s'agit ensuite de mettre en évidence les principaux paramètres liés à cette attitude :

- . facteurs personnels tels que tendance à l'anxiété, à l'inquiétude, expériences de victimisation ...
- . facteurs d'environnement immédiats ou plus lointains susceptibles d'influencer positivement ou négativement le sentiment d'insécurité.

Notre essai d'évaluation du sentiment d'insécurité privilégie évidemment les comportements réels qui traduisent les attitudes sous-jacentes plus fidèlement que les opinions

souvent imprégnées de stéréotypes. Exemples de comportement réel : précautions prises à la maison ou lors des déplacements, évitement de personnes ou de lieux... Exemple d'opinions : appréciation du travail de la police ou de la justice.

Entre les comportements réels et les opinions se situent des questions à statut intermédiaire, comme les comportements hypothétiques (dans telle situation, que feriez-vous ?) ou encore les questions permettant d'apprécier l'attachement à des "normes" (exemple : faudrait-il des sanctions plus sévères ?).

Si l'évaluation du sentiment d'insécurité privilégie les comportements réels, elle ne doit pas pour autant exclure les expressions plus subjectives de l'insécurité : inquiétude habituelle, impression d'être étranger dans le quartier... S'agissant d'un "sentiment", notre échelle d'évaluation devra comporter à la fois des éléments objectifs et subjectifs, c'est-à-dire des expériences vécues et des représentations, d'où notre essai de classification des questions par rubrique (schématiquement "soucis" et "comportements"). Pourquoi alors introduire des questions d'opinion qui ont un rapport plus lointain avec ce sentiment ? (opinion sur la délinquance, le travail de la police...). Tout d'abord pour une raison pratique d'acceptabilité du questionnaire : des questions trop implicantes, nous l'avons vérifié lors des pré-tests de nos questionnaires pilotes, suscitent rapidement la méfiance et parfois même des blocages, alors qu'un mélange de ces divers niveaux d'implication facilite la passation.

- Prise en compte des contraintes de terrain

Le souci de faire accepter le questionnaire dans le but d'obtenir des réponses fiables se retrouve au niveau de la démarche d'ensemble puisque le questionnaire commence par des questions plus générales sur les principales causes de souci et par des questions d'opinion (sur la délinquance, la justice, la police, l'insécurité et la prévention).

A chaque nouvelle rubrique est affecté un titre, dans un souci de clarté et afin de faciliter la communication entre l'enquêté et l'enquêteur.

Enfin, un certain nombre de questions pourtant intéressantes ont été supprimées (exemple : sur les immigrés), la pré-enquête ayant montré qu'elles suscitent des blocages ou des attitudes trop passionnelles.

Quant aux questions ouvertes, pourtant si riches en information, elles ont également été supprimées dans un second temps, à quelques exceptions près, en raison des contraintes de passation et d'explicitation qu'elles entraînaient. Il faut tenir compte en effet des capacités de concentration des personnes âgées qui sont parfois limitées, l'évasion dans une question ouverte rompant le rythme et contrariant ensuite la poursuite du questionnaire.

- La passation

Elle a eu lieu sur une période allant de mai à juillet 1985. S'agissant d'une population particulièrement sensibilisée, nous avons dû procéder par petites étapes avec l'aide souvent de relais institutionnels (personnels

des Mairies) ou informels (les commerçants). Etant donné la méfiance dont font preuve les personnes âgées plus bouleversées qu'on ne pourrait le croire par les faits divers quotidiens, nous avons reçu de nombreux appels téléphoniques à l'Institut, bien que tous les enquêteurs aient été munis d'une carte de l'Institut Alexandre Lacassagne (I.A.L.) avec leur nom et leur photographie.

Nous avons même dû intervenir auprès du Commissariat du 4ème afin de faire libérer l'un de nos enquêteurs, arrêté sur appel d'une personne âgée, et tellement impressionné et surpris qu'il n'arrivait plus à s'expliquer. Il faut dire que les faits divers quotidiens font souvent références à de "faux employés du gaz" ou de "faux enquêteurs".

La seconde difficulté, une fois devant la porte, était de prouver que nous n'avions rien à vendre étant donné que certaines compagnies d'assurances n'hésitent pas à se faire passer pour de simples enquêteurs (SOFRES, INSEE, etc...) et que de nombreuses personnes âgées se sont ainsi retrouvées avec des contrats d'assurance dont elles n'avaient nul besoin. La conversation engagée, nous expliquions le plus simplement possible les tenants et aboutissants de l'enquête et présentions le questionnaire que nous laissions à la disposition de toute personne contactée pendant 48 h (1). La récupération se faisait généralement sur rendez-vous et nous avons rencontré un problème important à ce niveau dans le 4ème : le nombre élevé des non-réponses.

---

(1) Sur le choix essentiellement dicté par les contraintes budgétaires de cette méthode, voir notre Rapport d'état d'avancement de la Recherche.

Les non-réponses sont essentiellement à rapporter aux conditions de l'enquête : ne pouvant les effectuer seule, nous avons eu recours à des étudiants et avons du procéder à un partage des tâches. Dans le troisième, où nous avons personnellement enquêté en compagnie d'un étudiant, nous avons à chaque passage lors du dépôt du questionnaire et lors de sa récupération insisté sur l'utilité de toutes les réponses, prenant le temps de vérifier si chaque questionnaire était complet. Cela n'a pas été fait dans le 4ème et explique la proportion importante de non-réponses. Nous avons bien conscience d'une entorse méthodologique étant donné l'interprétation qu'on peut tirer des non-réponses, cependant les conditions matérielles de l'enquête ne nous ont pas permis d'agir autrement, les moyens dont nous disposions ne nous permettant pas de retourner une troisième fois chez chaque enquêté.

#### - Choix de l'échantillon

Les adresses ont été sélectionnées par tirage aléatoire sur les listes de logement de recensement 1982 de l'INSEE dans le cadre du 1/20ème autorisé par la loi sécurité et liberté. Nous disposions d'un total de 600 adresses pour les deux arrondissements concernés et en fonction de la mobilité de la population sélectionnée, nous avons récolté 200 questionnaires par arrondissement.

- Les arrondissements choisis sont le 4ème et le 3ème. Cependant étant donné leur étalement géographique, notre enquête s'est limitée à des zones que nous nommerons "quartiers" puisqu'il s'agit de l'unité urbaine de référence. (voir plans p.36b). C'est celle qu'on utilise à Lyon pour  
et 54

décrire son cadre de vie quotidien, on habite "à la Croix Rousse", et non dans le 4ème. L'espace est à la fois un support matériel pour l'enquête mais il reflète aussi, selon (1) NOCHIS, un "cadre culturel". Dans ce sens la structure spatiale est une variable explicative non autonome de l'enquête. Elle est d'une part à la fois concrète et d'autre part perçue par ses habitants. Elle peut être envisagée comme une médiation organisant les rapports concrets entre habitants d'un même espace géographique. Dans ce sens certains quartiers sont décrits comme plus conviviaux que d'autres et nous verrons cette particularité dans l'analyse des résultats.

### LE TROISIEME ARRONDISSEMENT

Situé dans un centre urbain à forte densité démographique, le 3ème compte, selon le recensement de 1982 : 64.960 habitants dont 20.456 plus de 55 ans (soit 21,5 %). Pour cette tranche d'âge, on trouve 5.092 actifs, soit environ le quart. Par ailleurs, il s'agit de l'arrondissement de Lyon dans lequel en 1982 on enregistrait le taux le plus élevé de délits constatés (avec prépondérance des vols à la roulotte 2.885, des vols simples : 1.354 et des cambriolages : 1.302).

D'autre part depuis le début des années 70, l'implantation du centre commercial de la Part-Dieu (le plus grand d'Europe) sur cet arrondissement attire une population importante et on peut supposer que cette circulation augmente les occasions de délits. C'est ainsi que sur un parking de 3.000 places, on note 549 incidents sur les véhicules stationnés sur le Parking Lyon Parc Auto Part-Dieu en 1985 dont 53 vols de véhicules, ce qui laisse augurer d'un vandalisme important.

Le plan qui suit permet de situer la zone enquêtée.



A noter que cet arrondissement est l'objet d'une politique municipale très active en faveur des personnes âgées comme l'indique Marie-Anne CARTELLIER (1) :

"Jusque vers la fin des années 1970, l'expression tangible de la politique vis-à-vis des personnes âgées s'exprimait dans le bâti. De multiples résidences furent construites, conformément à certaines normes nationales. Puis un tournant a été pris et priorité est donnée depuis au maintien à domicile. Dans un raccourci, l'on peut dire qu'à une phase "quantitative" a succédé une phase plus "qualitative" prenant en compte l'existant, les ressources offertes ou à découvrir de l'environnement des personnes âgées, et privilégiant, suscitant, favorisant des réseaux anciens et nouveaux : aide ménagère, repas à domicile, secteur associatif utilisant comme supports toutes les possibilités, qu'elles soient propres à la commune (BAS) ou extérieurs (professionnels : infirmiers libéraux, médecins généralistes...)."

Les caractéristiques socio-démographiques de la population enquêtée sur le 3ème arrondissement se présentent de la manière suivante :

---

(1) Note de travail dans le cadre du Projet de recherche : "Les blocages des filières de soins aux personnes âgées". La situation dans le 3ème arrondissement de Lyon. Lyon mai 1985, AREPS, ronéo p. 2.

## Q -129 - SEXE

|          | 3ème   |
|----------|--------|
| Masculin | 30,5 % |
| Féminin  | 69,5 % |

Soit une assez bonne représentation de la situation de cette classe d'âge à relier sans aucun doute au sentiment de fragilisation ressenti. (Cf. tableau Q - 132) comme nous le verrons à travers l'analyse des résultats.

## Q -130 - NATIONALITE

|           | 3ème |
|-----------|------|
| Française | 98 % |
| Etrangère | 2 %  |

La question du département d'origine (1) permet de préciser que 3 % des français sont d'origine maghrébine, ce qui est extrêmement faible par rapport au pourcentage d'immigrés sur la région ( $\approx$  12 %).

(1) Voir tableau Q - 133 p.

## Q -133 - VOS ORIGINES

## FRANCAIS

|  | 3ème   |
|--|--------|
| Rhône  | 59,5 % |
| Départements limitrophes :<br>- Loire et Hte Loire | 6 %    |
| Ain  | 6 %    |
| Drôme + Ardèche                                    | 3 %    |
| Isère  | 1 %    |
| Savoie et Haute                                    | 4 %    |
| Total région                                       | 79,5 % |
| Autres départements                                | 15,5 % |
| Français nés au Magreb                             | 3 %    |
| Etrangers d'origine européenne                     | 2 %    |

## Q -131 - AGE

|            | 3ème   |
|------------|--------|
| 50 - 54    | 3 %    |
| 55 - 59    | 14 %   |
| 60 - 64    | 12 %   |
| 65 - 69    | 16 %   |
| 70 - 74    | 13,5 % |
| 75 - 79    | 18,5 % |
| 80 et plus | 23 %   |

Soit une assez bonne répartition par tranche d'âge, le pourcentage des + de 80 ans par rapport aux 50-59 ans ne permettant pas de conclure à l'existence de deux générations successives. On remarque ici un vieillissement important (1), donnée dont l'importance est vérifiée par l'analyse des résultats.

---

(1) Pour mémoire le taux de + de 55 ans en France, selon les résultats du Recensement de 1982 était de 14 % et de 21,5 % pour l'arrondissement.

## Q - 132 - SITUATION FAMILIALE

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Célibataire                      | 16 %   |
| Marié ou vivant maritalement (1) | 35 %   |
| Veuf (ve)                        | 40,5 % |
| Divorcé(e) ou Séparé(e)          | 8,5 %  |

Le recensement INSEE de 1982 a démontré pour l'ensemble de l'arrondissement 42,2 % de personnes seules dont 28,4 % de femmes. La répartition de notre échantillon reflète cette situation en l'accentuant puisqu'elle indique (célibataires, veufs et divorcés confondus) un pourcentage de 64,5 % de personnes seules. Par ailleurs un croisement avec la variable sexe (Q - 129) permet de dire qu'il s'agit là d'un échantillon essentiellement féminin (69,5 % de femmes pour seulement 30,5 % d'hommes.

---

(1) A noter que le "vivant maritalement" a très souvent été rayé par les individus "mariés" et que nous avons été interpellée à plusieurs reprises pour nous faire reproche d'une telle terminologie. La notion de concubinage semble encore très mal perçue par l'ensemble d'un échantillon qui accorde une valeur morale au mariage.

Q - 134 - NOMBRE D'ENFANTS

|              | 3ème   |
|--------------|--------|
| Sans enfants | 38 %   |
| 1 enfant     | 22,5 % |
| 2 enfants    | 19,5 % |
| 3 enfants    | 14,5 % |
| 4 enfants    | 4,5 %  |
| 5 enfants    | 1 %    |
| 6 enfants    | -      |
| 7 enfants    | -      |
| 8 enfants    | -      |

La lecture du tableau ci-dessus rappelle le problème démographique dont nous parlions et le pourcentage élevé de "Sans enfants" (38 %) correspond bien à la situation de cette génération, d'autant que ceux qui ont eu des enfants en ont un peu (4,5 % de familles ayant eu 4 enfants).

## Q 135 - ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Depuis quel âge

|                 | 3ème   |
|-----------------|--------|
| - 10 ans        | 1,5 %  |
| - 12 ans        | 11,5 % |
| - 15 ans        | 15,5 % |
| - 16 ans        | 9,5 %  |
| - 17 ans        | 5,5 %  |
| - 18 ans        | 15 %   |
| - 19 ans        | 2 %    |
| - 20 ans        | 16 %   |
| Sans profession | 3 %    |
| Non réponses    | 20,5 % |

L'âge au travail reflète assez bien le contexte économique bouleversé de cette génération. Selon l'âge d'entrée dans le monde du travail a pu être avancé pour les plus âgés (+ de 80 ans) par la première guerre mondiale. L'âge au travail reste très étalé même si l'on note un assez fort pourcentage

(28,5 %) de début dans l'activité professionnelle avant 15 ans, ce qui sans doute le nombre relativement important d'employés et d'ouvriers (voir catégories socio-professionnelles de l'échantillon p ) mais le taux élevé de non-réponses (presque 1/4 sur 200 personnes interrogées) ne permet pas de tirer de conséquence. On peut penser que cette importance des NR est à rattacher à la situation actuelle des personnes interrogées, qui se sentent avant tout des retraités, la référence à leur ancienne profession devenant tout à fait secondaire.

Q-136 - VOUS ETES ACTUELLEMENT :

|                   | 3ème |
|-------------------|------|
| - En activité     | 10 % |
| - Retraité        | 82 % |
| - Sans profession | 6 %  |
| - En chômage      | 1 %  |
| - Non réponses    | 1 %  |

Le nombre des retraités, très élevé : 82 % est sans doute à mettre en corrélation avec le faible pourcentage de moins de 64 ans (29 %) et le nombre élevé de femmes pour lesquelles la retraite est accessible plus tôt que les hommes.

Q-137 - ADHEREZ-VOUS A UNE RELIGION ?

|              | 3ème |
|--------------|------|
| Oui          | 81 % |
| Non          | 19 % |
| Non réponses | -    |

Si l'ensemble des individus de ce groupe adhère à une religion (81 %) par contre peu sont des pratiquants habituels (30,5 %). Cependant cette adhésion massive peut sans doute expliquer en partie au moins l'importance attachée par ce groupe aux valeurs traditionnelles de morale et de respect.

Q -138 - POUVEZ-VOUS SITUER APPROXIMATIVEMENT LE REVENU  
MENSUEL DE VOTRE MENAGE ?

|                        | 3ème   |
|------------------------|--------|
| - Moins de 2.000 F     | 4 %    |
| - De 2.000 à 4.000 F   | 25 %   |
| - De 4.000 à 8.000 F   | 28 %   |
| - De 8.000 à 10 000 F  | 10 %   |
| - De 10.000 à 15 000 F | 7 %    |
| - Plus de 15.000 F     | 1,5 %  |
| - Non-réponses         | 24,5 % |

Le nombre élevé de non-réponses souligne, comme on pouvait s'y attendre la prégnance du tabou concernant les revenus chez les français. Il s'agit là d'un sujet sensible et les réactions que nous avons soulevé avec cette question en témoignent : on nous a demandé à plusieurs reprises si nos questionnaires ne risquaient pas d'être transmis un jour au percepteur ! Ce qui nous amène à relativiser les réponses obtenues. Bien que le plafond des retraites ait été relevé, les revenus restent relativement faibles pour ce groupe, mais si l'on se souvient qu'il s'agit essentiellement de personnes seules - surtout de femmes - on comprend mieux cette situation, ce qui ne signifie pas qu'il faille s'en satisfaire.

Q -139 - AVEZ-VOUS LE TELEPHONE ?

|              | 3ème   |
|--------------|--------|
| Oui          | 94,5 % |
| Non          | 5,5 %  |
| Non réponses | -      |

On peut sans doute voir ici l'importance des mesures appliquées en faveur des personnes âgées dans le troisième arrondissement. L'installation gratuite du téléphone fait en effet partie de ces mesures et revêt une importance particulière en ce qui concerne la "sécurisation" de ces personnes âgées.

On note à ce sujet que plusieurs personnes interrogées dans le 3ème sont reliées à un réseau "Alerte" (1) dont les bénéficiaires prioritaires sont les personnes âgées isolées, aux revenus modestes et dont l'état de santé nécessite un suivi. Les personnes âgées ainsi reliées peuvent, en cas de besoin, 24 h sur 24 alerter la police, les pompiers ou le SAMU pour environ 165 F par mois (2).

(1) Fruit d'une collaboration entre les élus et la fondation Merieux, cette association fait de la sécurité des personnes un objectif social.

(2) Qui peuvent, selon les ressources, être pris en charge, en partie ou en totalité par une caisse de retraite.

## Q - 140 - CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

|  |  | 3 <sup>e</sup> |
|--|--|----------------|
| 1. Agriculteurs exploitants                          |  |                |
| 2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprises      | Artisans   | 4              |
|  | Commerçants et assimilés   | 15             |
|  | Chefs d'entreprise de 10 salariés ou +                                     | 1              |
| 3. Cadres et professions intellectuelles supérieures | Professions libérales  | 4              |
|  | Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques | 2              |
|  | Cadres d'entreprise  | 1              |
| 4. Professions intermédiaires                        | De la santé de la fonction publique et assimilés                           | 19             |
|  | administratives et commerciales des entreprises                            | -              |
|  | techniciens  | 5              |
|  | contremaîtres, agents de maîtrise  | 6              |
| 5. Employés  | de la fonction publique  | 5              |
|  | administratifs d'entreprise  | 8              |
|  | de commerce  | 29             |
|  | des services directs aux particuliers                                      | 6              |
| 6. Ouvriers  | qualifiés  | 35             |
|  | non qualifiés  | 16             |
|  | agricoles  | -              |
| 7. Retraités   |  |                |
| Militaires   |  | 4              |
| 8. Autres personnes sans activité professionnelle    |  |                |
| TOTAL  |  | 151            |
| Non réponses   |  | 47             |

En ce qui concerne les catégories socio-professionnelles, nous avons obtenu 151 réponses qui permettent, en dépit du nombre élevé de non-réponses (47) de noter le nombre important d'employés (48), d'ouvriers (34, dont 16 non qualifiés) et de techniciens des professions intermédiaires (essentiellement techniciens EDF, SNCF et HCL (1)).

Ces trois institutions offrent en effet des possibilités importantes d'emploi sur l'arrondissement.

En ce qui concerne les non-réponses, on a constaté lors de la passation que pour beaucoup d'individus interrogés cette question ne présentait aucun intérêt. On nous a même reproché une "curiosité mal placée", un peu comme si cette question constituait une indiscretion. Cependant grâce aux données de l'INSEE, on peut constater que la répartition des individus du 3ème sur le plan professionnel correspond assez bien aux catégories socio-professionnelles de l'ensemble de l'arrondissement comme on peut le voir sur le tableau ci-dessous :

Population totale par sexe, âge et CSP

| CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE                             | Les deux sexes<br>Total % |      | Hommes<br>Total (a) |       | dont 55 ans<br>et plus | Femmes<br>Total (b) |      | dont 55 ans<br>ou plus |
|--|---------------------------|------|---------------------|-------|------------------------|---------------------|------|------------------------|
| TOTAL<br>dont actifs (10 à 69 et 81)                       | 64 960                    | 100  | 29 696              | 47,5  | 7 752                  | 35 264              | 54,2 | 12 704                 |
| 1. AGRICULTEURS EXPLOITANTS                                | 30 328                    | 46,5 | 16 272              | 53,9  | 2 680                  | 14 056              | 46,1 | 2 412                  |
| 2. ARTISANS, COMMERÇANTS, CHEFS<br>D'ENTREPRISE            | 12                        | -    | 8                   | 75,0  | 4                      | 4                   | 50,0 | -                      |
| 3. CADRES, PROFESSIONS INTEL-<br>LECTUELLES SUPERIEURES    | 2 628                     | 4,05 | 1 660               | 63,2  | 428                    | 968                 | 36,8 | 304                    |
| 4. PROFESSIONS INTERMEDIAIRES                              | 4 328                     | 6,7  | 3 044               | 70,2  | 672                    | 1 284               | 29,8 | 144                    |
| 5. EMPLOYES  | 6 868                     | 10,4 | 3 576               | 52,6  | 532                    | 3 292               | 47,4 | 460                    |
| 6. OUVRIERS (Y c. ouvr. agric.)                            | 8 628                     | 13,3 | 1 956               | 22,8  | 320                    | 6 672               | 77,2 | 1 144                  |
| 7. RETRAITES   | 7 520                     | 11,5 | 5 912               | 79,15 | 724                    | 1 608               | 20,8 | 340                    |
| 8. AUTRES PERSONNES SANS ACTI-<br>VITE PROFESSIONNELLE     | 11 556                    | 18   | 4 708               | 40,5  | 4 696                  | 6 848               | 59,4 | 6 836                  |
|  | 23 420                    | 35,9 | 8 832               | 37,7  | 376                    | 14 588              | 62,3 | 3 476                  |
| 71. Anciens agricult. exploit.                             | 36                        | 0,1  | 12                  | 33,3  | 12                     | 24                  | 66,6 | 24                     |
| 72. Anciens artisans, commer-<br>çants, chefs d'entreprise | 1 416                     | 4,5  | 568                 | 40,0  | 568                    | 848                 | 59,9 | 848                    |
| 73. Anciens cadres et profes-<br>sions intermédiaires      | 2 492                     | 3,9  | 1 432               | 57,4  | 1 428                  | 1 060               | 42,5 | 1 052                  |
| 76. Anciens employés, ouvriers                             | 7 612                     | 11,8 | 2 696               | 35,1  | 2 688                  | 4 916               | 64,8 | 4 912                  |

Source : INSEE - Recensement de la population de 1982. Sondage au 1/4  
(au lieu de résidence).

(1) Les Hospices Civils de Lyon gèrent plusieurs hôpitaux et emploient la majorité des "techniciens de santé" de la ville.

En résumé, le groupe des individus interrogés sur le troisième arrondissement peut être caractérisé de la façon suivante :

Il s'agit d'une population de nationalité française composée majoritairement de femmes qui vivent souvent seule, souvent originaire de Lyon et/ou des départements limitrophes, et dont l'âge moyen est d'environ 69 ans. Ces répondants ont une descendance peu nombreuse, ils sont actuellement à la retraite et ont souvent exercé une profession plutôt manuelle qu'intellectuelle. Ils adhèrent à une religion sans pour autant être tous des pratiquants habituels, vivent avec des revenus relativement peu élevés et bénéficient du téléphone.

---

## LE QUATRIEME ARRONDISSEMENT

Au recensement de 1982, le 4ème arrondissement compte 30.640 habitants (13.460 hommes et 16516 femmes) dont 31,9 % entre 55 et 75 ans ou +, ce qui représente + de deux fois la moyenne nationale (14 %) (1), et les retraités sont 5.548 (2.312 hommes et 3.236 femmes).

Il s'agit donc d'un quartier en voie de vieillissement (2), calme voire "résidentiel". Il enregistrait en 1982 le nombre le moins élevé de délits enregistrés et comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous cette tendance se poursuit : (3)

### **Etat statistique de la délinquance enregistrée en 1982 à Lyon**

| Principaux faits constatés |           |                     |                    |              |                    |            |            |              |                     |                             |              |
|----------------------------|-----------|---------------------|--------------------|--------------|--------------------|------------|------------|--------------|---------------------|-----------------------------|--------------|
| Arrdt                      | Homicides | Vols à mains armées | Vols avec violence | Cambriolages | Vols à la roulotte | Vols autos | Vols motos | Vols simples | Attentats aux mœurs | Destructions et Déprédation | Escroqueries |
| 1 <sup>er</sup>            | 6         | 3                   | 131                | 971          | 1 216              | 708        | 256        | 806          | 9                   | 373                         | 250          |
| 2 <sup>e</sup>             | 0         | 10                  | 157                | 800          | 2 740              | 1 129      | 437        | 2 347        | 19                  | 418                         | 481          |
| 3 <sup>e</sup>             | 0         | 0                   | 235                | 1 302        | 2 885              | 846        | 321        | 1 354        | 8                   | 694                         | 349          |
| 4 <sup>e</sup>             | 0         | 4                   | 54                 | 447          | 656                | 239        | 134        | 214          | 9                   | 486                         | 112          |

(1) Si l'on compte uniquement les + de 65 ans le taux reste malgré tout de 19,5 en 1982.

(2) Le pourcentage de retraités atteint 18,1 % de la population de l'arrondissement en 1982 pour une moyenne nationale de 14 % (GAYMU, PAILLOT, PARENTI in "Vieillissement de la Population et activités locales", Cahiers de l'INED, n° 109, 1985 mais le pourcentage des plus de 55 ans était de 31,9 % en 1982 ainsi qu'on peut le voir sur le tableau INSEE page suivante.

(3) Source Mairie de Lyon, décembre 1985.

Caractéristiques de l'échantillon

|      |   |      |
|------|---|------|
| Sexe | M | 48 % |
|      | F | 52 % |

Ici encore les femmes sont en majorité mais elles sont malgré tout moins nombreuses et moins seules que dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement (27 % d'hommes sur 38,5 % de personnes seules) et cette répartition entre les sexes correspond à celle de l'arrondissement. (1)

On trouve p.54 un plan situant plus précisément le quartier de résidence du groupe consulté sur le 4<sup>ème</sup> arrondissement.

---

(1) Cf. tableau p 55.

Echelle approchée 1/14000°

SENS UNIQUES  
VOIES PIÉTONNIÈRES



Le Boulevard de la Croix-Rousse marque la limite entre le 1er et le 4ème, autrefois confondus. Rappelons que la Croix-Rousse fut une ville indépendante jusqu'en 1851.

(1)

| AGE (ANS) | LES DEUX SEXES |       | TOUT APRES |            | SEXE MASCULIN |        | SEXE FEMININ |         |
|-----------|----------------|-------|------------|------------|---------------|--------|--------------|---------|
|           | TOTAL          | %     | ACTIFS     | APRES 1974 | TOTAL         | ACTIFS | TOTAL        | ACTIVES |
| TOTAL     | 30640          | 100,0 | 13460      | 6480       | 14124         | 7340   | 16516        | 6120    |
| 0-19      | 6728           | 22,0  | 296        | 1708       | 3472          | 200    | 3256         | 96      |
| 20-64     | 18052          | 58,9  | 12888      | 4456       | 8528          | 6984   | 9524         | 5904    |
| 65 00 +   | 5860           | 19,1  | 276        | 316        | 2124          | 156    | 3736         | 120     |
| 0-4       | 1340           | 4,4   | ///        | 544        | 712           | ///    | 628          | ///     |
| 5-14      | 3316           | 10,8  | ///        | 732        | 1724          | ///    | 1592         | ///     |
| 15-24     | 4680           | 15,3  | 1852       | 1380       | 2256          | 948    | 2424         | 904     |
| 25-34     | 4616           | 15,1  | 3816       | 1960       | 2252          | 2064   | 2364         | 1752    |
| 35-44     | 3348           | 10,9  | 2748       | 764        | 1680          | 1608   | 1668         | 1140    |
| 45-54     | 3564           | 11,6  | 2712       | 480        | 1628          | 1480   | 1936         | 1232    |
| 55-59     | 2056           | 6,7   | 1372       | 154        | 936           | 748    | 1120         | 624     |
| 60-74     | 4872           | 15,9  | 912        | 296        | 2004          | 458    | 2868         | 444     |
| 75 00 +   | 2848           | 9,3   | 48         | 160        | 932           | 24     | 1916         | 24      |

Le nombre élevé d'actifs après 60 ans peut correspondre aux individus ayant encore des enfants à charge, les plus de 75 ans actifs de notre échantillon étant essentiellement des petits artisans des métiers de la soie et de ses accessoires (bobines, canettes, etc, sont exclusivement fabriquées à Lyon) et la durée de leur vie professionnelle est très longue : nous avons rencontré un fabricant de galons qui travaillait encore à 79 ans !

(1) Population totale, Population active par sexe et âge, 4ème arrondissement  
Source INSEE recensement 1982.

NATIONALITE

|           | 4ème |
|-----------|------|
| Française | 97 % |
| Etrangère | 3 %  |

La répartition est la même que dans le 3ème à 1 % près ainsi que la distribution selon le lieu d'origine qui reste Lyon ou la région Rhône-Alpes. On note malgré tout une population plus importante (6 %) de français originaires du Maghreb.

Q - 133 - VOS ORIGINES

| Français   |        |
|--|--------|
|  | 4ème   |
| Rhône  | 56 %   |
| Départements limitrophes :<br>. Loire et Hte Loire | 5,5 %  |
| Ain  | 6 %    |
| Drôme + Ardèche                                    | 1,5 %  |
| Isère  | 4,5 %  |
| Savoie et Haute                                    | 1 %    |
| Total région                                       | 74,5 % |
| Autres départements 18,5 %                         |        |
| Français nés au Maghreb                            | 6 %    |
| Etrangers d'origine européenne                     | 1 %    |

## Q -131 -AGE

|            | 4ème |
|------------|------|
| 50 - 54    | 10 % |
| 55 - 59    | 21 % |
| 60 - 64    | 15 % |
| 65 - 69    | 17 % |
| 70 - 74    | 14 % |
| 75 - 79    | 12 % |
| 80 et plus | 11 % |

On trouve une population plus jeune dans ce groupe où les 50-59 sont 31 % et les 50 et plus 11 % (au lieu de 23 % dans le 3ème).

Q - 132 - SITUATION FAMILIALE

|                                  | 4ème   |
|----------------------------------|--------|
| Célibataires                     | 14,5 % |
| Mariés ou vivant<br>maritalement | 53 %   |
| Veuf (ve)                        | 25 %   |
| Divorcé(e) ou<br>séparé(e)       | 6 %    |
| N.R.                             | 1,5 %  |

La population d'individus vivant en couple est nettement plus importante dans ce groupe où l'on trouve (1) 38,5 % de personnes seules contre 64,5 % dans le 3ème arrondissement. ce qui peut entrer en ligne de compte au niveau de la convivialité perçue dans les réponses.

| - 101 Variable<br>V121/4 | Value | Absolute<br>Freq | Relative<br>Freq | Cum<br>Freq(Pct) |
|--------------------------|-------|------------------|------------------|------------------|
|                          | 0.000 | 1                | 0.500            | 0.500            |
|                          | 1.000 | 77               | 38.500           | 39.000           |
|                          | 2.000 | 85               | 42.500           | 81.500           |
|                          | 3.000 | 37               | 18.500           | 100.000          |
| Valid Cases =            | 200   |                  |                  |                  |
| Missing Cases =          | 0     | Total            | 200              | 100.000          |

Cf. Q - 101 Listing "Stat 80" de nos données.

Q - 134 - NOMBRE D'ENFANTS

|              | 4ème   |
|--------------|--------|
| Sans enfants | 27,5 % |
| 1 enfant     | 21,5 % |
| 2 enfants    | 20,5 % |
| 3 enfants    | 14,5 % |
| 4 enfants    | 7,5 %  |
| 5 enfants    | 4,5 %  |
| 6 enfants    | 1,5 %  |
| 7 enfants    | 2 %    |
| 8 enfants    | 0,5 %  |

Ce groupe a eu davantage d'enfants que celui du 3ème (27,5 % de sans enfant contre 38 % dans le 3ème), la moitié de l'échantillon vivant en couple. Ce qu'on peut sans doute rapprocher aussi d'une propension plus importante à la convivialité que viendrait renforcer la cohabitation avec les enfants : puisque les individus de ce groupe ayant encore des enfants à charge sont plus nombreux : 15 % sur 31 % des 50-59 ans contre 3 % dans la même classe d'âge pour le groupe du 3ème arrondissement.

Q - 135 - ACTIVITE PROFESSIONNELLEDepuis quel âge travaillez-vous ?

|                        | 4ème   |
|------------------------|--------|
| Depuis l'âge de 10 ans | 2,5 %  |
| Depuis l'âge de 12 ans | 14 %   |
| Depuis l'âge de 15 ans | 19,5 % |
| Depuis l'âge de 16 ans | 15 %   |
| Depuis l'âge de 17 ans | 3,5 %  |
| Depuis l'âge de 18 ans | 9 %    |
| Depuis l'âge de 19 ans | 2 %    |
| Depuis l'âge de 20 ans | 16 %   |
| Sans profession        | 5 %    |
| Non réponses           | 13,5 % |

Les individus de ce groupe ont commencé leur vie professionnelle plus tôt que ceux du 3ème - 51 % ont travaillé avant 16 ans contre 38 % dans le 3ème - et la tradition des métiers de l'artisanat du 4ème (métiers de la soie et du textile en général) n'est sans doute pas étrangère à cette situation). Par ailleurs contrairement à toutes les autres questions, on obtient ici moins de non-réponses dans ce groupe que dans celui du 3ème. Ce qui pourrait s'expliquer par l'attachement traditionnel des ouvriers du textile à leur profession. Profession dont ils ont tendance à être fiers et qu'ils revendiquent comme un art véritable.

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

|   |   | 4ème |
|---|---|------|
| 1. Agriculteurs exploitants                             |   |      |
| 2. Artisans, commerçants<br>et chefs d'entreprises      | Artisans  | 13   |
|   | Commerçants et assimilés  | 15   |
|   | Chefs d'entreprise de<br>10 salariés ou +   | -    |
| 3. Cadres et professions<br>intellectuelles supérieures | Professions libérales   | 1    |
|   | Cadres de la fonction<br>publique, professions<br>intellectuelles et<br>artistiques | 4    |
|   | Cadres d'entreprise   | 3    |
| 4. Professions intermédiaires                           | De la santé de la fonc-<br>tion publique et assimilés                               | 20   |
|   | administratives et commer-<br>ciales des entreprises                                | 8    |
|   | techniciens   | 6    |
|   | contremaîtres, agents de<br>maîtrise  | 1    |
| 5. Employés   | de la fonction publique   | 8    |
|   | administratifs d'entreprise   | 3    |
|   | de commerce   | 18   |
|   | des services directs aux<br>particuliers  | 4    |
| 6. Ouvriers   | qualifiés   | 15   |
|   | non qualifiés   | 8    |
|   | agricoles   | 1    |
| 7. Retraités  |   | 10*  |
| Militaires  |   | 1    |
| 8. Autres personnes sans<br>activité professionnelle    |   | -    |
| TOTAL   |   | 139  |
| Non réponses  |   | 61   |

n'indiquent aucune profession ayant leur retraite et on ne peut penser à des femmes au foyer puisqu'il s'agit pour 9 d'entre eux d'hommes.

On remarque tout d'abord que dix individus se déclarent seulement "retraités" sans indiquer de profession antérieure sur 139 réponses obtenues, ce qui en tenant compte du nombre important de non-réponses (61) peut correspondre au nombre de femmes mariées. Pour cette génération être femme au foyer peut difficilement être considéré comme une profession, même si le mariage représente un statut social appréciable pour ces femmes.

Par ailleurs, les artisans sont en nombre supérieur dans ce groupe ce qui peut correspondre à l'implantation des artisanats et commerces du textile (28 contre 20). D'un autre côté employés et ouvriers sont ici moins nombreux (33 contre 48 et 24 contre 34) ce qui peut expliquer l'avantage de ce groupe au niveau des ressources. Cependant les non-réponses nous incitent à la prudence leur nombre étant bien supérieur à celui obtenu sur le 3ème.

La répartition ainsi obtenue n'est pas éloignée de celle obtenue par l'INSEE en 1982 pour l'ensemble de l'échantillon :

INSEE T 11

POPULATION TOTALE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

| CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE                    | LES DEUX SEXES |       |
|--|----------------|-------|
|  | TOTAL          | %     |
| TOTAL  | 30840          | 100,0 |
| DONT ACTIFS (10 A 59 ET 61)                        | 13460          | 43,9  |
| 1. AGRICULTEURS EXPLOITANTS                        | 12             | -     |
| 2. ARTISANS, COMMERÇANTS, CHEFS D'ENTREPRISE       | 1080           | 3,5   |
| 3. CADRES, PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES | 1776           | 5,8   |
| 4. PROFESSIONS INTERMEDIAIRES                      | 2796           | 9,1   |
| 5. EMPLOYES  | 4080           | 13,3  |
| 6. OUVRIERS (Y C. OUVR. AGRIC.)                    | 3572           | 11,7  |
| 7. RETRAITES                                       | 5548           | 18,1  |
| 8. AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE  | 11776          | 38,4  |

La répartition des retraités pour l'ensemble du 4ème arrondissement au niveau professionnel est la suivante (1).

|  |       |      |         |      |
|--|-------|------|---------|------|
| 71. ANCIENS AGRICULT. EXPLOIT.                             | 36    | 0,1  | } 18,1% | 12   |
| 72. ANCIENS ARTISANS, COMMER-<br>CANTS, CHEFS D'ENTREPRISE | 424   | 1,4  |         | 200  |
| 73. ANCIENS CADRES ET PROFES-<br>SIONS INTERMEDIAIRES      | 1128  | 3,7  |         | 664  |
| 74. ANCIENS EMPLOYES, OUVRIERS                             | 3960  | 12,9 |         | 1436 |
| 81. CHOMEURS N'AYANT JAMAIS<br>TRAVAILLE                   | 144   | 0,5  |         | 52   |
| 82. INACTIFS DIVERS (C)                                    | 11632 | 37,0 |         | 4472 |

(1) INSEE, recensement 1982.

VOUS ETES ACTUELLEMENT

|                 | 4ème   |
|-----------------|--------|
| En activité     | 27 %   |
| Retraité        | 63,5 % |
| Sans profession | 5,5 %  |
| En chômage      | 2,5 %  |
| Non réponses    | 1,5 %  |

Les actifs sont plus nombreux (27 % contre 11 % dans le 3ème) comme le laissait supposer le nombre de - 65 ans (46 %), mais la majorité de l'échantillon est malgré tout composé de retraités (63 %).

Q - 137 - ADHEREZ-VOUS A UNE RELIGION ?

|              | 4ème   |
|--------------|--------|
| Oui          | 74 %   |
| Non          | 20,5 % |
| Non réponses | 5,5 %  |

Q - 137 - SI OUI, ETES-VOUS PRATIQUANT ?

|                | 4ème   |
|----------------|--------|
| Habituel       | 25 %   |
| Occasionnel    | 27 %   |
| Non pratiquant | 33,5 % |
| Non-réponses   | 14,5 % |

Le nombre élevé de Non-réponses : 14,5 % (1) rend la comparaison difficile avec le groupe du 3ème au niveau de la pratique religieuse. Il semble pourtant que la religion soit

(1) Voir à ce sujet les difficultés rencontrées lors de la passation p. 34.

moins importante pour ce groupe (25 % de pratiquants habituels contre 30,5 % dans le 3ème). On peut supposer une pratique identique à celle des individus du 3ème compte tenu des non réponses. L'adhésion à une religion pourrait donc ici signifier davantage un attachement aux valeurs morales qu'à une pratique religieuse.

Q - 139 - POUVEZ-VOUS SITUER APPROXIMATIVEMENT LE REVENU MENSUEL DE VOTRE MENAGE ?

|                        | 4ème   |
|------------------------|--------|
| - Moins de 2.000 F     | 2 %    |
| - De 2.000 à 4.000 F   | 19,5 % |
| - De 4.000 à 8.000 F   | 25 %   |
| - De 8.000 à 10 000 F  | 16 %   |
| - De 10 000 à 15 000 F | 6 %    |
| - Plus de 15.000 F     | 4 %    |
| - Non-réponses         | 27,5 % |

Les revenus sont ici légèrement supérieurs à ceux du 1er groupe (20 % de 8.000 et plus contre 11,5 % dans le 3ème) même si l'on tient compte du pourcentage élevé de non-réponses (27,5 %) sur un sujet qui relève, comme nous l'avons déjà souligné, du "tabou". Par ailleurs, il s'agit d'un échantillon qui compte à la fois davantage de ménages et d'actifs ce qui pourrait expliquer la différence de ressources entre les deux groupes.

Q - 140 - AVEZ-VOUS LE TELEPHONE ?

|              | 4ème   |
|--------------|--------|
| Oui          | 88,5 % |
| Non          | 7 %    |
| Non-réponses | 4,5 %  |

Les abonnés sont légèrement moins nombreux dans ce groupe : mais il s'agit ici d'un groupe comportant une proportion plus élevée de - 65 ans, classe d'âge qui ne peut bénéficier de l'installation gratuite du téléphone.

En résumé le groupe des individus consultés sur le 4ème arrondissement peut être identifié de la manière suivante.

Il s'agit d'un échantillon composé essentiellement de français. La répartition par sexe permet de reconstituer deux groupes à peu près égaux 52 % de femmes et 48 % d'hommes. Ces individus sont très souvent nés à Lyon ou dans la proche région, ils sont dans l'ensemble plus jeunes et plus actifs que ceux du 3ème, même si la population de retraités reste importante (63 %) et attachent légèrement moins d'importance à la religion.

Ces différences vont nous servir de repères pour l'analyse des résultats qui sera abordée en fonction de la construction du questionnaire, c'est-à-dire par rubriques.

- La saisie des données a été effectuée manuellement, le logiciel en fonction duquel nous avions prévu notre questionnaire n'étant pas accessible au moment voulu. Nous avons du procéder à un codage numérique des 400 questionnaires obtenus et tenons à remercier ici l'équipe de G. DURU, Directeur du Groupement Scientifique "Economie de la Santé" (1) et du Centre de calcul de Lyon I, et plus particulièrement, Nicolas NICOLAYANIS avec qui nous avons pu réaliser le traitement informatique des données. Le travail s'est déroulé en deux temps :

1. Tri à plat, question par question, afin de dégager les diverses tendances contenues dans ces données. Le but de cette approche est de donner une vue analytique de l'ensemble des réponses obtenues. La saisie ayant été faite par questionnaire chaque individu a été pourvu d'un numéro permettant d'isoler les réponses au cas par cas. A la fin de cette étape, nous avons pu définir, selon les hypothèses confirmées par l'analyse des réponses obtenues, deux axes qui servent de support à l'analyse des correspondances et de base pour l'élaboration d'une échelle d'évaluation.

2. C'est ici qu'intervient l'analyse multivariée qui constitue l'outil permettant d'établir d'éventuelles relations ou associations entre les réponses des individus interrogés. La méthode que nous pensons utiliser (analyse de correspondance, PIBAROT 1985), se résume à l'élaboration d'un système factoriel qui comporte les éléments suivants : calcul d'une analyse de correspondances multiples qui donne les valeurs particulières des différents facteurs (pourcentage d'informa-

---

(1) Il s'agit d'un laboratoire de recherche associé au CNRS G.S. Economie de la Santé, 162 avenue Lacassagne 69003 Lyon.

tions contenues) et les coordonnées des items dans le système de calcul des notes en facteurs pour chaque sujet et la représentation du système factoriel dans un espace de deux facteurs.

L'intérêt de cette méthode étant de permettre une visualisation de populations bien discriminées par les variables retenues pour fermer l'axe d'analyse. La sélection des quatre variables retenues est la conséquence d'un choix méthodologique. Nous avons en effet choisi les variables les plus discriminantes pour la population étudiée, en fonction des résultats obtenus grâce au tri à plat. En effet, si en mathématique, il convient de tenir compte de toutes les variables pour arriver à un résultat significatif, par contre dans le domaine des sciences sociales, il semble que le nombre importe moins que la pertinence d'une variable par rapport au problème posé (cf. G. DURU (1)), ce qui implique le petit nombre de variables retenues. La méthode utilisée permet d'utiliser les variables éclatées, c'est-à-dire de tenir compte de toutes les possibilités de réponses, la place d'une variable sur l'axe étant fonction du type de réponse obtenue.

Ces variables sont les suivantes :

Inquiétude face au risque de vol (Q. 10)

V - 8 - 1 = très inquiet

V - 8 - 2 = plutôt inquiet

V - 8 - 3 = pas spécialement inquiet

---

(1) DURU (G), Contribution à l'étude des structures des systèmes complexes dans les Sciences Humaines, Thèse d'Etat, Mathématiques, Lyon I, juillet 1980, infra.

Inquiétude face au risque d'agression en dehors du domicile (Q. 12)

- V - 11 - 1 = très inquiet
- V - 11 - 2 = plutôt inquiet
- V - 11 - 3 = pas spécialement inquiet.

Inquiétude face aux sorties hors du quartier (Q. 98)

- V - 117 - 1 = très inquiet
- V - 117 - 2 = plutôt inquiet
- V - 117 - 3 = pas spécialement inquiet

Inquiétude face aux éventuels ennuis à domicile

- V - 131 - 0 = non-réponses
- V - 131 - 1 = très inquiet
- V - 131 - 2 = assez inquiet
- V - 131 - 3 = peu inquiet
- V - 131 - 4 = pas du tout inquiet

L'histogramme des valeurs propres de la matrice ainsi obtenue indique une valeur relative de 23,63 % pour l'axe 1 (horizontal) et de 18,80 % pour l'axe 2 (vertical), ce qui est une bonne moyenne pour ce genre de méthode selon les informaticiens qui nous ont guidé dans ce travail. Mais avant d'aborder l'analyse des résultats nous exposons les conclusions que nous avons tiré des recherches que nous avons pu consulter autour du thème de notre travail.

### III - REGARDS SUR LA BIBLIOGRAPHIE

Il n'existe pas de concept sociologique, ou psychologique, de l'insécurité, même si certains, et plus particulièrement PAUCHET (1983), parlent de "nouveau concept politique". En fait, le terme renvoie à une multitude de sens ou de connotations plus ou moins ancrés dans l'imaginaire collectif : violence incontrôlée et/ou incontrôlable, violence fantasmagorique et/ou fantasmée, violence fondatrice, violence chiffrée, violence sociale (ACKERMAN, DULONG, JEUDY, 1982).

Dans le langage courant, le terme désigne généralement, de nos jours, une construction sociale qui sert à représenter à la fois les conduites, les attitudes et les émotions réactionnelles liées au phénomène criminel.

Par ailleurs, si l'on admet que le "sentiment est un état affectif dont les causes sont d'ordre intellectuel et moral" (1), le "sentiment d'insécurité" est donc l'état affectif dans lequel chacun est projeté par la perception qu'il a de l'insécurité. Notion bien floue que cet état, et nous préciserons donc d'emblée la connotation qu'il convient de lui donner dans ce travail. Dans le cadre de cette étude, il s'agit de l'état désigné sous le terme de "peur du crime"(2) par les chercheurs anglo-saxons pour lesquels il recouvre la peur de la criminalité en général, même si certains le nuancent. Ainsi VAN DIJK (1980) élargit le terme en le renvoyant à "l'opinion concernant le crime", et CONKLIN(1975) inclut sous ce vocable jusqu'à "la victimisation indirecte".

---

(1) Définition du Larousse en 3 volumes, édition 1983.

(2) En langue anglaise, l'expression "fear of crime" recouvre la peur engendrée par l'ensemble des délits et crimes.

Plus modestement, nous nous référerons à ce que tout le monde redoute, tout au moins selon les études et les sondages réalisés en ce domaine : principalement les vols et les agressions. C'est-à-dire au phénomène criminel tel qu'il peut menacer les citoyens à la fois dans leurs biens et dans leur intégrité physique. Or la menace est un élément fondamental du phénomène criminel. Les menaces que font peser les délinquants actifs ou potentiels sur la société donnent en quelque sorte naissance à l'inquiétude, aux craintes, c'est-à-dire à la "peur du crime".

Que le phénomène criminel engendre la peur, voire l'angoisse, n'a rien d'extraordinaire et encore moins de nouveau. DELUMEAU (1980) et BRODY (1974) nous rappellent fort à propos que l'histoire des peuples est traversée de manifestations de violence et d'insécurité. Ce qui paraît nouveau, si l'on en croit les sondages d'opinion si courants de nos jours, c'est l'ampleur que semble atteindre le "sentiment d'insécurité" et son augmentation depuis une dizaine d'années dans les zones urbaines des pays développés. En conséquence, ce phénomène a rejoint les préoccupations primordiales de l'état. Acte est donc pris de cette peur au niveau gouvernemental, et en France, par exemple, au-delà des régimes, différentes instances ont été mises en place. Ces instances ont donné lieu à des Rapports : Rapport CHAVANON (1976) Rapport PEYREFITTE (1977), et, plus près de nous, un effort novateur a été fait avec la création, en mai 1981, de la Commission des Maires. Cette commission a rendu, en décembre 1982, un Rapport que l'on surnomme le Rapport BONNEMAISON, du nom de son Président. Il propose une politique de prévi-

sion cohérente et ambitieuse avec des relais de concertation nationaux, départementaux et communaux aptes à s'attacher à la reconstruction de ce tissu social dont la détérioration fait, nous dit-on, le lit de la criminalité (1).

Qu'en est-il de cette peur ? Aperçu des travaux antérieurs.

Les sondages d'opinion aux U.S.A., par exemple, montrent l'augmentation progressive du "sentiment d'insécurité" depuis le début des années soixante. Un des plus récents sondages américains indique que 40% de la population de ce pays est actuellement "hautement inquiète d'être agressée", et que la moitié dispose d'armes pour se protéger, certains allant même jusqu'à s'habiller de façon insignifiante pour éviter d'attirer l'attention des prédateurs (Research and Forecast Inc, 1980).

D'autres études : ERSKINE (1974), BRAUMGART et alii (1980), GAROFALO (1979), SHOTLAND (1979) confirment cette tendance. A Londres, un quart des habitants déclarent "avoir peur de sortir à la tombée de la nuit". Des sondages effectués en Belgique et aux Pays-Bas font état de résultats similaires (VAN DIJK, 1980 ; JANSSEN et alii, 1981; KEGELS, 1982). En France, un sondage IFOP réalisé en 1981 s'accorde avec cette tendance : 54% des français interrogés déclarant avoir peur de sortir la nuit dans les rues de leurs villes, et 62% redoutant d'être cambriolés.

---

(1) "LA SECURITE DANS LES VILLES", Colloque de CHAMBERY, Maison de la Promotion sociale, 29 Janvier 1983, Organisé par la ville de CHAMBERY et la COMMISSION DES MAIRES POUR LA SECURITE, sous le patronnage des Ministres de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Justice et de la Jeunesse et des sports.

D'après ces constatations, certains affirment que la "peur du crime" est en passe de devenir un problème plus important que la criminalité elle-même dans la mesure où elle est susceptible, si ce n'est de paralyser, tout au moins de gripper les rouages de la société et de nuire, en tout premier lieu, à la qualité de la vie (1). Si les citoyens redoutent la rue, en viennent à ne plus sortir, cela peut conduire à un appauvrissement des relations sociales et des activités de loisirs, de la vie socio-culturelle, voire commerciale de la cité. JEUDY (1983) va plus loin dans ce sens en affirmant que "l'histoire de l'insécurité finit par rassembler tous les signes de la mort de la vie sociale et affective".

Ainsi rumeurs et inquiétude peuvent entraîner la désertion de certains lieux des zones urbaines et, par là-même, favoriser différentes formes de criminalité. Nous en prendrons pour exemple le problème posé aux riverains des rues piétonnes de nos grandes villes et qui manifestent un important "sentiment d'insécurité" face à la désertification de leur quartier la nuit. On pourrait en effet, la nuit venue, comparer ces lieux à un décor de fête abandonné, et il est vrai que l'abondance des magasins qui y sont regroupés en font le théâtre privilégié de cambriolages dont l'importance et le nombre insécurise les riverains (DU POUGET, 1983).

Au niveau individuel, CONKLIN (1975) démontre que les citoyens, ainsi rendus craintifs, mettent en place des stratégies de défense en développant une prudence excessive qui les rend méfiants, voire agressifs et intolérants.

---

(1) voir aussi SOUBIRON-PAILLET, 1982.

Ce comportement conduit à l'appauvrissement de leur propre environnement : réduction des contacts, des interactions, des échanges sociaux, ce qui aboutit, en conséquence, à la diminution de la solidarité collective.

On peut aussi redouter que le "sentiment d'insécurité" favorise le développement des groupes d'auto-défense, qu'il appuie les pressions exercées sur le système pénal ou encore qu'il soit manipulé comme un instrument de contrôle social permettant de maintenir les citoyens appauvris relationnellement et apeurés, dans un état de stress et d'inquiétude favorable à la généralisation de comportements hyper-individualistes, de renfermement et d'agressivité et permettant la mise en place d'un gouvernement autoritaire (MEUNIER et COING, 1982). Rappelons néanmoins que le vote des mesures de protection et de prévention ne peut se faire, dans le cadre d'une démocratie, sans un certain soutien de la population, soutien fondé sur l'idée que la criminalité a atteint un taux inacceptable.

D'autre part, il est probable que les mesures de répression réclamées dans cette situation contribuent en fait à augmenter le taux officiel de délinquance. C'est la logique même : s'il y a plus de policiers, il y a davantage d'interventions, donc de délits répertoriés. Par contre, rien ne prouve que ces mesures protègent mieux les citoyens dans le sens où elles n'impressionnent en aucune manière le délinquant décidé à agir. Elles n'ont pas d'effet dissuasif, et, de ce fait, ne participent aucunement de la prévention (HOUGHT et HEAL, 1982 ; BRODY, 1983).

Dans ce sens, parler de lutte contre la criminalité et/ou prendre des mesures d'intervention contre la criminalité

participe en quelque sorte de l'adage "il n'y a pas de fumée sans feu" : si on en parle tant, c'est que le nombre des délits augmente. Cette représentation, fortement induite, crée un contexte dans lequel les infractions les plus bénignes vont prendre une signification sans rapport avec leur portée réelle. C'est la criminalisation progressive ou : "l'amplification de la déviance".

Par ailleurs, on peut s'interroger sur la validité des statistiques criminelles comme indicateurs fiables de l'activité délinquante (BOTTOMLEY et COLEMAN, 1981) si le phénomène criminel est, dans une certaine mesure, quantifiable comme en témoignent les statistiques officielles de la Justice et de la Police, les chiffres obtenus peuvent être interprétés de différentes manières et leur signification sociale, leur impact, dépendent en définitive de la réceptivité du public, c'est-à-dire de notre sensibilité à l'égard de la criminalité en fonction de la manière dont ces chiffres nous sont présentés. Ainsi pour ROBERT (1976) : "les statistiques criminelles, manipulées sous tous azimuts, souvent incohérentes, sont toujours utilisées pour justifier le renforcement des appareils répressifs et participent régulièrement à l'intoxication sur le thème de l'ordre et de la sécurité. Tantôt on crie au loup de la criminalité pour multiplier les dispositifs policiers, tantôt on invoque une baisse des mêmes statistiques pour démontrer l'efficacité de ces dispositifs et établir la nécessité de la poursuite des options répressives engagées. Tantôt, enfin, on joue sur les deux registres à la fois".

De la même manière, les sondages d'opinion basés bien souvent sur des questions inductrices, voire réductrices, ne permettent pas une analyse approfondie de la façon dont les interviewés perçoivent la criminalité et la menace

qu'elle représente pour eux, leur entourage, leur ville, et encore moins la façon dont ils réagissent en tant que victime potentielle pour le moins. En somme un "sentiment d'insécurité" élevé peut avoir des conséquences néfastes, directes ou indirectes, aussi bien sur les libertés individuelles que sur la qualité de la vie de chaque citoyen et de la cité en général. C'est dans cette mesure qu'il pourrait devenir un problème social plus important que la criminalité elle-même. A notre avis, c'est se fourvoyer que de poser le problème en séparant des phénomènes aussi inextricablement liés que "peur du crime" et criminalité.

Ainsi posée, la "peur du crime" constitue depuis environ quinze ans un important sujet de recherche et de très nombreuses études ont été réalisées dans le cadre du courant actuel de la recherche criminologique : à savoir l'interactionnisme individu/société/criminalité (VAN DIJK, 1979, GAROFALO, 1981 ; CONKLIN, 1975 ; SKOGAN, 1981 ; COURTIS et DUSSUYER, 1970). Ces travaux s'appuient souvent sur une évaluation de l'opinion des individus interrogés au moyen de questions standardisées sur leurs préoccupations, leurs comportements, leurs inquiétudes face à la criminalité, puis sur l'association des réponses obtenues avec des variables telles que âge, sexe, expérience de victimisation, lieu de résidence, etc... afin de connaître à la fois l'ampleur et la répartition du "sentiment d'insécurité" ainsi que ses déterminants et ses conséquences (HINDELANG, GOTTFEELSON, GAROFALO, 1978, LISKA, LAWRENCE, SAN-CHIRICO, 1982), méthode dont nous nous sommes inspiré.

D'après le travail de recensement et de bibliographie critique que nous avons réalisé, ces études s'accordent sur plusieurs points :

1°) La "peur du crime" est généralement plus forte chez les femmes (RIGER & GORDON,1981; BAUMER,1978; DUBOW et alii,1979, RIGER et alii,1981) et chez les personnes âgées (YIN,1980 ; ANTUNES et alii,1977, CLEMENTE & KLEIMANN,1976; CLARK & LEWIS, 1983, CUTLER,1979); c'est à dire chez ceux qui sont d'emblée perçus comme les plus faibles et peuvent se vivre comme tels même si les statistiques officielles de la criminalité prouvent que ces catégories sont en fait peu touchées par la délinquance en général. Cette analyse pourrait s'interpréter comme une projection : la représentation collective de l'être faible que le délinquant bouc-émissaire, mauvais objet par excellence, menace. Mise en place subjective et artificielle des acteurs qui autorise l'homme à se mettre en scène dans un rapport de force sous les traits du "justicier défenseur de la veuve et de l'orphelin".

2) Plus la peur est grande, plus les comportements tendent à la protection et au renfermement (GAROFALO,1979; BALKIN, 1979, CONKLIN, 1975; SHOTLAND, 1979). Il s'agit d'éviter à tout prix de prêter le flanc à la délinquance, c'est le premier souci, au risque de la mort des relations sociales.

3°) Plus la peur est grande, plus grande est la demande de protection, avec, parallèlement, demande de sanctions pénales accrues envers les délinquants. C'est un appel à la fonction réassurante de la Loi, à la démonstration massive des mesures de protection de l'ordre public, aux représentants de l'ordre que les citoyens insécurisés voudraient omniprésents (BIDERMAN et alii,1967; DUSSUYER,1979, MIRAUDE,1981).

4°) Il semble que plus le niveau scolaire est faible, plus la peur est grande. Les capacités réduites à l'abstraction et au raisonnement ne permettent pas la mise à distance et l'interprétation rationnelle des événements, par exemple des faits divers trop souvent montés en exergue par les media. De plus, le statut social des sujets n'ayant pas bénéficié d'une scolarité normale est souvent précaire et leur insertion professionnelle médiocre, ce qui favorise leur assimilation à la catégorie de délinquants potentiels plutôt qu'à celle de "bons citoyens" porteurs des normes sociales de réussite et de bien-être (LAVRAKAS, 1980; STINCHCOMBE et alii, 1980). Soulignons, en outre, l'association fréquente mass-média/ peur du crime : WOBERT GUNTHER, 1982, SOUBIRAN-PAILLER, 1982, SCHNEIDER, 1979.

5°) La zone de résidence est un facteur qui peut jouer dans les deux sens : sécurisant lorsqu'on habite un quartier réputé "tranquille", ou une zone rurale ; insécurisant lorsqu'on vit dans un quartier "chaud" ou dont l'habitat est en voie de détérioration (GAROFALO, LAUB, 1978 ; LISKA et alii, 1982).

6°) Enfin l'origine ethnique est considérée, plus particulièrement aux U.S.A. où le problème noir est crucial, comme un facteur ambivalent dans le sens où la différence est insécurisante à la fois pour l'étranger qui se trouve confronté à une culture et à des normes différentes des siennes, et pour l'autochtone qui redoute précisément tout ce qui est autre. L'autre rapidement assimilé au déviant... Plus on a peur, plus on fait peur, pourrait-on dire (LAVRAKAS, 1980).

Représentation que nous retrouverons à l'oeuvre dans notre échantillon à propos des immigrés, essentiellement nord-africains.

En résumé : l'analyse bibliographique a permis d'établir que :

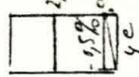
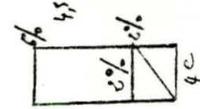
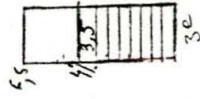
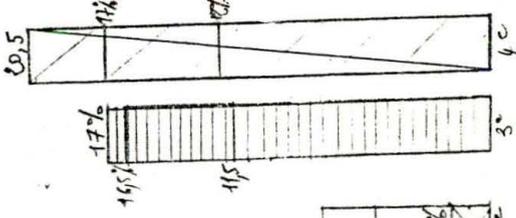
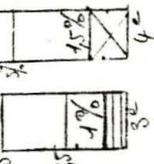
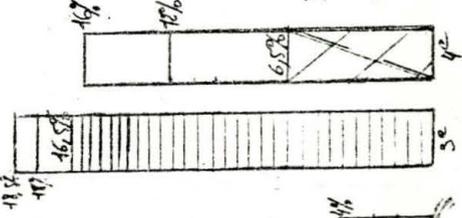
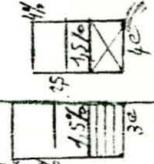
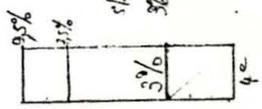
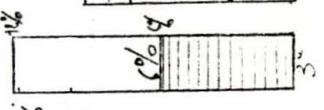
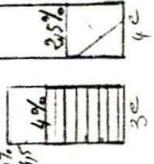
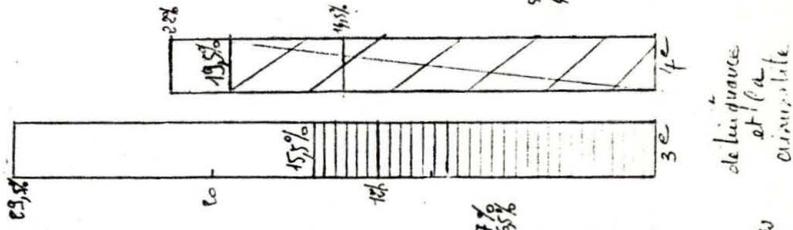
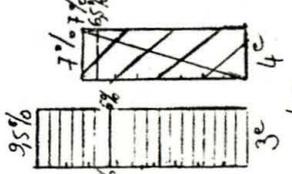
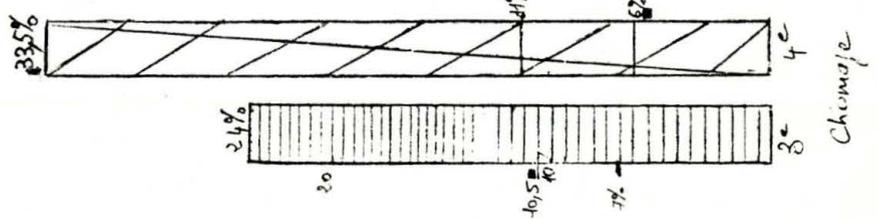
- Le sentiment d'insécurité est en augmentation de façon semble-t-il disproportionnée par rapport aux courbes de criminalité ;
- Face au fait, connu ou fantasmé, les attitudes sont diverses mais les personnes âgées semblent plus vulnérables à l'insécurité, d'où l'intérêt que représente un sondage sur un terrain réputé plus sensible ;
- La zone de résidence constitue un facteur double sens : sécurisant lorsqu'on habite un quartier calme, insécurisant lorsque ce quartier est réputé "chaud" ;
- Le fait criminel lui-même a changé d'impact en se médiatisant. Il est véhiculé plus rapidement et par davantage d'intermédiaires, ce qui en fait un enjeu pour journalistes (scoop), politiciens (thème de campagne), hommes d'affaires (industrie de la protection)...
- Aucune étude en France à ce jour n'a réellement tenté d'approfondir les paradoxes du sentiment d'insécurité en fonction des risques encourus, d'où l'objectif de cette recherche : mieux cerner les divers paramètres qui favorisent ou régulent ce type d'attitude.

#### IV - ANALYSE DES RESULTATS PAR TRI A PLAT

Il a été réalisé à l'aide du programme informatique "STAT 80" auquel nous avons eu accès grâce à la gentillesse de G. DURU, "Directeur du G.S. Economie de la Santé" et du Centre de calcul de Lyon I. Le listing obtenu nous a permis de construire les tableaux qui suivent. Pour ce travail nous suivons la plupart du temps l'ordre des questions et des rubriques.

La représentation graphique des réponses à la première question concernant les principales causes de soucis fait l'objet du tableau ci-après et évoque davantage les buildings d'une cité moderne que la représentation scientifique, nous le gardons un peu à titre anecdotique.

---



#### IV - 1 - PERCEPTION DU "SENTIMENT D'INSECURITE"

On peut aborder la perception du "sentiment d'insécurité" dans les deux groupes consultés en fonction des réponses obtenues principalement à deux questions : Q 1 - 3 et Q 29.

1. La toute première "les principales causes de souci" est une question semi-ouverte. Plusieurs possibilités de réponses sont offertes au répondant qui peut aussi exprimer à la rubrique "Autres" des préoccupations différentes.

Les deux principales "causes de souci" sont les mêmes pour les deux groupes : "chômage" et "maladie et santé" avec cependant une proportion plus élevée d'individus préoccupés dans le 4ème arrondissement. On ne peut s'étonner de la place accordée ici au chômage étant donné les problèmes actuels liés à l'emploi. Par contre, on remarque d'emblée un indicateur possible de l'"effet de génération" défini dans l'introduction : l'importance des soucis de santé étant ici directement liée à l'âge de la population interrogée. On peut, en effet, logiquement penser que, en dépit des progrès de la médecine dans le domaine de la gérontologie, le vieillissement entraîne une fragilisation de l'organisme et une plus grande fatigabilité. Cette évolution étant vécue comme un affaiblissement des défenses face aux maladies. Nous avons d'ailleurs relevé un "tabou" qui peut sembler révélateur dans les réunions de nombreux clubs du 3ème âge où il est recommandé, sinon "interdit" de parler de maladies. Selon le Directeur d'une Résidence pour personnes âgées, la préoccupation est si forte, que l'état de santé pourrait devenir le seul sujet de conversation, d'où cet interdit,

aisément contournéd'ailleurs, comme nous avons pu le vérifier, par les conversations sur les faits divers : du risque d'agression le discours passe aux capacités de défense, à la faiblesse due à l'âge pour revenir à la santé...

C'est peut-être dans ce sens que l'on pourrait parler d'une sociabilité de la délinquance : dans la mesure où le risque, le danger, la peur (de l'agression ou de la maladie) constituent des sujets de conversation générale qui autorisent une solidarité momentanée que ce soit autour d'un évènement précis (faits divers dans le journal, maladie d'une amie, etc...) ou de généralités sur la société. Dans cet ordre d'échanges sociaux pourrait s'inscrire une "amplification de la déviance" (1) alimentée par les rumeurs et l'intolérance provoquée par des comportements qui n'ont rien d'illégal mais qui peuvent être perçus comme menaçants par une population diminuée physiquement.

---

(1) Voir notre Rapport intermédiaire.

PRINCIPALES CAUSES DE SOUCI

|                  | 4ème   | 3ème  |
|------------------|--|---|
| - Premier lieu   | . Chômage 33,5 %<br>. Maladie et santé 20,5 %<br>. Délinquance 19,5 %  | . Chômage 24 %<br>. Maladie et santé 17 %<br>. Insécurité 16,5 %                  |
| - Deuxième lieu  | . Délinquance 22 %<br>. Insécurité 16 %<br>. Maladie et santé 12 %     | . Délinquance 29,5 %<br>. Insécurité 18 %<br>. Isolement des personnes âgées 12 % |
| - Troisième lieu | . Maladie et santé 17 %<br>. Délinquance 14,5 %<br>. Insécurité 12,5 % | . Insécurité 18,5 %<br>. Maladie et santé 16,5 %<br>. Délinquance 12 %            |

La distinction essentielle se situe justement au classement attribué par chaque groupe à l'insécurité. En effet alors que dans le 3ème arrondissement, elle vient en premier lieu pour 16,5 % des individus interrogés, elle n'apparaît qu'en second lieu pour ceux du 4ème arrondissement, et en seconde position derrière la délinquance (qui reste plus préoccupante pour le groupe du 3ème arrondissement résidant dans l'arrondissement dans lequel on enregistre le nombre le plus élevé de délits).

2. Par ailleurs, il semble, à la lecture des réponses ouvertes obtenues à la Q - 29 : "Pour vous, l'insécurité c'est quoi ?" que le "sentiment d'insécurité" soit plus prégnant dans le groupe du 3ème arrondissement. En effet, si les réponses des deux groupes s'équilibrent autour de trois thèmes principaux :

- Peur de l'agression
- Méfiance permanente envers autrui
- Peur de sortir surtout le soir,

on remarque des positions plus tranchées pour le groupe du 3ème. Ainsi, si dans le 4ème arrondissement, on se "méfie des voleurs", dans le troisième la tendance est plutôt à "ne jamais pouvoir faire absolument confiance à personne". Alors que dans le 4ème, "l'insécurité", c'est davantage la délinquance : "l'excès des agressions qui oblige à être prévoyant, dans le 3ème le mot est plus facilement connoté à un sentiment plus diffus "c'est tout ce qui nous entoure", "plus aucun ordre", qui associe plus aisément délinquance et insécurité.

Il semble exister dans le discours des individus du 4ème une sorte de distance entre la délinquance et l'insécurité, distance qui tend à disparaître chez ceux du 3ème.

Comme si la fréquence des délits favorisait le rapprochement délinquance = insécurité. Et si l'on prend en compte les caractéristiques socio-démographiques des deux groupes, on remarque que les individus du 3ème sont, comme nous aurons l'occasion de le voir, davantage locataires que propriétaires et qu'ils disposent de revenus légèrement inférieurs à ceux du 4ème. Par ailleurs la proportion de femmes est nettement plus élevée (64,5 % contre 52 %) dans le 3ème ainsi que la proportion de personnes vivant seules (69,5 % contre 38,5 %). De nombreuses réponses soulignent aussi cette insécurité liée :

- Au sexe qui fait qu'on "doit se sentir toujours aux aguets, même chez soi, et ne plus pouvoir vraiment circuler librement lorsqu'on est seul ou femme". "C'est d'avoir peur dans la rue lorsque je suis seule, il me faut toujours quelqu'un avec moi".
- Et à l'âge : "être âgée et mal protégée".

Cette "féminisation de l'insécurité", nous en retrouverons les signes tout au long du déroulement de ce travail. Cette peur spécifique est d'ailleurs soulignée par quelques-uns des hommes interrogés : "deux femmes de ma famille qui se sont fait agresser dans la rue pour quelques francs". Et l'on remarquera plus loin que les femmes seules sortent encore moins le soir que les hommes, observant une sorte de couvre-feu dès la tombée de la nuit. Renforcée par la fragilisation de l'âge, la peur des femmes est alimentée par l'isolement (la majorité des personnes seules résidant dans le 3ème, (69,5 %) sont des femmes : 64 %), 32 % seulement d'entre elles ont eu des enfants et ceux-ci vivent générale-

ment assez loin puisqu'elles sont très nombreuses à fréquenter de la famille sur le quartier (9 %).

A noter d'ailleurs à ce sujet que cette solitude des femmes âgées est très visible dans les établissements sanitaires de long séjour réservés aux personnes âgées du département dans lesquels on enregistre environ trois entrées de femmes pour une entrée d'homme (1), et l'on sait que les femmes vivent plus longtemps que les hommes, ce qui au-delà du problème démographique, pose la question de leur sécurité à long terme.

Les manifestations du Mouvement de Libération des Femmes ont, en leur temps, tenté d'attirer l'attention sur l'enfermement des femmes à la maison, loin du marché du travail et loin des "rues". "La nuit est à nous" fut un slogan féministe important et s'il est vrai que la libération des femmes passe par l'éducation et que de nombreux efforts ont été faits dans ce sens, il n'en reste pas moins que la libre circulation des femmes reste à conquérir et que leurs "territoires" sont encore limités. C'est bien un peu cette peur spécifique des femmes que semble confirmer l'importance du sentiment d'insécurité ressenti et exprimé à travers les réponses obtenues dans le 3ème, comme nous venons de le voir, l'échantillon étant ici majoritairement féminin.

3. La première question ouverte : "Pour vous l'insécurité c'est quoi ?" a fourni de nombreuses réponses, souvent détaillées : 158 réponses ouvertes dans le 3ème et 166 dans le 4ème.

L'intérêt principal étant ici de tenter de repérer

---

(1) Source : Observatoire Régional de la Santé, Lyon 1985.

les représentations sociales du sentiment d'insécurité à travers le langage utilisé. C'est la richesse essentielle de ce type de questions que de permettre aux répondants de s'exprimer avec leurs propres mots en dehors (tant que faire se peut puisqu'il reste toujours l'énoncé de la question) de la terminologie du questionnaire.

On peut articuler les réponses obtenues autour de trois grands axes dont la synthèse pourrait être symbolisée par la réponse suivante :

"L'insécurité, c'est ne pas pouvoir sortir seul - seule surtout - , (1) le soir après 20 heures sans risque de se faire agresser et voler". Nous analyserons donc les réponses en trois étapes :

- La peur de l'agression
- La méfiance permanente envers autrui
- La peur de sortir surtout le soir.

#### - LA PEUR DE SORTIR SURTOUT LE SOIR

"Gens de bien aiment le jour et les méchants la nuit" (2).

Il est bien connu que dans le noir l'imagination se déchaîne, il n'est que de voir l'utilisation qui en est faite dans les films d'épouvante pour s'en persuader, les plus terrifiants étant ceux où justement on ne voit pas le

---

(1) C'est nous qui soulignons.

(2) Proverbe populaire dont on ne connaît pas l'origine mais qui nous a été cité plusieurs fois au cours de la passation des questionnaires.

danger - (1) le mécanisme est simple : la vue permet une juste appréhension des dangers réels alors que l'obscurité accentue notre isolement de même que le silence et nous insécurise. "Autant de raisons convergentes qui expliquent le malaise engendré chez l'homme par la venue de la nuit et les efforts de notre civilisation urbaine pour faire reculer le domaine de l'ombre et prolonger le jour par l'éclairage artificiel" (2).

La peur de la nuit n'est pas spécifique à notre époque et nombreux sont les historiens qui s'accordent sur ce point (3). Selon DELUMEAU, jusqu'à la fin du XVIIIème siècle, la nuit était tellement liée à "l'insécurité" et au crime qu'on punissait plus sévèrement ceux qui avaient attaqué quelqu'un après la fin du jour "car la victime pouvait alors moins bien se défendre et plus difficilement obtenir du secours" (4).

Le lien semble évident pour les individus que nous avons interrogé et semble les conduire à un évitement obligé des sorties nocturnes : 63 % des habitants du 3ème et 44 % du 4ème ne sont pas sortis après 20 H depuis plus d'un mois. Certains précisant même la date de leur dernière sortie qui peut aller de deux mois à plusieurs années et on remarque parmi ces commentaires plusieurs "jamais" catégoriques dans la mesure où ils sont soit soulignés soit ponctués de points

---

(1) On pense ici au roi du suspense : Alfred HITCHCOCK, et plus spécialement à son chef-d'oeuvre "Psychose": on ne voit ni l'assassin ni la victime mais le sang qui s'écoule dans la douche une fois le rideau tiré. Meurtre et meurtrier sont seulement suggérés et c'est de l'invisible que naît l'angoisse.

(2) DELUMEAU *ibid.* p 90.

(3) Et pour FERRERO, il était possible de reconstruire l'histoire à partir de la peur, sentiment qui selon lui n'a pas pu ne pas jouer un rôle fondamental dans l'histoire des sociétés humaines.

(4) DELUMEAU, *ibid.* p 92.

de suspension , soit les deux, et de nombreux "A mon âge", donnant à lire une "évidence" ce qui est d'autant plus surprenant qu'il s'agit ici d'une question fermée et présentée sous forme de réponses à cocher. A tel point qu'on ne sait plus s'il s'agit d'un style de vie (on ne sort plus le soir à partir d'un certain âge), ou d'une contrainte née de l'insécurité accentuée sur le 3ème par la féminisation de l'échantillon. Car si 73,5 % des individus du 3ème et 66,5 % de ceux du 4ème estiment que l'amélioration de l'éclairage public est une précaution plutôt utile contre la délinquance et la criminalité, par contre à la question : "Qu'est-ce qui éventuellement vous retient de sortir ou de sortir plus souvent ?" (1), 47,5 % des individus du 3ème et 42,5 % de ceux du 4ème répondent : "on n'a plus la santé, la forme physique" reléguant loin derrière (29 et 25,5 %) "le risque d'avoir des ennuis : vol agression".

Il semble qu'on assiste à une sorte de chassé-croisé entre un style de vie dans lequel la tranquillité à la maison serait prépondérante (2), la fragilisation d'une génération vieillissante, et les peurs ancestrales de la nuit que rien ne semble pouvoir circonscrire ("Il faut être rentré à 20 H") et que viennent attiser l'isolement et le vieillissement : "avec l'âge on est moins alerte, les petits enfants sont adultes, les contacts familiaux réels beaucoup plus rares, on se téléphone" (3) et nous aurons l'occasion de revenir sur ce point lors de l'exposé des sorties et déplacements hors du quartier. On pressent l'idée de "ça ne se fait pas"

---

(1) Question n° 80, fermée.

(2) Question 82 = 61 % des habitants interrogés sur le 3ème et 62 % sur le 4ème préfèrent "sortir de temps en temps"

(3) Femmes du 3ème.

un peu comme si la nuit excluait les personnes âgées de son domaine, de la même manière qu'elle exclut les femmes. Interdit dont le sens serait social et normatif à la manière d'un enfermement obligé des femmes : "Les personnes âgées, surtout les femmes, ne sont plus en sécurité : agressions" (femme du 4ème), sujet sur lequel nous reviendrons plus loin.

#### - LA PEUR DE L'AGRESSION

Les termes employés varient peu : "On a peur d'être agressé dans la rue et volé" (4ème), "L'excès des agressions" (4ème), "Les agressions nocturnes" (4ème).

On voit poindre en filigranne, et comme en miroir, l'effet généralisateur des médias. "Tout ce qui arrive dans les rues", "les associations de jeunes malfaiteurs". Il s'agit toujours d'un danger extérieur, multiplié s'il s'agit de la nuit et/ou si on est seule. La syntaxe associe l'agression et le vol, l'une permettant l'autre mais il n'est pas question de violences, un peu comme si le terme "agression" suffisait à les nommer. Par ailleurs, l'usage répété des pronoms indéfinis pourrait servir ici à masquer l'absence d'opinion bien arrêtée, les réponses se référant davantage à un discours médiatique familier qu'à une connaissance réelle du risque d'agression et/ou à une expérience de victimisation. Cet ensemble de réponses situe cependant l'origine du sentiment d'insécurité dans la petite délinquance : ce sont les vols et les cambriolages qui sont évoqués, jamais les crimes de sang.

#### - "LA MEFIANCE PERMANENTE, LA PEUR DES INCONNUS"

Le fait "de ne pouvoir faire confiance à personne" est la troisième composante principale de la définition donnée à

"l'Insécurité" par nos répondants. On "se retourne sans arrêt dans la rue", "on serre son sac dans le métro", "il faut se méfier des personnes qu'on côtoie", "devenir méfiant dans les rues", "on ne peut ouvrir la porte à quelqu'un sans avoir peur de tomber sur un voyou".

Chez soi ou dans la rue, l'insécurité c'est "la peur des autres" qui fait que l'on est "constamment sur ses gardes", que l'on a l'impression de vivre dans "un climat de méfiance envers tous". L'insécurité devient alors la peur constante de tout et de tout le monde, avec, comme nous l'avons déjà souligné, le sentiment d'un bouleversement profond de l'ordre moral dont les actes délinquants et le vandalisme seraient les signes les plus visibles. Mais délinquance et vandalisme ne sont pas seuls en cause et pour le tiers des individus interrogés, l'insécurité c'est aussi "le manque de policiers" : "il n'y a pas assez de policiers et la justice est trop lente". A cet égard et comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, il semble que le faible nombre d'affaires résolues (vols simples et cambriolages) vienne renforcer une sorte de sentiment d'abandon chez les victimes de la petite délinquance : "j'ai été cambriolée, la police n'a pas voulu relever les empreintes d'un coffret blanc alors que seule je l'avais touché. Lors d'une nouvelle tentative quand j'ai retéléphoné à la police, on m'a répondu qu'ils avaient de pleins paniers de paperasses et pas le temps de courir après les voleurs", sentiment avivé depuis que la délivrance des pièces d'identité a été attribuée aux services de la Mairie pour soulager les fonctionnaires de police d'une partie de leurs tâches administratives... L'aide et l'information aux victimes, sous forme d'associations de bénévoles et de professionnels

du type "Info-victimes" de Villeurbanne (1), pourrait améliorer cette situation, si tant est qu'elles puissent dépasser "l'artisanat" et resserrer suffisamment le tissu social pour atteindre à une véritable solidarité.

Il est intéressant de noter que le projet initial, à l'initiative du gouvernement de F. MITTERAND et de la Commission des Maires sur la sécurité (2), concernait les victimes d'actes de délinquance et que cette association a reçu :

- " - des personnes qui viennent à la suite d'un préjudice subi,
- des personnes qui viennent après avoir épuisé toutes les ressources des organismes,
- des personnes qui viennent un certain temps après le préjudice subi : cela peut remonter à 4,5 ou 6 ans. Elles viennent chez nous parce qu'elles trouvent une nouvelle structure d'écoute,
- des personnes qui viennent au nom d'une victime, qui, pour différentes raisons ne peut pas se présenter, car les victimes elles-mêmes n'osent pas ou ne veulent pas venir. Ce sont des parents, amis, voisins. Il nous faut comprendre pourquoi,
- des personnes autrefois victimes et qui se retrouvent à travers la victime pour laquelle elles s'expriment,
- des personnes qui viennent pour ne pas jamais être victimes !!! " (3).

---

(1) Commune qui jouxte Lyon.

(2) A l'origine, entre autres, du rapport Bonnemaïson.

(3) In Intervention de M. ANDREANI et D. HAMELIN, éducateurs au Comité de Probation de Lyon, Bulletin du MAS, n° 54, p 42.

IV - 3 - REPRESENTATIONS GENERALES DE LA DELINQUANCE ET DES RISQUES DE VICTIMISATION

Q - 4.6 - A VOTRE AVIS Y-A-T-IL ACTUELLEMENT AUGMENTATION, MAINTIEN OU DIMINUTION DE LA DELINQUANCE ?

|                    |      | Augmen-<br>tation | Maintien | Dimi-<br>nution | N.R. |
|--------------------|------|-------------------|----------|-----------------|------|
| Petite délinquance | 3ème | 82 %              | 17 %     | 1 %             | -    |
|                    | 4ème | 78 %              | 17 %     | 1 %             | 4 %  |
| Grand banditisme   | 3ème | 59 %              | 37,5 %   | 3 %             | -    |
|                    | 4ème | 40,5 %            | 47,5 %   | 5 %             | 7 %  |
| Crimes de sang     | 3ème | 52 %              | 34 %     | 14 %            | -    |
|                    | 4ème | 38,5 %            | 41 %     | 12,5 %          | %    |

Les résultats obtenus en réponse aux questions générales sur l'état actuel de la délinquance en France, à Lyon et dans le quartier de résidence des individus interrogés, confirment ceux des études consultées sur le sujet : dans ce domaine les chiffres réels n'ont que peu d'influence sur les opinions émises et la distinction entre les divers niveaux de criminalité se fait mal. La majorité de l'échantillon pense que petite délinquance, grand banditisme et crimes de sang sont en augmentation. L'ordre d'importance correspond à la tendance réelle observée : l'augmentation la plus notable étant celle de la petite délinquance, grand banditisme et crimes de sang suivant en ordre décroissant.

On note malgré tout une propension plus élevée chez les répondants du 3ème à indiquer une augmentation générale alors que l'ordre décroissant est plus sensible dans le 4ème, ce qui pourrait laisser penser à une meilleure connaissance de la réalité dans le 4ème. Mais les représentations sociales des individus du 3ème en la matière sont peut-être influencées par le taux élevé de délits enregistrés dans leur quartier que certains qualifient d'ailleurs de "quartier chaud". Plus sensibilisés aux problèmes, ils reçoivent toute information relative à la criminalité dans le sens d'une confirmation de leur opinion et l'on sait que généraliser un problème personnel peut être une manière de ne plus se sentir différent. Si la criminalité augmente d'une manière générale il n'est donc pas étonnant que leur propre arrondissement soit victime de la même tendance.

Dans ce sens on ne peut s'étonner que la tendance générale soit de repousser en quelque sorte le problème de la criminalité hors des limites du quartier pour l'étendre à la ville.

Q - 7 - 8 - D'APRES CE QUE VOUS SAVEZ, QUELLE EST L'IMPORTANCE DU PROBLEME POSE PAR LA DELINQUANCE DANS VOTRE VILLE ET DANS VOTRE QUARTIER ?

|                         |      | Tres important | Assez important | Peu important | NR  |
|-------------------------|------|----------------|-----------------|---------------|-----|
| Dans votre ville (LYON) | 3ème | 62 %           | 36 %            | 1 %           | 1 % |
|                         | 4ème | 45 %           | 45,5 %          | 5,5 %         | 4,5 |
| Dans votre quartier     | 3ème | 32,5 %         | 48 %            | 17,5 %        | 2 % |
|                         | 4ème | 16,5 %         | 42 %            | 33 %          | 8,5 |

Lorsque la question touche plus directement le cadre de vie des gens, leur ville, leur quartier : "D'après ce que vous savez, quelle est l'importance du problème posé par la délinquance dans votre ville et dans votre quartier ?" les différences entre quartiers s'accroissent.

Au niveau de la ville 62 % des habitants du 3ème interrogés estiment que la délinquance pose un problème très important, alors que pour le 4ème, les individus sont aussi nombreux à y voir un "problème très important" qu'à estimer qu'il s'agit à ce niveau d'un "problème assez important". Opinion plus mesurée donc et dont la tendance se différencie nettement plus on se rapproche du lieu de vie : en ce qui concerne leur quartier 18,5 % seulement des individus du 4ème indiquent que la délinquance pose un "problème très important" contre 32,5 % dans le 3ème qui subit le plus de délits rapportés, rappelons-le. A cet égard, la question se pose de savoir s'il ne s'agit pas là d'un glissement terminologique entre ville et quartier, le choix du terme ville autorisant une meilleure mise à distance du "mauvais objet".

D'ailleurs, au niveau des deux quartiers, on note une nette propension à relativiser le problème au fur et à mesure qu'il se rapproche, ce qui va dans le sens de toutes les études sur le sujet : la tendance étant toujours, même si les faits prouvent le contraire, de situer le danger ailleurs que chez soi, ce qui permet une sorte de sécurisation du lieu de vie en même temps qu'une volonté de se rapprocher de la norme idéale. On a peine à admettre que l'on vit dans un quartier dangereux. La peur des ZUP est significative à ce sujet et si les media ont tenu la France en haleine avec "l'affaire des Minguettes" par exemple, c'est sans doute parce que la situation géographique de cette ZUP permet à la population de rejeter le mal à l'extérieur de la ville.

Ces questions générales font davantage appel à l'opinion personnelle basée sur des valeurs et des convictions liées à une certaine "vision du monde" et au groupe social de références (1). Sachant que "le plus souvent, l'adhésion d'un acteur à une théorie plutôt qu'à une autre résulte de ses convictions politiques c'est-à-dire de ses croyances ou encore de sa "Weltanschauung"(2) particulière au moins autant que d'une analyse critique des théories en question" (3).

C'est dire que les représentations sociales générales de la criminalité perçues chez nos répondants sont à dominante normatives et affectives plus que cognitives.

- 
- (1) A noter d'ailleurs que ce sont ces questions d'opinion générale qui ont le score le plus bas de non-réponses.
  - (2) "Vision du monde" selon Max WEBER.
  - (3) In "Idéologies", BOUDON R. BOURRICAUD F. Dictionnaire critique de la sociologie, Paris, PUF, 1982, 651 p, p 278.

Q - 9 - EST-CE QUE LE RISQUE D'ETRE VOUS-MEME UN JOUR VICTIME DE VOL VOUS PARAIT PROBABLE OU NON ?

|                  |      |        |
|------------------|------|--------|
| - Très probable  | 3ème | 47,5 % |
|                  | 4ème | 34 %   |
| - Assez probable | 3ème | 43,5 % |
|                  | 4ème | 54,5 % |
| - Peu probable   | 3ème | 9 %    |
|                  | 4ème | 11,5 % |

Face au risque de vol, les deux populations conservent à peu près le même écart, celle du 4ème jugeant le risque moindre. A noter cependant que les pourcentages obtenus permettraient de discriminer les individus à l'intérieur de chaque groupe dans la mesure où ils sont relativement bien distribués.

Dans le même sens l'inquiétude est plus marquée dans le 3ème que dans le 4ème ce qu'on peut rapporter à deux paramètres :

- "la proximité" de la délinquance
- la fragilisation due à l'âge et à la féminisation de l'échantillon.

Q - 10 - FACE A CE RISQUE DE VOL, EST-CE QUE VOUS VOUS SENTEZ INQUIET ?

|                            |      |        |
|----------------------------|------|--------|
| - Très inquiet             | 3ème | 24,5 % |
|                            | 4ème | 21 %   |
| - Plutôt inquiet           | 3ème | 49,5 % |
|                            | 4ème | 40,5 % |
| - Pas spécialement inquiet | 3ème | 26 %   |
|                            | 4ème | 38,5 % |

Q - 11 - 12 - EST-CE QUE LE RISQUE D'ETRE VOUS-MEME UN JOUR VICTIME D'AGRESSION VOUS PARAIT PROBABLE OU NON ?

|                          |      | Très probable | Assez probable | Peu probable | NR  |
|--------------------------|------|---------------|----------------|--------------|-----|
| - Chez vous              | 3ème | 25 %          | 35,5 %         | 37,5 %       | 2   |
|                          | 4ème | 15 %          | 37 %           | 45 %         | 3   |
| - En dehors de chez vous | 3ème | 33 %          | 53,5 %         | 12 %         | 1,5 |
|                          | 4ème | 31,5 %        | 50,5 %         | 15,5 %       | 2,5 |

Q - 13 - FACE A CE RISQUE D'AGRESSION, EST-CE QUE VOUS VOUS SENTEZ INQUIET ?

|                            |      |        |
|----------------------------|------|--------|
| - Très inquiet             | 3ème | 24 %   |
|                            | 4ème | 20 %   |
| - Plutôt inquiet           | 3ème | 47,5 % |
|                            | 4ème | 41 %   |
| - Pas spécialement inquiet | 3ème | 28 %   |
|                            | 4ème | 38 %   |
| - Non-réponses             | 3ème | 0,5 %  |
|                            | 4ème | 1 %    |

L'ensemble de l'échantillon redoute davantage une agression à l'extérieur qu'au domicile mais à ce niveau là aussi les deux groupes se différencient. En effet, le nombre d'individus craignant une agression à domicile est sensiblement plus élevé (+ 10 %) dans le 3ème que dans le 4ème. La majorité des répondants du 4ème situant plus volontiers le risque hors du domicile.

Au niveau de l'inquiétude ressentie, on est plus inquiet dans le 3ème que dans le 4ème, ce qui paraît tout à fait logique en fonction du nombre de délits enregistrés. On voit ici la persistance du mythe du lieu de résidence comme refuge contre les agressions de la vie. Or, l'on sait depuis les études sur la violence domestique (1) que le risque d'agression est plus élevé à l'intérieur de la famille. Par ailleurs, si au chiffre global des agressions violentes

---

(1) KEMPE, DOBASH, etc...

contre les personnes, on enlève les règlements de compte et les crimes de sang familiaux, on est surpris de constater que le nombre d'agressions par un inconnu est singulièrement bas.

On semble redouter davantage le vol que l'agression. Il s'agit donc d'une distinction interne à l'objet étudié opérant un partage entre victimes d'agressions contre les biens et victimes d'agression contre les personnes et fournissant un critère de gravité de l'atteinte et un principe selon lequel se distribuerait la peur du crime.

Mais il est bien évident que d'autres facteurs entrent en jeu dans cette distribution, ne serait-ce déjà que la fréquence des sorties c'est-à-dire schématiquement le style de vie des personnes. C'est ce que nous aurons l'occasion de voir plus loin.

---

---

(1) Et on pense ici aux théories des styles de vie et des opportunités sociales de réalisation des actes criminels (issues de théories de la lère Ecole de Chicago autour de l'écologie du crime).  
Cf. L'Ecole de Chicago Paris, Aubier, 1983.

IV - 3 - IMAGES DE LA POLICE ET DE LA JUSTICEQ - 14 - 15 - VOS OPINIONS SUR LES ROLES DE LA POLICE  
ET DE LA JUSTICE

A VOTRE AVIS, EST-CE QU'EN GENERAL LA POLICE ET LA JUSTICE  
FONT BIEN LEUR TRAVAIL FACE A LA DELINQUANCE ?

|              |      | OUI    | NON    | N.R.  |
|--------------|------|--------|--------|-------|
| - La police  | 3ème | 76,5 % | 23,5 % | -     |
|              | 4ème | 65,5 % | 31,5 % | 3 %   |
| - La justice | 3ème | 25 %   | 75 %   | -     |
|              | 4ème | 27 %   | 68,5 % | 4,5 % |

La représentation sociale générale de l'échantillon quant au travail de la police est positive. En effet une majorité importante (76,5 % dans le 3ème et 65,5 % dans le 4ème) pense que la police fait bien son travail. La différence entre les deux quartiers pouvant s'expliquer par le nombre plus élevé d'individus du 4ème (21 %) qui connaissent quelqu'un de la police.

Pour une profession qui se dit mal aimée, on note ici une image d'efficacité dont la résonance est peut-être à rechercher dans un "effet de génération". Notre population étant "du 3ème âge", on peut supposer que pour elle, la police est une institution dont le travail ne peut être que conforme aux valeurs essentielles qui sont les siennes, respect de l'autorité, de la propriété.

Q - 16 - CONNAISSEZ-VOUS PERSONNELLEMENT QUELQU'UN DE LA POLICE OU DE LA JUSTICE ?

|                      |      |        |
|----------------------|------|--------|
| - Oui, de la police  | 3ème | 13,5 % |
|                      | 4ème | 21 %   |
| - Oui, de la justice | 3ème | 5 %    |
|                      | 4ème | 7,5 %  |
| - Non                | 3ème | 81,5 % |
|                      | 4ème | 71,5 % |

Alors qu'il s'agit d'une question fermée, plusieurs répondants précisent que "la police fait bien son travail mais la justice les relâche aussitôt", voire dénoncent le laxisme de la justice et l'ensemble des réponses (75 % dans le 3ème et 68,5 % dans le 4ème) reflète une image assez négative du travail de la justice, la proportion s'inversant nettement (1). Les professionnels de la justice sont peu connus de notre population ce qui ne joue sans doute pas en leur faveur dans l'évaluation du travail qu'ils fournissent.

L'idée du laxisme de la justice est intéressante à analyser dans les rapports qu'elle suppose entre les citoyens et l'Etat "que des malfrats puissent tuer de sang froid des personnes âgées dans le seul but de leur voler leurs maigres économies, voilà bien, aux yeux des français l'aboutisse-

(1) Cf. Q - 14 - 15.

ment logique du laxisme de la justice" (1). Les tenants de ce type de discours en viennent à impliquer l'Etat.

(Depuis la constitution de la Vème République, sous l'autorité(3) du Général de Gaulle en 1958, le paradoxe de l'article 64 suscite des controverses puisque le Président de la République, aidé du Garde des Sceaux, garantit l'indépendance de l'autorité judiciaire mais nomme, par décret, les magistrats.)

C'est un peu comme si les citoyens réclamaient de l'Etat la garantie d'une protection rapprochée de tous les instants.

Vision réductrice des fonctions de l'Etat et que l'on retrouve dans les propos de différents leaders politiques : "La raison d'être de l'Etat", explique J. FOYER, député RPR du Maine et Loire et ancien Garde des Sceaux de G. POMPIDOU, "c'est d'assurer la protection des citoyens. Le pouvoir exercé par quelques uns à l'égard de tous ne se justifie que s'il sécurise les individus" (2). On passe de la garantie des libertés individuelles à la protection individuelle. Et le glissement terminologique appartient à ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui l'idéologie sécuritaire.

---

(1) CALET P. "Marianne" Dossier "Sécurité et Justice", n° 4, février 1986, p 44.

(2) CALET P. Ibid p 47.

(3) Et sous le gouvernement de M. DEBRE, Premier Ministre.

Q - 17 - 24 - FAUDRAIT-IL PREVENIR LA POLICE DANS LES SITUATIONS SUIVANTES ?

|                                    |      | Oui    | Non    | NR   |
|------------------------------------|------|--------|--------|------|
| - Accident de la route avec blessé | 3ème | 96,5 % | 3,5 %  | -    |
|                                    | 4ème | 94 %   | 4,5 %  | 1,5  |
| - Mauvais traitements à enfant     | 3ème | 96,5 % | 3,5 %  | -    |
|                                    | 4ème | 93,5 % | 5 %    | 1,5  |
| - Bagarre dans un bistrot          | 3ème | 56 %   | 44 %   | -    |
|                                    | 4ème | 48 %   | 41,5 % | 10,5 |
| - Tapage nocturne                  | 3ème | 61,5 % | 38,5 % | -    |
|                                    | 4ème | 58,5 % | 34 %   | 7,5  |
| - Femme battue par son mari        | 3ème | 56,5 % | 43,5 % | -    |
|                                    | 4ème | 52,5 % | 39,5 % | 8 %  |
| - Disputes entre voisins           | 3ème | 22,5 % | 77,5 % | -    |
|                                    | 4ème | 17,5 % | 69 %   | 13,5 |
| - Chien qui aboie la nuit          | 3ème | 35,5 % | 64,5 % |      |
|                                    | 4ème | 32 %   | 61 %   | 7    |
| - Vol à l'étalage                  | 3ème | 54 %   | 46 %   |      |
|                                    | 4ème | 50,5 % | 40 %   | 9,5  |

La question "Faudrait-il prévenir la police dans les situations suivantes" est de l'ordre des comportements hypothétiques puisqu'on fait appel à l'imaginaire des individus

interrogés, à leur capacité à se projeter dans une situation. On ne peut donc considérer ces résultats comme le reflet d'une réalité, ils ne sont que des indicateurs d'attitudes et de représentations (dans le sens de vision du monde) par rapport à la gravité des délits. Leur ordre d'importance donne quelques indications sur l'échelle de gravité selon les représentations à l'oeuvre dans les deux quartiers.

- L'unanimité est faite sur appel à la police en cas d'accident de la route avec blessés 96,5 % et 94 % en cas de mauvais traitement à enfants. Une telle unanimité dans le renvoi est peut-être une fois encore ici à interpréter comme un effet de génération, mais il faut se garder d'oublier qu'il s'agit là de comportements hypothétiques et non de situations réelles. Ainsi les résultats obtenus par une équipe d'Antenne 2 lors d'une simulation d'accident de la route par une équipe de l'émission : "Moi-je" en décembre dernier (1985) donnent à réfléchir puisqu'un automobiliste sur dix seulement s'est arrêté et que personne n'a signalé l'accident à la police pendant la simulation. (Un faux accident de jour et un autre de nuit). Leur reportage était confronté ensuite à une enquête identique menée en 1960 par l'équipe de la célèbre émission "Cinq colonnes à la Une", (1) la population de l'époque pourtant déjà stigmatisée par les journalistes, avait davantage réagi (4 appels et/ou arrêts sur 10). Une généralisation de ce type de résultats serait certes excessive mais il importe d'attirer l'attention sur les réponses obtenues ici, à l'opposé de ce qui peut sembler être la norme (puisque ça passe à la TV) car nos répondants,

---

(1) Réalisateurs : Pierre DUMAYET, Pierre Desgraupes et Igor Barrère.

comme nous le verrons plus loin, sont par contre majoritairement persuadés qu'en cas d'agression dans la rue, personne ne leur viendrait en aide. Par ailleurs souvenons-nous que les répondants ont eu le questionnaire en main au moins quarante-huit-heures, conditions de réflexion que l'on peut difficilement comparer à celles d'un automobiliste passant à 90 à l'heure devant une voiture accidentée. Ce qui incite à être circonspect dans l'interprétation des réponses.

En ce qui concerne les mauvais traitements à enfants différentes études ont constaté un très faible taux de renvoi (1). Mais il faut peut être tenir compte d'une meilleure sensibilité du public à ce sujet jointe au sentiment, souvent perçu dans les réponses ouvertes, d'abandon des enfants par leurs parents. ("les enfants traînent dans la rue").

Le tapage nocturne vient en troisième position et obtient un meilleur taux de renvoi dans les deux arrondissements que les violences domestiques même "si les femmes battues par leur mari", font l'objet d'un renvoi important pour cette génération (56,5 % dans le 3ème et 52,5 % dans le 4ème). On a un peu l'impression qu'il s'agit un peu pour ces deux questions d'un classement proportionnel à "la gêne", occasionnée plutôt qu'à une échelle de gravité.

---

(1) - P. BERGER, "Réactions sociales aux mauvais traitements à enfants", Rapport de Recherche au Ministère de la Justice. Institut A. Lacassagne, Lyon ronéo, 1982, 420 p.

- L'équipe du Pr. STRAUSS à Nancy.
- et les anglais DOBASH et DOBASH.

- Les bagarres de bistrot font davantage l'objet d'un renvoi dans le 3ème, 56 % où leur nombre est supérieur aux renvois pour vols à l'étalage que dans le 4ème (48 %).

On peut penser ici à une plus grande sensibilisation à la violence dans le 3ème, mais il convient de souligner que ces deux délits viennent, selon l'ordre de gravité suggéré par les réponses, après le tapage nocturne. Par ailleurs la fréquentation du café en tant que lieu de rencontre pour les individus du 4ème les invite peut-être à relativiser davantage ce genre d'altercation.

Les pourcentage s'inversent ensuite très nettement puisqu'en cas de dispute entre voisins, 77,5 % de l'échantillon du 4ème et 69 % du 3ème n'ont pas recours à la police. Une certaine régulation sinon une tolérance semble donc intervenir ici, et la dispute ne semble pas considérée comme un délit en soi. De même, 64,5 % dans le 3ème et 61 % dans le 4ème ne préviennent pas la police pour un chien qui aboie la nuit. Cela semble entrer dans l'ordre des nuisances de même que la dispute entre voisins. Ces deux problèmes étant solubles, selon la nature des rapports de voisinage entretenus, par une intervention directe, si la gêne devient insupportable plutôt que par le recours à une intervention extérieure et judiciaire.

En ce qui concerne les vols à l'étalage, ils font dans l'ensemble l'objet d'un renvoi important (54 % dans le 3ème et 50,5 % dans le 4ème) et l'on peut rapporter sans doute cette coupure approximativement en deux de l'ensemble de l'échantillon à la difficulté, maintes fois soulignée par les forces de police à travers des témoins, que ce soit lors de délits ou à l'occasion d'accidents, mais par ailleurs le vol à l'étalage peut aussi être perçu comme un délit mineur qui ne nécessite pas le recours à la police.

Q - 25 - 26 - A VOTRE AVIS, FAUDRAIT-IL AUGMENTER, MAINTENIR  
OU DIMINUER LE NOMBRE DE POLICIERS ET LES  
POUVOIRS DE POLICE ?

|             |      | Le nombre de policiers | Les pouvoirs de la police |
|-------------|------|------------------------|---------------------------|
| - Augmenter | 3ème | 82 %                   | 74,5 %                    |
|             | 4ème | 71,5 %                 | 59,5 %                    |
| - Maintenir | 3ème | 16,5 %                 | 23 %                      |
|             | 4ème | 27 %                   | 37,5 %                    |
| - Diminuer  | 3ème | 1,5 %                  | 2,5 %                     |
|             | 4ème | 1,5 %                  | 3 %                       |

La majorité de l'échantillon est pour l'augmentation des effectifs de police (même si 27 %, soit presque 1/4 des répondants du 4ème estiment que leur nombre devait être maintenu).

A ce propos, notons une déclaration publique du Préfet de Police de Lyon en 1984 : "Il y avait plus de policiers à Lyon en 1945 qu'en 1984". Une telle phrase doit, bien entendu, être remise dans son contexte et le problème de la délinquance à Lyon n'était sans doute pas le même en 1945 sans parler même du quota de policiers par habitants, et même si l'histoire nous apprend qu'il était fort difficile à la Libération d'éviter les règlements de compte personnels entre particuliers.

En ce qui concerne l'agglomération lyonnaise, le livre blanc de la délinquance à Lyon publié en décembre 1985 par la Mairie Centralesous la signature de S. Guinchard, Adjoint au Maire, et Préfacé par F. Collomb, lui-même (1) nous apprend qu'on compte :

- 35 Commissaires
- 252 inspecteurs
- 99 enquêteurs
- 30 commandants et officiers
- 2455 gradés et gardiens de la paix
- 140 cadres administratifs

Soit 3011 personnes.

"Du 1er janvier au 1er décembre 1983, diminution de 130 postes et perte de 300 postes en raison des réductions horaires (semaine de 39 h au lieu de 41 h + 5ème semaine de congé, rétablissement du 8 mai, etc.)...

"A cette perte il convient d'ajouter 3.000 départs annuels à la retraite." Conclusion de la Mairie: "il aurait fallu 11.337 fonctionnaires de plus pour maintenir les effectifs de 1981." On voit mal la relation entre 3.011 et 11.337 et c'est sans doute cette erreur grossière qui justifie l'absence de toute publicité autour de ce livre. Nous avons eu beaucoup de mal à nous le procurer, l'article auquel nous

---

(1) Maire de Lyon. A noter que nous avons appris l'existence de cet ouvrage en février 1986 par un article de presse paru dans Vivre à Lyon, journal de campagne électorale distribué gratuitement aux particuliers par la Mairie de Lyon.

nous référions étant qualifié de "regrettable erreur" par nos interlocuteurs de la Mairie. Et nous n'avons pu finalement le consulter que grâce à la complicité d'une secrétaire...

Ce que nous voulons signifier ici ce sont les manipulations successives auxquelles sont soumises ce genre de données. Chacun, selon qu'il veut prouver des besoins nouveaux ou se féliciter d'une bonne situation, tourne la chose à sa manière, et d'interprétation en interprétation, on peut arriver à l'invraisemblable. Or, on sait qu'en France, les 4/5 des effectifs policiers, - 80 % selon le rapport Belorgey (1) - sont des "uniformes" et "que seuls ceux qui sont affectés à la police urbaine (2) ont une activité judiciaire." Par ailleurs, si ces personnels ont été soulagés par les services des Mairies d'une partie de leur travail administratif (Passeport et carte nationale d'identité), leur emploi du temps est loin d'être essentiellement consacré à des activités de PJ, c'est-à-dire à la poursuite du "crime". Ce qui expliquerait peut être en partie le faible taux d'élucidation des affaires de délinquance.

La visibilité de l'uniforme pourrait expliquer la satisfaction ressentie par notre population quant au travail policier et dans le même sens l'invisibilité de la peine expliquerait la demande de sanctions plus sévères.

---

(1) Rapport du Parlementaire en mission pour les problèmes de police, Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, Paris, La Documentation Française, 1982.

(2) Exception faite des CRS et autres forces spéciales.

La différence entre les deux arrondissements s'accroît en ce qui concerne l'augmentation des pouvoirs de la police puisque 74,5 % des individus du 3ème sont pour contre 59,5 % dans le 4ème. Cette propension étant sans doute à relier avec le taux élevé de délits constatés dans cet arrondissement, qui ne paraît pas aller en diminuant si l'on tient compte des chiffres enregistrés pour le 1er trimestre 1985, toujours selon "le Livre Blanc" de la Mairie.

Q - 27 - QUE PENSEZ-VOUS DES DECISIONS DE LA JUSTICE ?

|   |      |        |
|---|------|--------|
| - Il faudrait des sanctions plus sévères          | 3ème | 84 %   |
|   | 4ème | 78,5 % |
| - Les sanctions sont habituellement assez sévères | 3ème | 14,5 % |
|   | 4ème | 20,5 % |
| - Il faudrait des sanctions moins sévères         | 3ème | 1,5 %  |
|   | 4ème | 1 %    |

En ce qui concerne les sanctions, la majorité de l'échantillon les souhaite plus sévères. Avec toujours une légère différence d'opinion entre les deux quartiers puisque 20,5 % du 4ème estime que ces sanctions sont habituellement assez sévères.

L'EBS 82 montre une nette différence entre le point de vue des victimes de délits et les attitudes "dures" généralement exprimées lors des enquêtes relatives à l'opinion publique. Ce qui corrobore la critique selon laquelle les questions posées dans le dernier cas ont souvent trait aux sanctions en général, alors que des informations sur des cas concrets pourraient atténuer la rigueur des réponses. En ce sens, appliquer des sanctions pénales, c'est sélectionner une population par tris successifs : dépôt de plainte entraînant ou non une arrestation et/ou une pénalisation. L'attitude "dure" de la population enquêtée est peut être ici à mettre en relation avec le peu d'informations fournies aux victimes d'un délit. Ne sachant pas quelles suites sont données à leur plainte, les individus sont enclins à réclamer des sanctions sinon plus sévères, peut-être plus visibles.

Par ailleurs on rencontre sans doute ici aussi un effet de génération : notre population étant donné son âge attribue à la sanction une valeur de punition : stigmatisation allant jusqu'à l'exclusion de ceux qui ne se plient pas aux normes et aux lois. Le traitement pénal ne semble pas être envisagé, il s'agirait plutôt de "redresser" des comportements plus ou moins innés que de traiter la marginalité issue de la crise, et la criminalité en général. Il en va semble-t-il de même pour la peine de mort (dont l'efficacité dissuasive est sujette à controverses) (1),

---

(1) Soulignons à ce sujet la dernière exécution publique dans une société occidentale à notre connaissance : celle de Carryl Chessman retransmise en direct par la télévision américaine et diffusée en France à l'heure des actualités en 1963. Les remous soulevés à l'époque furent tels qu'il semble maintenant admis que ce type de spectacle ne peut qu'avoir une influence néfaste chez les citoyens violemment interpellés par la visibilité ostensible de la peine.

puisque son rétablissement est souhaité par les 2/3 de l'échantillon contre un tiers de "non" (légèrement plus de "non" dans le 3ème que dans le 4ème, 33 % et 31 %, mais la différence est relativisée par les non-réponses (1,5 et 3 %). Cependant, et bien qu'il ne s'agisse pas d'une question ouverte de nombreux répondants ont précisé que la peine de mort devait être réservée aux criminels ayant agressé et/ou tué des enfants ou des personnes âgées, c'est-à-dire des êtres perçus comme incapables de se défendre. L'affaire du "Pull over rouge" en 1978 qui fit l'objet d'un livre (G. PERRAULT) et d'un film du même nom deux ans plus tard (le même auteur devenant scénariste) mettait en cause un jeune homme suspecté d'avoir assassiné sauvagement une fillette : Christian RANUCCI qui fut guillotiné le 28 juillet 1974 à l'âge de 22 ans. Son procès fut l'occasion d'un déferlement de haine, même si sa culpabilité n'a pas été réellement démontrée, ce qui prouve bien la sensibilité particulière du public (représentée par les jurés d'assises) vis-à-vis de ce genre d'affaires. Lorsqu'il y a meurtre d'enfants, les valeurs morales de notre société sont tellement niées qu'il faut un coupable à tout prix pour aider à les restaurer. Plusieurs citent également les cas de prises d'otages comme relevant de la peine capitale, et on se souvient encore de BUFFET et BONTEMPS.

FAUDRAIT-IL RETABLIR LA PEINE DE MORT ?

|                |      |        |
|----------------|------|--------|
| - Oui          | 3ème | 65,5 % |
|                | 4ème | 66 %   |
| - Non          | 3ème | 33 %   |
|                | 4ème | 31 %   |
| - Non-réponses | 3ème | 1,5 %  |
|                | 4ème | 3 %    |

On peut aussi lier la propension à rétablir la peine capitale à la fragilisation due à l'âge de la catégorie interrogée. S'agissant de personnes âgées et en tenant compte à la fois de leur handicap et des récents assassinats qui ont mobilisé la une de tous les médias ces derniers temps (avant l'été 1985 moment de la passation du questionnaire), on peut penser à une réaction d'auto-défense d'un groupe social qui se sent particulièrement menacé.

Ce qui est en question ici c'est peut-être la visibilité des sanctions. Notre société est passée du châtiement corporel en public à l'exclusion par l'enfermement, la mise à l'écart des délinquants. Or la prison est géographiquement à la périphérie des villes, peu d'informations en filtrent et les familles de détenus ont généralement honte de parler de la détention des leurs et des conditions de détention.

La population dispose donc de peu d'informations sur le traitement pénitentiaire quand elle n'est pas le jouet de manipulation du type "Prisons 3 étoiles". Notre société, que d'aucuns ont pu dire "du spectacle" (1) ne met plus le châtiement en scène et la réalité de la sanction semble disparaître derrière les murs épais de la prison.

- Le renvoi et sa représentation ou l'idée que quelque chose a failli dans la loi

La visibilité d'un délit est différentielle : la criminalité en col blanc (que l'on a d'ailleurs parfois surnommée la criminalité invisible) est infiniment plus discrète qu'un vol à l'arraché. Non seulement elle ne lèse, dans un premier

---

(1) DEBORD Guy, 1969.

temps personne directement, mais elle a de faibles chances d'avoir des témoins. Or ce qui officialise le délit, c'est la plainte qu'il provoque et au-delà, la sanction. Si on note autant de partisans de sanctions plus sévères, c'est peut-être surtout parce que pour les plaignants tout semble s'arrêter à leur déposition au Commissariat du quartier.

Ils ne sont qu'exceptionnellement informés de la suite donnée à leur renvoi. Certes les journaux relatent des arrestations de délinquants mais ce sont généralement des "faits-divers" : celles qui sortent justement de l'ordinaire et prennent l'importance d'un évènement. On ne peut ignorer la fonction réassurante du renvoi à "l'autorité" : faire reconnaître un délit rassure sur la norme et sa propre normalité. Notons ici le témoignage d'un de nos enquêtés du 4ème arrondissement qui "redoute les agressions, même en voiture" et raconte : "j'en ai d'ailleurs évité une à un feu rouge en le grillant, ce qu'a approuvé la police à qui j'ai retéléphoné à 22 h 30". Ces appels servent ici à rassurer le renvoyant par rapport à la fois à un devoir civique : signaler le numéro minéralogique de l'agresseur évité par exemple et à un délit commis par lui-même. Dans ce cas le renvoi prend une fonction de réparation : "faute avouée est à moitié pardonnée". On imagine mal cet individu refusant la sanction dans le cas où un système quelconque de surveillance permettrait que l'infraction au Code soit déjà répertoriée. Dans un autre sens des contacts pris dans les commissariats de Lyon nous ont montré des policiers se disant "harcelés, entre les coups de fils et les visites pour des déclarations dont on a que faire" : "le petit jeune qui reçoit trop de visites", "la plante bizarre aperçue par la fenêtre, l'odeur, le bruit, etc..."

Rappelons-nous à cet égard qu'en réponse à la question 17 - 24 : "Faudrait-il prévenir la police dans les situa-

tions suivantes", le % de renvoi pour "tapage nocturne" atteint 61,5 dans le 3ème et 58,5 % dans le 4ème. Ce qui étaye l'hypothèse d'une amplification de la déviance (1) : hypersensibilisés au danger les catégories fragilisées en viennent à stigmatiser des comportements qui froissent leurs sentiments et convictions et/ou qui les gênent personnellement. Dans ce sens JANSSEN, à propos d'une étude portant également sur le sentiment d'insécurité, parle d'une "grave préoccupation de la spirale de violence qui peut s'installer à une époque où toutes sortes de peurs sont diffuses et où en luttant contre les dangers peut être imaginaires, on peut créer des dangers très réels au niveau individuel (les accidents de l'auto-défense) comme au niveau collectif (la multiplication des abus de pouvoir)"(2).

Par ailleurs, l'attention portée aux victimes est un phénomène récent et on manque à la fois de statistiques précises en ce qui concerne les préjudices financiers et de données sur les formes de désintégration sociale, les formes de victimisation secondaire. Les associations d'aide aux victimes sont trop récentes pour avoir pu combler le sentiment d'abandon ressenti par les victimes qui ont tendance à penser que la société se préoccupe davantage des délinquants que d'elles-mêmes. Et d'après le Pr VILLMOW, rapporteur au Conseil de l'Europe au "Comité Européen pour les problèmes criminels" (3), "selon toutes les déclarations officielles et les rapports scientifiques, on sait que les victimes se sentent isolées, réduites à l'impuissance et qu'elles connaissent divers problèmes affectifs,

(1) Voir à ce sujet notre Rapport intermédiaire.

(2) In : JANSSEN et alii, la peur et la ville.  
Rapport sur le sentiment d'insécurité des liégeois,  
Université de Liège, ronéo, 1981, p 52.

(3) In Rapport à la 16ème Conférence du Conseil de l'Europe,  
ibid.

mais rares sont les résultats de la recherche victimologique qui peuvent contribuer à donner une image claire de la situation". Et si l'on veut lutter contre ce sentiment d'abandon il importe de connaître mieux les effets de "la victimisation".

---

IV - 4 - PERCEPTION DE LA PREVENTION (Q. 30 - 42)

Au niveau des précautions possibles contre la délinquance, les répondants avaient à cocher un certain nombre de réponses en fonction de leur plus ou moins grande utilité.

Les deux grands groupes s'accordent pour considérer que la précaution essentielle réside dans l'augmentation des rondes de police. On peut voir dans cette vision des choses un renvoi du problème aux instances judiciaires, c'est-à-dire à l'Etat. L'accord se fait également sur l'importance "d'être accompagné pour aller retirer des sommes importantes", accompagnement, qui est assuré par des bénévoles recrutés par les Mairies des deux arrondissements. Cette mesure est très populaire dans les deux groupes et représente une prise en charge. L'amélioration de l'éclairage public est également très souvent citée, les individus étant du 4ème néanmoins plus nombreux à citer cette précaution.

Il semble donc que les représentations à l'oeuvre des protections possibles contre la délinquance, dans les deux groupes renvoient principalement à l'Etat, les précautions individuelles n'intervenant qu'en second lieu. Ainsi l'amélioration des systèmes de sécurité du domicile est jugée comme une précaution plutôt utile par ensemble des deux groupes, de même que le fait d'éviter de sortir seul le soir. On retrouve ici la trame des "peurs" évoquées dans les réponses ouvertes sur l'insécurité. La demande de prise en charge est importante et semble correspondre à la fragilisation liée à l'âge des répondants.

Cependant 24,5 % d'individus du 4ème considèrent comme plutôt utile le fait de se munir d'une arme. Nous avons

VOICI UNE LISTE DE PRECAUTIONS POSSIBLES CONTRE LA DELINQUANCE OU LA CRIMINALITE. POUVEZ-VOUS DIRE POUR CHACUNE DE CES PRECAUTIONS, SI ELLE VOUS PARAIT PLUTOT UTILE, PLUTOT INUTILE POUR VOUS PERSONNELLEMENT ?

|   | Plutôt utile |       | Entre les deux |       | Plutôt inutile |       | Non réponses |      |
|---|--------------|-------|----------------|-------|----------------|-------|--------------|------|
|   | 3eme         | 4eme  | 3eme           | 4eme  | 3eme           | 4eme  | 3eme         | 4eme |
| 30. Eviter de parler à des inconnus                                     | 7%           | 33,5% | 28,5%          | 34,5% | 32%            | 25%   | 2%           | 7%   |
| 31. Se défendre lorsqu'on est agressé                                   | 47%          | 63%   | 17%            | 14%   | 85%            | 16,5% | 0,5%         | 6,5% |
| 32. S'habiller de façon à ne pas se faire remarquer                     | 35,5%        | 35,5% | 20,5%          | 25,5% | 44%            | 32%   | 1,5%         | 7%   |
| 33. Augmenter les rondes de police                                      | 86,5%        | 84%   | 6,5%           | 9,5%  | 5%             | 2%    | 2%           | 4,5% |
| 34. Former des associations de défense                                  | 41%          | 42%   | 21,5%          | 24%   | 37,5%          | 24%   | —            | 10%  |
| 35. Se munir d'une arme   | 14,5%        | 24%   | 2,3%           | 25,5% | 60%            | 44,5% | 2,5%         | 9%   |
| 36. Améliorer les systèmes de sécurité de son domicile                  | 64,5%        | 68,5% | 16%            | 19%   | 12,5%          | 7%    | 7,5%         | 5,5% |
| 37. Mieux éclairer les rues le soir                                     | 65,5%        | 73,5% | 18%            | 12,5% | 13,5%          | 5,5%  | 2%           | 8,5% |
| 38. Eviter de sortir seul le soir                                       | 78,5%        | 74%   | 12,5%          | 15,5% | 4%             | 4%    | 5%           | 6,5% |
| 39. Changer de trottoir quand quelqu'un en face n'inspire pas confiance | 53,5%        | 45,5% | 20%            | 28%   | 26%            | 19,5% | 0,5%         | 7%   |
| 40. Faire un détour pour éviter des endroits déserts                    | 78,5%        | 68,5% | 10%            | 18%   | 10%            | 8%    | 1,5%         | 5,5% |
| 41. Eviter les endroits où il y a beaucoup de monde                     | 21,5%        | 22,5% | 30%            | 31,5% | 46,5%          | 38%   | 2%           | 8%   |
| 42. Etre accompagné pour aller retirer des sommes importantes           | 80%          | 87%   | 7,5%           | 7%    | 8,5%           | 4%    | 4%           | 2%   |

d'ailleurs, au cours des interviews, rencontré quelques personnes possédant une arme (certains allant jusqu'à nous les montrer). La législation française sur les armes étant relativement souple au niveau des armes de défense, on peut comprendre qu'une population fragilisée utilise ce recours dans un but préventif. Cependant étant donné la multiplication des accidents domestiques, on peut que s'en inquiéter et noter ici encore que ce sont les individus résidant dans l'arrondissement le plus calme qui prennent le plus de précautions. Mais il s'agit ici d'une population essentiellement masculine, ce qui pourrait expliquer le choix de ce mode de défense dans la mesure où, à travers les représentations à l'oeuvre aujourd'hui au niveau des armes, on remarque chez les hommes une certaine fascination. Sans entrer dans l'analyse des symboles liés aux armes dans les représentations masculines, il semble malgré tout que le choix des moyens de protection soit davantage lié au sexe qu'à l'âge.

---

IV -5 - LA VIE DE QUARTIER (1)Q - 51 - VOUS HABITEZ CE QUARTIER DEPUIS :

|                |      |        |
|----------------|------|--------|
| Toujours       | 3ème | 13 %   |
|                | 4ème | 14,5 % |
| Plus de 20 ans | 3ème | 40 %   |
|                | 4ème | 35 %   |
| De 10 à 20 ans | 3ème | 12 %   |
|                | 4ème | 23,5 % |
| De 5 à 10 ans  | 3ème | 16 %   |
|                | 4ème | 13 %   |
| De 1 à 5 ans   | 3ème | 12,5 % |
|                | 4ème | 11 %   |
| Moins d'un an  | 3ème | 6,5 %  |
|                | 4ème | 3 %    |

L'implantation dans le quartier ne diffère pas d'une manière significative entre les deux groupes. On a un peu plus d'habitants qui vivent dans le 4ème depuis toujours que dans le 3ème, mais moins de "+ de 20 ans" dans le 4ème. Pour les résidents "depuis 10 à 20 ans", la tendance s'inverse et ceux du 4ème sont majoritaires.

Dans l'ensemble donc une population stable avec peut-être un peu plus de renouvellement dans le 3ème au cours des dix dernières années.

(1) Votre quartier, c'est-à-dire, approximativement les endroits que vous pouvez fréquenter à pied autour de chez vous (commerces, promenades...).

Q - 52 - 58 - DANS VOTRE QUARTIER FREQUENTEZ-VOUS :

|  |      | Souvent | De temps<br>en temps | Jamais | N.R.   |
|--|------|---------|----------------------|--------|--------|
| . De la famille  | 3ème | 25 %    | 18 %                 | 55 %   | 2 %    |
|  | 4ème | 32,5 %  | 20 %                 | 34,5 % | 13 %   |
| . Des voisins  | 3ème | 20 %    | 44 %                 | 33 %   | 3 %    |
|  | 4ème | 25,5 %  | 48,5 %               | 17,5 % | 8,5 %  |
| . Des amis   | 3ème | 30,5 %  | 42 %                 | 26 %   | 1,5 %  |
|  | 4ème | 38,5 %  | 43,5 %               | 9 %    | 9 %    |
| . Une association,<br>un club ou une amicale                   | 3ème | 36 %    | 14,5 %               | 49,5 % | -      |
|  | 4ème | 30 %    | 21 %                 | 40 %   | 9 %    |
| . Des petits commerces<br>d'alimentation (sauf<br>boulangerie) | 3ème | 48 %    | 32,5 %               | 12,5 % | 7 %    |
|  | 4ème | 44,5 %  | 31,5 %               | 12,5 % | 11,5 % |
| . Le café, le bistrot  | 3ème | 4 %     | 13 %                 | 81 %   | 2 %    |
|  | 4ème | 13 %    | 30 %                 | 46 %   | 11 %   |
| . Le marché  | 3ème | 52,5 %  | 30 %                 | 15 %   | 2,5 %  |
|  | 4ème | 66 %    | 23,5 %               | 5,5 %  | 5 %    |

Tout au long des données que nous recueillons, il semble que d'une façon générale il y ait dans le 4ème arrondissement des formes de sociabilité plus traditionnelles, caractérisées par des relations plus étroites avec la parentèle et le voisinage. Au contraire, les relations associatives, plus modernes, autour d'activités de loisirs sont plus développées dans le 3ème arrondissement. C'est ainsi que cafés et marchés sont plus fréquentés dans le 4ème où ils sont de véritables lieux de sociabilité. Il faut dire que les marchés du 4ème, quotidiens, sont réputés dans toute la ville et que situés le long du boulevard principal, ils voisinent avec les cafés, lieux de rencontre de toute une catégorie de gens âgés, sûrs de s'y retrouver :

"On a l'impression qu'on s'attend, c'est pas tout à fait vrai d'ailleurs, mais c'est un lieu de rencontre (le marché). C'est marrant comme tout. On a toujours une bonne histoire à se raconter. Comment çà va chez toi ? Tiens, je vais te raconter la dernière, viens boire un coup ; vous sortez d'un café c'est pour rentrer dans un autre, c'est çà qui est l'ambiance de la Croix-Rousse" (1)

A l'inverse, la fréquentation plus élevée des commerces dans le 3ème peut s'expliquer justement par l'absence de marchés équivalents à ceux du 4ème.

Q - 59 - EN DEHORS DES VOISINS, DES AMIS OU DES COMMERCANTS  
CONNAISSEZ-VOUS DANS VOTRE QUARTIER :

|                                      |      |        |
|--------------------------------------|------|--------|
| Pas mal de personnes par leur nom    | 3ème | 37 %   |
|                                      | 4ème | 52,5 % |
| Pas mal de personnes par leur visage | 3ème | 57,5 % |
|                                      | 4ème | 68 %   |
| Peu de personnes                     | 3ème | 20 %   |
|                                      | 4ème | 11 %   |
| Pratiquement personne                | 3ème | 10 %   |
|                                      | 4ème | 6,5 %  |

(1) Artisan galonnier du 4ème, 74 ans, en activité.

La plus forte sociabilité du groupe du 4ème, quartier à forte tradition ouvrière et artisanale, est très nettement démontrée par les réponses obtenues à la Q - 59.

Q - 60 - EN SOMME, VOUS VOUS SENTEZ DANS CE QUARTIER :

|                            |      |        |
|----------------------------|------|--------|
| - Bien implanté            | 3ème | 61 %   |
|                            | 4ème | 68 %   |
| - Ni familial, ni étranger | 3ème | 36 %   |
|                            | 4ème | 28,5 % |
| - Plutôt étranger          | 3ème | 3 %    |
|                            | 4ème | 3,5 %  |

Même si les proportions sont sensiblement identiques en ce qui concerne le taux d'habitants "bien implantés" dans les deux groupes, il n'en reste pas moins que la vie sociale des individus du 4ème est plus profonde : ils sont nettement plus nombreux à connaître "pas mal de personnes par leur nom". L'implantation dans le 4ème semble obéir aux règles d'une sociabilité plus traditionnelle, fondée sur le commerce de proximité, la promenade, la vie familiale et la fréquentation des voisins. Cf. Q - 52 - 58.

Q - 61 - DEPUIS QUE VOUS HABITEZ CE QUARTIER, Y-A-T-IL EU DES CHANGEMENTS IMPORTANTS DANS LA POPULATION ?

|                                  |      |        |
|----------------------------------|------|--------|
| - Oui c'est mieux qu'avant       | 3ème | 20,5 % |
|                                  | 4ème | 17 %   |
| - Pas de changement important    | 3ème | 58 %   |
|                                  | 4ème | 52,5 % |
| - Oui, c'est moins bien qu'avant | 3ème | 21,5 % |
|                                  | 4ème | 24 %   |
| - Non-réponses                   | 4ème | 6,5 %  |

En ce qui concerne les changements éventuels survenus dans le quartier, l'ensemble de la population estime qu'il n'y a pas eu de changement important, avec une propension un peu plus marquée dans le 3ème à penser que "c'est mieux qu'avant", ce qui peut paraître surprenant (et l'on verra que les réponses ouvertes renversent la tendance) (1) si l'on considère l'état général des deux quartiers mais peut s'expliquer par le pourcentage d'habitants du 3ème proches de la Part-Dieu, quartier récent, comportant un grand centre commercial (le plus grand d'Europe) flanqué d'immeubles communaux, bancaires, et d'habitations de type résidentiel. Le programme de rénovation de ce quartier continue et devrait, dans les prochaines années, comprendre la rénovation des zones en voie de détérioration souvent mentionnées par les répondants (quartier Paul Bert et Place du Pont : "La médina" pour beaucoup de personnes interrogées).

Les représentations sociales du quartier appréhendées ci-dessus vont nous servir de repères pour l'analyse de la perception de la sécurité dans le quartier.

(1) Cf. Réponses ouvertes à la question n° 68 : "Si moins en sécurité, précisez pourquoi" p 143

IV - 6 - REPRESENTATIONS DE LA SECURITE DANS LE QUARTIER

(Votre quartier, c'est-à-dire approximativement les endroits que vous pouvez fréquenter à pied autour de chez vous (commerces, promenades...).(1)

Q - 43 - DANS VOTRE QUARTIER, CE QUI EXISTE SUR LE PLAN DE LA SECURITE PAR RAPPORT A LA DELINQUANCE, VOUS PARAIT :

|                       |      |        |
|-----------------------|------|--------|
| - Largement suffisant | 3ème | 1,5 %  |
|                       | 4ème | 4 %    |
| - Plutôt suffisant    | 3ème | 36 %   |
|                       | 4ème | 40,5 % |
| - Plutôt insuffisant  | 3ème | 47,5 % |
|                       | 4ème | 36,5 % |
| - Très insuffisant    | 3ème | 14,5 % |
|                       | 4ème | 14,5 % |
| - Non-réponses        | 3ème | 0,5 %  |
|                       | 4ème | 4,5 %  |

Il n'y a pas de différence véritablement significative entre les deux groupes au niveau des mesures de sécurité sur le quartier. La proportion d'insatisfaits est un peu plus élevée sur le 3ème, quartier qui comporte une zone d'habitations non rénovées, avec des bâtiments à l'abandon. Cet état est souvent perçu par les habitants, en dépit du plan de rénovation à l'oeuvre, comme la preuve d'un laisser-aller au niveau des instances communales : "ils laissent tout se dégrader et il y a des rues où on n'ose plus passer". Cette zone est voisine du "quartier arabe", ce qui facilite l'assimilation dégradations = immigrés, l'habitat

(1) Cf. questionnaire Q - 43, présentation de la rubrique.

étant vétuste, les loyers sont peu élevés (1) et attirent de nombreux immigrés qui retrouvent dans ce quartier, investi par les commerçants étrangers, une solidarité de communauté et de promiscuité. Et la cohabitation ethnique pose des problèmes sur lesquels nous reviendrons.

---

(1) Mais les appartements ne disposent souvent pas du confort minimum (WC sur le palier, chauffage inexistant, etc...) auquel sont habitués les européens.

Q - 44-49 - EN MATIERE DE SECURITE, SERIEZ-VOUS FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT, DANS VOTRE QUARTIER DE :

|   |      | Oui    | Peut-être | Non    | N.R.   |
|---|------|--------|-----------|--------|--------|
| . Groupes d'aides aux personnes âgées                         | 3ème | 71 %   | 14,5 %    | 14,5 % | 0,5 %  |
|   | 4ème | 82 %   | 10 %      | 2,5 %  | 5,5 %  |
| . Groupes d'auto-défense                                      | 3ème | 24 %   | 24,5 %    | 51,5 % | 0,5 %  |
|   | 4ème | 30,5 % | 31 %      | 29,5 % | 9 %    |
| . Associations de catégories exposées (exemple : commerçants) | 3ème | 24,5 % | 23,5 %    | 51,5 % | 0,5 %  |
|   | 4ème | 22 %   | 35 %      | 26,5 % | 16,5 % |
| . Coopération entre voisins                                   | 3ème | 43,5 % | 13 %      | 33 %   | 0,5 %  |
|   | 4ème | 60 %   | 22,5 %    | 8 %    | 9,5 %  |
| . Comités de quartier pour discuter des problèmes locaux      | 3ème | 33 %   | 24,5 %    | 42 %   | 0,5 %  |
|   | 4ème | 46,5 % | 26 %      | 14,5 % | 13 %   |
| . Activités organisées pour les jeunes                        | 3ème | 49 %   | 17,5 %    | 33 %   | 0,5 %  |
|   | 4ème | 63 %   | 17 %      | 8,5 %  | 11,5 % |

En matière de sécurité, les habitants du 3ème sont majorité favorables au développement des groupes d'aides aux personnes âgées. Viennent ensuite les activités organisées pour les jeunes, la coopération entre voisins et les comités de quartier.

La même distribution s'opère dans le 4ème avec une inversion au niveau de l'auto-défense, (30,5 % de favorable dans le 4ème contre 24 % dans le 3ème), ce quartier étant légèrement plus favorable aux associations de catégories exposées. Et le nombre d'artisans et de commerçants ayant répondu à cette question n'est sans doute pas étranger à cette tendance d'autant qu'un certain nombre de métiers du textile (artisanat local de structure familiale) sont menacés de disparition à plus

ou moins long terme. Le prix d'achat des métiers à tisser étant très élevé d'une part, les artisans ne peuvent renouveler leur matériel et d'autre part leur relève n'est pas assurée par les jeunes pour qui cette profession a peu d'attraits : la journée de travail est de plus de 10 heures, la structure familiale de l'entreprise les rebute souvent, la concurrence des pays asiatiques semble compromettre l'avenir de cette branche. Dans ces conditions, on comprend que cette population soit attirée par des associations catégorielles de défense, d'autant plus que l'esprit coopératif des artisans croix-roussiens du textile s'ancre dans une tradition séculaire.

Au niveau des "non", on remarque une nette différenciation entre les deux quartiers : 4 à 5 fois plus d'habitants se déclarent non favorables au développement de ces activités dans le 3ème. Ainsi au niveau des activités organisées pour les jeunes 33 % des interrogés du 3ème sont contre le développement de ces activités contre 8,5 % seulement dans le 4ème.

Q - 50 - EN FERIEZ-VOUS PARTIE ?

|      | Oui    | Peut-être | Non  |
|------|--------|-----------|------|
| 3ème | 16,5 % | 30,5 %    | 53 % |
| 4ème | 24 %   | 38 %      | 38 % |

ce qui laisserait augurer un moindre investissement de ce groupe, confirmé par les réponses à la question : En feriez-vous partie (Q. 50) à laquelle 53 % des habitants du 3ème répondent "non", et par la faible participation hypothétique (66 réponses sur 200) à ce type d'activités. Ces réponses autour des activités pour les jeunes évoquent la connotation

négative liée au terme "jeune" lui-même sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, et une prise en charge institutionnelle plus importante de ce groupe que ce soit au niveau sanitaire (cf. p48) ou au niveau des loisirs.

Le nombre de réponses obtenues ne permet pas de généraliser mais semble néanmoins indiquer des besoins différents dans chaque groupe. Le 4ème où la population se connaît mieux, serait prêt à s'investir dans une participation au règlement des problèmes locaux tandis que le groupe du 3ème, plus habitué à la prise en charge institutionnelle, aurait davantage tendance à renvoyer ces questions aux instances locales. Cependant l'ensemble de la population des deux groupes (compte tenu du nombre des réponses) est loin de vouloir s'investir dans de telles activités, et la distance entre "être favorable à" "et faire partie" reste immense.

A l'analyse générale de cette question, on proposera de nouveau de rapporter les attitudes plus répandues dans la population du 4ème arrondissement à un éthos de la petite bourgeoisie commerçante et artisanale.

Q - 49 - REPONSES OUVERTES - Si oui préciser de quoi :

|                                       |      | Fréquence absolue |
|---------------------------------------|------|-------------------|
| Sur 3ème : 66 réponses ouvertes       |      |                   |
| 4ème : 76 réponses ouvertes           |      |                   |
| - Groupe d'aide aux personnes âgées   | 3ème | 26                |
|                                       | 4ème | 22                |
| - Groupes d'auto-défense              | 3ème | 8                 |
|                                       | 4ème | 4                 |
| - Associations de catégories exposées | 3ème | 1                 |
|                                       | 4ème | 2                 |
| - Coopération entre voisins           | 3ème | 9                 |
|                                       | 4ème | 8                 |
| - Comités de quartier                 | 3ème | 8                 |
|                                       | 4ème | 22                |
| - Activités pour les jeunes           | 3ème | 2                 |
|                                       | 4ème | 7                 |
| - Trop âgés (plus la santé)           | 3ème | 12                |
|                                       | 4ème | 11                |

L'analyse des réponses à la question ouverte fait par ailleurs l'unanimité sur le manque de rondes de police dans les deux quartiers. Et moins que le nombre de ces rondes, c'est peut-être ici leur visibilité et/ou leur accessibilité qui est en cause. En effet, les patrouilles en voiture ou en car de police ne peuvent avoir de fonction réassurante : elles passent trop vite et ne procurent pas aux personnes âgées la sensation d'une présence sécurisante. C'est sans doute pourquoi ce sont des ilôtiers (1) qui sont réclamés dans le 4ème. Plus proches de la population, ils prennent en charge un secteur réduit et assurent leur surveillance à pied ou en cyclomoteur, ce qui fait qu'ils sont jugés plus accessibles : on peut facilement rattrapper quelqu'un à pied, voire "en deux roues", et on peut en tous cas plus facilement s'en faire entendre en criant.

A cet égard l'expérience de Toulouse est très intéressante. Rapportée par Mr LAURENT lors du Colloque "Vivre en Société, vivre en Sécurité" (3), cette expérience, structurée depuis 1982, concrétise dans la pratique quotidienne les doctrines énoncées dans la loi du 9ème Plan "Améliorer la justice et la sécurité". Un système d'ilotage a été mis au point pour détecter et réduire les situations de pré-délinquance, et rassurer la population en étant plus proche d'elle.

- 
- (1) On retrouve ici l'opposition "historique" entre la maréchaussée et les veilleurs de nuit : "les chevaliers du guët" n'avaient pas bonne réputation, souvent soupçonnés de corruption, étrangers à la ville qu'ils doivent protéger (engagés le temps d'une solde souvent). D'où la nécessaire présence du veilleur de nuit, "la sentinelle de la cité", "le guetteur du quartier, l'honnête espion qui découvre les pratiques nocturnes" etc...  
In DELKER cité par DELUMEAU, ibid p 97.
- (3) Organisé par les Maires socialistes de la région à Feyzin le 15.11.1984.
- (2) Directeur départemental des polices urbaines de la Haute Garonne.

Rapprochons ces flotiers des gendarmes des campagnes ou des banlieues semi-rurales (1), proches des habitants et de leurs associations qu'ils connaissent souvent personnellement. Le "bal des flotiers" pourrait un jour concurrencer celui, si populaire, des pompiers et devenir un lieu de rencontre privilégié entre la police et la population.

---

(1) MEYER et LAFFONT, Le nouvel ordre gendarmique, Paris, Le Seuil, 1971.

Q - 62 - DANS VOTRE QUARTIER, AVEZ-VOUS ETE TEMOIN OU VICTIME DE VOL OU D'AGRESSION ?

|      | Oui    | Non    | Sans réponses |
|------|--------|--------|---------------|
| 3ème | 36 %   | 63 %   | 1 %           |
| 4ème | 39,5 % | 59,5 % | 1 %           |

SI OUI, précisez de quoi, voir Q. 62 bis tableau des réponses ouvertes.

| Sur réponses<br>ouvertes →                                | IV <sup>e</sup>              |           | III <sup>e</sup>             |           | II <sup>e</sup>              |           | I <sup>e</sup>               |           |
|---|------------------------------|-----------|------------------------------|-----------|------------------------------|-----------|------------------------------|-----------|
|   | Témoins<br>amis victimes de: | Victimes  |
| - Vols avec agression                                     | 8                            | 2         | 8                            | 2         | 9                            | 2         | 9                            | 2         |
| - Vols à l'arrache'                                       | 33                           | 10        | 33                           | 10        | 13                           | 10        | 13                           | 13        |
| - Cambriolages (appartement, cave,<br>grenier, garage)    | 10                           | 15        | 10                           | 15        | 5                            | 15        | 5                            | 21        |
| - Bagarres, altercations (dont 2<br>entre automobilistes) | 4                            | -         | 4                            | -         | -                            | -         | -                            | -         |
| - Vols à l'étalage  | 5                            | -         | 5                            | -         | 1                            | -         | 1                            | -         |
| - Vols à la tire  | 3                            | 1         | 3                            | 1         | 4                            | 1         | 4                            | 1         |
| - Hold-up   | 2                            | -         | 2                            | -         | -                            | -         | -                            | -         |
| - Cambriolages commerces                                  | 2                            | -         | 2                            | -         | -                            | -         | -                            | -         |
| - Attentats sexuels<br>(1 exhibitionniste + 1 viol)       | 2                            | -         | 2                            | -         | -                            | -         | -                            | -         |
| - Vols de véhicules                                       | -                            | 4         | -                            | 4         | 1                            | 4         | 1                            | 11        |
| - Tentatives de vol                                       | -                            | 3         | -                            | 3         | 3                            | 3         | 3                            | 2         |
| - Vandalisme  | -                            | -         | -                            | -         | -                            | -         | -                            | 2         |
| <b>Total =</b>  | <b>69</b>                    | <b>32</b> | <b>69</b>                    | <b>32</b> | <b>36</b>                    | <b>32</b> | <b>105</b>                   | <b>62</b> |

Les témoins d'agressions et de vols sont plus nombreux dans le 4ème ce qui peut s'expliquer par la plus grande sociabilité du quartier d'autant plus que, comme l'indique le tableau Q-62 bis, la majorité des faits signalés concerne des témoins de vols à l'arraché, les réponses ouvertes situant l'action sur le marché de la Croix-Rousse : "vol de porte monnaie sur le marché" "une vieille dame s'est fait voler son porte-feuille sur le marché".

Sur l'ensemble de l'échantillon on note un faible rapport entre le nombre de victimes connues et le nombre de délits dont les personnes ont été témoins. Cependant une différence sensible apparaît entre les deux groupes : alors que dans le 3ème, témoins et victimes atteignent sensiblement le même nombre (36 témoins pour 32 victimes), dans le 4ème, les témoins sont trois fois plus nombreux (69) que les victimes (20). (1)

La sociabilité du groupe du 4ème semble entraîner une meilleure visibilité de la délinquance. Si les témoins sont aussi nombreux, c'est peut-être par un réflexe de solidarité - momentanée ou non - autour de l'acte délinquant. Lorsqu'un porte-monnaie est volé sur le marché, les passants se solidarisent autour de la victime de même que les marchands. Le même délit est ainsi colporté de nombreuses fois à travers les rela-

---

(1) Ce qui néanmoins coïncide avec le taux de victimisation généralement observé dans les études statistiques sur le sujet comme le note VAN DIJK in "16ème Conférence du Conseil de l'Europe", Strasbourg, 26/29 Novembre 1984, ronéo : "un quart voire un tiers de la population des sociétés occidentales considère avoir été victime d'une infraction pénale au moins une fois au cours des 12 mois écoulés ont révélé les enquêtes menées depuis 1970 par des criminologues sur la victimisation" p 5.

\* La recherche et le mouvement européen relatif aux victimes.  
Rapport d'introduction.

tions de "bon voisinage". A l'inverse, dans le troisième le premier réflexe serait davantage de l'ordre du recours aux forces de police, la fréquence des délits et l'habitude du renvoi aux institutions n'étant sans doute pas étrangères à cette attitude.

Q - 64 - 66 - DANS VOTRE QUARTIER, AVEZ-VOUS EU CONNAISSANCE DE FAITS SUIVANTS, DEPUIS UN AN ?

|                               |      | Souvent | Plusieurs fois | Une fois | Jamais | N.R. 4ème |
|-------------------------------|------|---------|----------------|----------|--------|-----------|
| 63. Vol de magasin            | 3ème | 19,5 %  | 25,5 %         | 16 %     | 39 %   |           |
|                               | 4ème | 13 %    | 33,5 %         | 21,5 %   | 20,5 % | 11,5      |
| 64. Vol de particuliers       | 3ème | 15 %    | 33 %           | 14 %     | 33 %   |           |
|                               | 4ème | 11 %    | 36,5 %         | 15,5 %   | 27 %   | 10 %      |
| 65. Agression de personnes    | 3ème | 9 %     | 26,5 %         | 16 %     | 48,5 % |           |
|                               | 4ème | 8,5 %   | 26,5 %         | 15 %     | 36 %   | 14 %      |
| 66. Vandalisme, détérioration | 3ème | 20 %    | 26 %           | 10,5 %   | 43,5 % |           |
|                               | 4ème | 34 %    | 32,5 %         | 8,5 %    | 15,5 % | 9,5       |

Et au niveau de la connaissance de délits sur le quartier, cette "sociabilité de la délinquance" semble toujours plus forte dans le 4ème, où les gens se connaissent mieux, et où, mis à part les agressions de personnes, un quart au maximum de cet échantillon n'a jamais eu connaissance des délits mentionnés. On note que le vandalisme semble faire l'objet d'une visibilité et/ou d'une attention particulière pour ce

groupe puisque 15,5 % de l'échantillon seulement n'a jamais eu connaissance de faits de ce genre.

Moins remarquables dans le 3ème, les agressions et le vandalisme paraissent être vécues différemment. On sait l'importance du déni comme fonction de réassurance (1) et le groupe du troisième peut faire reculer la proximité des agressions sur le quartier en essayant de minimiser leur fréquence. Par ailleurs il s'agit ici d'un échantillon de personnes plus âgées qui sortent moins souvent, connaissent moins de gens et peuvent ainsi être moins souvent confrontées à la délinquance du quartier.

En ce qui concerne le vandalisme, pensons à la proximité d'un habitat en voie de détérioration (zone de la rue de Créqui à la rue Paul Bert) qui présente des façades aveugles (murées) et intègre les signes d'un certain vandalisme (portes et fenêtres béantes, immeubles en démolition et dans lesquels tout ce qui peut être utile a été récupéré, etc...)

---

(1) Dans le sens d'une sécurisation par le déni du danger un peu à la manière de la fonction des expertises et contre expertises autour d'une maladie épidémique : "c'est la tuberculose", "ce n'est pas la tuberculose" ou "ce n'est pas la peste à proprement parler". Comme si nommer le mal "c'était l'attirer et abattre le dernier rempart qui le tient en respect. Souvenons-nous que ce groupe, qui habite le quartier dans lequel on enregistre le taux le plus élevé de délinquance à Lyon, a tendance à voir dans la délinquance un problème davantage lié à la ville qu'au quartier. Ce qui suggère, dans le même mouvement, sinon un déni du moins une certaine mise à distance faisant fonction de réassurance par rapport à la "norme idéale" qui serait l'absence de délinquance.

La population serait plus encline à intégrer en quelque sorte ces signes d'un vandalisme spécifique et à moins remarquer les autres, même si la représentation qu'elle a de ces lieux reste insécurisante.

Q - 67 - DANS VOTRE QUARTIER, Y-A-T-IL DES ENDROITS QUI VOUS PARAISSENT MOINS SURS ?

|                                    |      |        |
|------------------------------------|------|--------|
| - Oui, pas trop loin de chez moi   | 3ème | 46 %   |
|                                    | 4ème | 28,5 % |
| - Oui, mais assez loin de chez moi | 3ème | 32 %   |
|                                    | 4ème | 37 %   |
| - Non                              | 3ème | 21,5 % |
|                                    | 4ème | 29 %   |
| - Non réponses                     | 3ème | 0,5 %  |
|                                    | 4ème | 5,5 %  |

En ce qui concerne les endroits "moins sûrs" du quartier, les groupes sont bien différenciés et les enquêtes du 3ème ont en majorité tendance à penser que ces endroits ne sont pas trop loin de chez eux, ce qui nous ramène à la zone de maisons délabrées et abandonnées de ce quartier qui, si elle n'occupe pas géographiquement une place très importante, n'en semble pas moins ressentie très nettement comme insécurisante. Alors que dans le 4ème la majorité de l'échantillon situe ces endroits assez loin et qu'un tiers de l'échantillon n'en compte aucun.

Demandons-nous si la composition même des deux quartiers ne suggère pas ces différences d'attitudes : alors que dans le 4ème, les lieux remarquables, ceux qui structurent la perception de l'espace, sont les lieux mêmes que fréquentent les habitants tous les jours, comme le marché ou la mairie ou exceptionnellement comme l'hôpital, dans le 3ème au contraire, les lieux remarquables sont plutôt extérieurs à la vie des habitants, soit qu'ils les reconnaissent comme étrangers : la Place du Pont, soit qu'ils aient une fonction d'ensemble pour l'agglomération lyonnaise : centre directionnel de la Part-Dieu, gare, Préfecture.

Q - 68 - EN SOMME, DEPUIS QUE VOUS HABITEZ CE QUARTIER,  
VOUS VOUS SENTEZ PLUS EN SECURITE OU MOINS EN SECURITE

|   |      |        |
|---|------|--------|
| - Je me sens plus en sécurité           | 3ème | 12,5 % |
|   | 4ème | 13 %   |
| - Je n'ai pas changé de ce point de vue | 3ème | 49,5 % |
|   | 4ème | 60,5 % |
| - Je me sens moins en sécurité          | 3ème | 35,5 % |
|   | 4ème | 23,5 % |
| - Non réponses                          | 3ème | 2,5 %  |
|   | 4ème | 3 %    |

Malgré tout les représentations sociales du quartier restent assez positives et relativement stables dans

les deux groupes dans la mesure où 49,5 % des individus du 3ème et 60,5 % de ceux du 4ème n'ont pas changé de point de vue en ce qui concerne la sécurité du quartier, même si d'une manière générale, on a tendance à se sentir davantage en sécurité dans le 4ème.

Quant à ceux qui se sentent moins en sécurité, les réponses ouvertes permettent de dégager les tendances suivantes :

- . Parmi les répondants du 3ème qui se sentent moins en sécurité qu'avant, trois seulement ont été eux-mêmes victimes de vols sans violences, mais l'augmentation des vols et des agressions est soulignée en priorité (26 R).
- . En second lieu on note une majorité de réponses soulignant "la dégradation" du quartier due aux étrangers : "zone à forte concentration d'immigrés" : "lorsque je traverse les passages piéton c'est moi qui ait l'air d'un étranger sur notre ancienne place du Pont", "bandes d'arabes circulant surtout la nuit et le jour aussi". En somme "la population a changé en mal" et le discours de ces répondants montre le 3ème arrondissement comme "un des plus favorisés de Lyon par rapport à l'augmentation de la délinquance". Il est vrai que ce quartier présente le taux le plus élevé de délits enregistrés par la police lyonnaise et que plusieurs manifestations de commerçants et d'habitants ont souligné l'insécurité qu'ils ressentent. Ainsi le 26 Avril 1982 "le Progrès", journal local, rapportait une manifestation de commerçants dans les termes suivants : "Insécurité, rideaux baissés quartier Moncey pour réclamer des renforts de police. Près de 200 commerçants ont manifesté pour protester contre l'insécurité".

Aux cris de "CRS avec nous", ils réclament une meilleure surveillance et une meilleure présence de la police.

- . En ce qui concerne l'immigration, s'il est vrai que la région Rhône-Alpes enregistre un taux élevé d'étrangers, par contre et contrairement à toutes les idées reçues et galvaudées sur ce sujet à Lyon du type "3ème = médina", etc., le taux de population immigrée est de 10,8 % en 1985\*. On rencontre ici un phénomène bien connu des cités urbaines : la concentration des étrangers qui crée un effet de quartier spécifique à l'intérieur du quartier d'origine. Il y a mobilisation d'un espace triangulaire entre la Préfecture, les quais du Rhône et le nouveau quartier de la Part-Dieu, avec ouverture de commerces, de restaurants et de cafés arabes qui attirent toute la journée une multitude de familles. Les courses, le hammam, tout en fait un lieu privilégié de rencontre de la communauté arabe (1). D'où sans doute ce sentiment d'envahissement ressenti alentours par les habitants français. Il est intéressant de rappeler à cet égard que l'enquête d'opinion d'A. GIRARD avait indiqué que la population lyonnaise était la moins prête en France à accorder les mêmes droits aux étrangers vivant en France (2). Ce qui explique en partie la sensibilité de cet échantillon à l'égard de l'implantation d'une communauté étrangère sur "son territoire".
- . En ce qui concerne le 4ème, les habitants qui se sentent moins en sécurité dans leur quartier qu'avant ont tendance à l'expliquer :

---

(1) Voir cartes p 36 bis et 54.

(2) GIRARD A et alii : "Attitudes des français à l'égard de l'immigration étrangère!" In Population n° 6, nov - déc. 1974 pp 1042 - 1043.

\* Le taux régional étant de 13 %.

- par l'augmentation de la délinquance en tant que phénomène général. "Il se passe tous les jours quelque chose" "On entend souvent parler du manque de sécurité", "en raison de la situation actuelle", "à cause de l'augmentation globale de la délinquance". Les réponses ouvertes n'opèrent pas de découpage entre ce qui arrive dans le quartier, ce qu'on a entendu dire et ce qu'on a lu dans le journal. Mentionnons que selon les premières études de la Commission Nationale pour le développement des quartiers, la très grande majorité des appels adressés à la police ne sont pas qualifiables pénalement" (1).

On touche ici la question du seuil de tolérance bien caractérisée ici par plusieurs réponses du style "la circulation" "personnes non sécurisantes" "les jeunes se moquent des vieux", ce seuil étant sans doute reculé par la propension à faire de la délinquance un sujet de conversation. Phénomène de solidarité de l'instant autour d'un événement précis, le vol d'un porte-monnaie sur le marché, par exemple, alimente la rumeur et entretient le sentiment de multiplication des délits : "il n'y a pas de semaine sans cambriolage", pour arriver à "il n'y a qu'à ouvrir le journal".

- Ici encore les réponses ouvertes attribuent la délinquance aussi bien aux étrangers qu'aux jeunes : "c'était un quartier résidentiel ; depuis l'invasion des étrangers, sur tous les marchés forains il y a des vols", "les jeunes qui n'ont pas

---

(1) In PESCE R., Développement social des quartiers - Bilan et perspectives 1981-84, Rapport au Premier Ministre du Président de la Commission Nationale pour le développement social des quartiers, Paris, La Documentation Française, Coll. des Rapports Officiels, novembre 1984, p 68.

de travail et agressent pour voler" voire "il y a trop de jeunes" (2 fois), leur simple présence pouvant être ressentie comme insécurisante. Représentation inquiétante de la "génération de la crise", les jeunes sans travail et/ou étrangers qui sont les plus atteints par le chômage et la violence faisant ici fonction de "boucs émissaires" peut être en ce qu'ils sont les signes évidents et visibles de la crise, un peu à la manière des "classes dangereuses" (1) au 19<sup>ème</sup> siècle, dans le sens donné par A. TOURAINE à la relation chômage-jeunes et immigrés. Puisqu'on dénombre 50 % de chômeurs longue durée chez les jeunes et les immigrés, il en déduit que :

"le chômage n'est plus vécu comme une crise provisoire, comme la privation d'une activité professionnelle qui reste reconnue comme la situation nouvelle qui produit une rupture à l'intérieur de la population des chômeurs chroniques entre des valeurs centrales et celles qui s'installent dans ce qui n'est pas une contre-culture mais une culture d'exclusion..." Ces jeunes chômeurs se sentent rejetés par le monde ouvrier lui-même et par ses représentants. Au début de l'industrialisation, les classes dangereuses, marquées par la violence, ont été lentement et difficilement prises en charge par les classes travailleuses : les émeutes ont progressivement laissé la place aux manifestations et aux grèves. Il semble aujourd'hui, alors que les classes travailleuses sont parvenues à faire reconnaître une partie de leurs revendications et à étendre leur influence, on voit se séparer d'elles de nouvelles classes dangereuses, dont la frustration et la révolte ne sont pas prises en compte par les organisations ouvrières" (2).

(1) In le célèbre : Classes laborieuses, classes dangereuses. CHEVALLER (L), Paris. Librairie Générale Française Coll. "Pluriel", 1978, 729 p.

(2) TOURAINE A. In Prospective et Santé, octobre 1982.

- . Petite délinquance et vandalisme sont souvent liés dans les réponses ouvertes et il est intéressant de noter qu'un Colloque organisé en octobre 1982 par l'Université Paris V et la Fondation Ford donnait du vandale la définition suivante :

"Le jeune mâle de 15 à 25 ans, désœuvré, en majorité chômeur, à l'agressivité rentrée ou assurée, qui a un compte à régler avec son entourage et son environnement, avec une sorte d'ennemi inconnu qui représente confusément la source ou la cause de son échec".(1)

---

(1) Colloque (27 - 29 Octobre 1982) et définition: cités par RAUFER (X) "Sur la violence sociale", Paris, Alesia, Coll. J.J. Fouvert, 1983, 224 p.; p p 120.121

#### IV · 7 - SORTIES ET DEPLACEMENTS HORS DU QUARTIER

A voir le tableau (Q. 69-78), on a l'impression que les structures du tissu social sont plus traditionnelles dans le groupe du 4ème dont les membres fréquentent davantage leurs connaissances et leur famille que les clubs qui ne sont cités que par 18,5 % des individus, contre 32 % dans le 3ème arrondissement très bien équipé au niveau de ce type de structures comme nous l'avons vu.

Le souci de la santé semble légèrement plus préoccupant chez les répondants du 4ème (43,5 % voient un médecin assez souvent contre 35,5 % dans le 3ème). Il semble que les styles de vie soient différents d'un groupe à l'autre : ainsi on va plus souvent à la campagne dans le 4ème où les liens familiaux semblent un peu plus étroits (sinon plus fréquents) et où l'on peut supposer qu'ils se rendent en famille puisqu'ils déclarent sortir hors du quartier "dans la voiture de la famille", (8,5% ne vont jamais voir leur famille contre 12 % dans le 3ème) et par ailleurs on va davantage faire des courses "en ville" ce qui s'explique par la situation géographique de l'arrondissement : le 4ème est ex-centré alors que le 3ème, avec son immense centre commercial, un important commerce traditionnel de quartier et l'implantation de centres administratifs (Préfecture, Bourse du Travail, Hôtel de Police, Bibliothèque Municipale et cité administrative d'état) est assimilé au centre ville.

La population interrogée dans le 3ème participe plus souvent à des activités de club (ce qui intervient avant la famille) et fréquente plus volontiers les grandes surfaces sans doute à cause de la proximité du centre commercial, mais peut-être aussi en fonction de revenus légèrement moins élevés.

VOS SORTIES ET DEPLACEMENTS HORS DU QUARTIER

Q-69-78 Voici des occasions possibles de se déplacer hors du quartier (et hors du cadre du travail).  
 Pouvez-vous préciser pour chacune si vous l'effectuez très souvent, assez souvent, rarement  
 ou jamais.

|   | Très souvent | Assez souvent | Rarement | Jamais | NR    |
|---|--------------|---------------|----------|--------|-------|
| . Aller dans la famille   | 3ème 23,5 %  | 40 %          | 24,5 %   | 12 %   | 4,5 % |
|   | 4ème 25 %    | 34,5 %        | 27,5 %   | 8,5 %  |       |
| . Aller chez des connaissances                                  | 3ème 15,5 %  | 41 %          | 27 %     | 16,5 % | 6 %   |
|   | 4ème 16,5 %  | 36,5 %        | 32,5 %   | 8,5 %  |       |
| . Association, club   | 3ème 32 %    | 19,5 %        | 15 %     | 33,5 % | 7,5 % |
|   | 4ème 18,5 %  | 14,5 %        | 14,5 %   | 45 %   |       |
| . Spectacles (cinéma, matchs, théâtre)                          | 3ème 2 %     | 15 %          | 37,5 %   | 45,5 % | 6 %   |
|   | 4ème 5,5 %   | 12 %          | 41 %     | 35,5 % |       |
| . Courses dans les grandes surfaces                             | 3ème 16 %    | 30 %          | 31 %     | 23 %   | 4,5 % |
|   | 4ème 12,5 %  | 34 %          | 30,5 %   | 18,5 % |       |
| . Courses en ville (achats) affaires, démarches)                | 3ème 14,5 %  | 36 %          | 31 %     | 18,5 % | 7 %   |
|   | 4ème 10,5 %  | 30 %          | 40,5 %   | 12 %   |       |
| . Médecin, hôpital (pour soi ou d'autres)                       | 3ème 13,5 %  | 35,5 %        | 40 %     | 11 %   | 4 %   |
|   | 4ème 13 %    | 43,5 %        | 32,5 %   | 7 %    |       |
| . Promenade en ville pour se distraire                          | 3ème 8,5 %   | 27 %          | 34 %     | 30,5 % | 5 %   |
|   | 4ème 5,5 %   | 21,5 %        | 42 %     | 26 %   |       |
| . Promenade dans les espaces verts de la ville (parcs, squares) | 3ème 13 %    | 28,5 %        | 34 %     | 24,5 % | 5,5 % |
|   | 4ème 10 %    | 28 %          | 43,5 %   | 13 %   |       |
| . Promenades, sorties à la campagne                             | 3ème 9,5 %   | 27,5 %        | 39,5 %   | 23,5 % | 7 %   |
|   | 4ème 13 %    | 33 %          | 31,5 %   | 15,5 % |       |

La fréquentation des spectacles est très faible dans les deux groupes et l'on retrouve ici sans doute les traces d'un effet "de génération", la multiplication des cinémas étant un phénomène récent à Lyon. Par ailleurs il faut noter que la disparition des cinémas du quartier a sans doute accentué ce phénomène d'autant plus que la majorité des salles est maintenant située dans la presqu'île, ce qui suppose, pour les deux groupes, l'emploi d'un moyen de locomotion.

Il était demandé à la fin de cette question de préciser d'éventuelles autres occasions de se déplacer hors du quartier et malgré le petit nombre de réponses obtenues (10 dans le 4ème et 23 dans le 3ème), on remarque une demande de "longs weeks-ends organisés entre personnes âgées" (5 R) au niveau du 4ème, moins bien équipé en clubs du 3ème âge, un individu indiquant qu'"il n'aime pas sortir" et les dernières (4) précisant qu'elles "souhaiteraient pouvoir se rendre plus souvent dans la maison de campagne de la famille", "ou partir en week-end avec les enfants".

En ce qui concerne les réponses des individus du 3ème ce sont essentiellement les "sorties en groupes à la campagne" qui sont indiquées comme autres occasions de se déplacer hors du quartier, ce qui semble rendre compte d'une bonne implantation des clubs et associations (17 R) "avec le club, deux fois par mois des sorties en car dans un rayon de 120 à 150 kms autour de Lyon". Les autres réponses (5) évoquant des problèmes de santé : "Je n'ai rien pour me déplacer et suis un peu handicapée à la suite d'une fracture du fémur". Une seule réponse peut dans ce groupe être reliée à la famille "abonnement théâtre mais avec mes enfants et

comme c'est en soirée, je couche chez eux et rentre le matin en voiture".

On remarque également une propension à souhaiter sortir plus élevée dans le 3ème (Q. 79), 35 % contre 28 %, les individus du 4ème étant plus hésitants (davantage de peut-être), même si l'on tient compte des non-réponses (1).

Q. 79. PARMI CES SORTIES, Y EN A-T-IL QUE VOUS AIMERIEZ EFFECTUER PLUS SOUVENT ?

|      | OUI  | PEUT-ETRE | NON    | NR  |
|------|------|-----------|--------|-----|
| 3ème | 35 % | 14,5 %    | 48,5 % | 2 % |
| 4ème | 28 % | 16,5 %    | 46,5 % | 9 % |

Au niveau des précisions à cette question, on obtient :

- (1) L'ensemble des réponses de ce groupe peut d'ailleurs signifier une tendance à l'hésitation et au compromis, les opinions paraissant plus nuancées. On note d'une manière générale, même si l'on tient compte des conditions de passation évoquées dans la partie méthodologie, un nombre nettement plus élevé de non-réponses, ce qui pourrait être mis en relation avec des positions plus modérées et/ou à une certaine mise à distance de l'insécurité.

- dans le 3ème :

- . 34 réponses "campagne"
- . 21 réponses "spectacles" dont 2 seulement précisent après 20 heures
- . 10 réponses "la famille et les amis" (1)
- . 10 réponses "espaces verts/promenades"
- . 5 réponses "si en voiture, accompagnée"

- dans le 4ème :

- . 37 réponses "campagne"
- . 18 réponses "la famille et les amis"
- . 16 réponses "petits voyages organisés club"
- . 10 réponses "espaces verts/promenades"
- . 6 réponses "sorties en ville"
- . 6 réponses "spectacles"

- Les sorties qu'ils aimeraient effectuer plus souvent

La campagne attire le maximum de suffrages en ce qui concerne les sorties qu'on aimerait effectuer plus souvent mais la façon d'envisager ces sorties campagnes est différente selon les groupes : les individus du 4ème préférant s'y rendre en famille (25 R sur 37 R), ce qui reflète peut-être des liens plus étroits, et ceux du 3ème évoquant davantage les clubs et associations du 3ème âge (20 R sur 34). Liens qui semblent confirmés par le nombre de répondants qui aimeraient rendre plus souvent visite à leur famille et

---

(1) Le regroupement n'est pas notre fait, il se lit dans les réponses et ne dit-on pas d'un ami de longue date "qu'il fait partie de la famille".

à leurs amis et se plaignent à cet égard du manque de moyens de locomotion et des conditions de voyage "il n'y a plus de porteurs dans les gares et j'ai dû renoncer à voir mes enfants aussi souvent que je le voudrai" (4), "ma fille vit en Californie et l'avion est trop cher" (4), "les transports sont trop chers" (4).

On remarque à nouveau dans le 4ème une demande de "voyages organisés pour les personnes âgées", ce qui attire l'attention sur le manque apparents de clubs et d'associations répondant aux besoins des personnes âgées de cet arrondissement.

Les promenades dans les espaces verts recueillent le même nombre de suffrages (10) dans les deux groupes. Mais le contenu des réponses révèle peut-être ici les manques du 3ème en espaces verts dans la mesure où les habitants de ce groupe aimeraient se rendre au "Parc de la Tête d'Or", effectivement situé hors du quartier, alors que les individus du 4ème citent les noms des Parcs de leur quartier. Les réponses "hors sujet" (il s'agit ici des sorties hors du quartier) font ainsi apparaître un environnement différent.

Les réponses obtenues dans chaque groupe (21 dans le 3ème et 6 dans le 4ème) font envisager une fréquentation assez différente des spectacles (cinéma, théâtre, matches), même si cette fréquentation est assez faible dans l'ensemble, comme nous l'avons déjà vu. Sans oublier qu'il s'agit ici de désirs (les sorties qu'on aimerait effectuer plus souvent) on peut voir dans cette différenciation les signes de deux styles de vie, les individus du 3ème ayant davantage tendance à chercher des loisirs extérieurs à leur quartier et au cercle de lieux proches (spectacles, campagne), alors que

les réponses du 4ème évoquent des rapports plus conviviaux. A cet égard on note également un désir "d'être accompagné" pour sortir que l'on ne retrouve pas dans le 4ème.

Tendance que pourraient confirmer les réponses à la Question 80 : "Qu'est-ce qui éventuellement vous retient de sortir ou de sortir plus souvent" qui indiquent en effet une propension plus élevée à "se sentir mieux chez soi que partout ailleurs" chez les individus du 4ème (48,5 % contre 40 %). Ce qui semble plus retenir les individus du 3ème serait plutôt une fragilisation due à l'âge, les problèmes de santé étant classés en tête dans ce groupe, même si 40,5 % se sentent "mieux chez soi que partout ailleurs", et on peut s'empêcher de penser que si les problèmes de santé sont ainsi classés en premier lieu alors que les classes d'âge sont les mêmes dans les deux groupes, cela peut révéler une fragilisation accentuée par l'appartenance au sens féminin pour 69,5 % des individus de ce groupe.

Q - 81 - ETES-VOUS PARTI EN VOYAGE DEPUIS DOUZE MOIS ?

|                      |      |        |
|----------------------|------|--------|
| - Oui plusieurs fois | 4ème | 36,5 % |
|                      | 3ème | 34 %   |
| - Oui une fois       | 4ème | 26 %   |
|                      | 3ème | 30 %   |
| - Non                | 4ème | 37,5 % |
|                      | 3ème | 36 %   |

Q. 80 - QU'EST-CE QUI, EVENTUELLEMENT, VOUS RETIENT DE SORTIR  
PLUS SOUVENT DE VOTRE QUARTIER ?  
 (Cocher la ou les cases correspondantes).

|   |              | OUI              | NON              |
|---|--------------|------------------|------------------|
| On est mieux chez soi que partout ailleurs                                  | 3ème<br>4ème | 40,5 %<br>48,5 % | 59,5 %<br>51,5 % |
| Risques d'accident  | 3ème<br>4ème | 11,5 %<br>12,5 % | 88,5 %<br>87,5 % |
| On n'a plus la santé, la forme physique                                     | 3ème<br>4ème | 47,5 %<br>42,5 % | 52,5 %<br>57,5 % |
| Cà fait dépenser  | 3ème<br>4ème | 20,5 %<br>32,5 % | 79,5 %<br>67,5 % |
| Risques d'avoir des ennuis : vol,<br>agression                              | 3ème<br>4ème | 29 %<br>25,5 %   | 71 %<br>74,5 %   |
| Le conjoint n'a pas envie   | 3ème<br>4ème | 5 %<br>95 %      | 16,5<br>83,5 %   |
| Manque de parents ou amis avec qui sortir                                   | 3ème<br>4ème | 19 %<br>19 %     | 81 %<br>81 %     |
| On est trop occupé à la maison (ménage,<br>bricolage, personne à garder...) | 3ème<br>4ème | 4,5 %<br>13 %    | 95,5 %<br>87 %   |
| Manque de locomotion  | 3ème<br>4ème | 18 %<br>24,5 %   | 82 %<br>75,5 %   |

Les réponses obtenues à la question 81 semble diviser les deux groupes en trois sous-populations à peu près égales, un tiers étant parti "plusieurs fois en voyage depuis douze mois", un tiers "une fois", le dernier tiers n'étant pas parti du tout.

Q - 82 - TOUT COMPTE FAIT, VOUS PREFEREZ :

|                            |      |      |
|----------------------------|------|------|
| - Rester chez vous         | 3ème | 12 % |
|                            | 4ème | 15 % |
| - Sortir de temps en temps | 3ème | 61 % |
|                            | 4ème | 62 % |
| - Sortir souvent           | 3ème | 27 % |
|                            | 4ème | 23 % |

Si les voyages sont peu nombreux, c'est sans toute, comme le montre le tableau Q - 82, que la population consultée préfère en majorité sortir seulement de temps en temps. Le marché des peurs programmées des vacances et des voyages qui se développe depuis quelques années (traking, transhariennes, etc...) ne semble donc pas tenter nos répondants, ce qui pourrait confirmer la thèse d'A. SAUVY selon laquelle le goût du risque est des voyages se perd avec l'âge (1).

Souvenons-nous aussi qu'à travers les réponses ouvertes nous avons vu poindre les peurs de sortir, ce qui peut expliquer cette tendance.

(1) A. SAUVY in: La France ridée, infra.

Q - 83 - 92 - POUR VOUS DEPLACER HORS DU QUARTIER,  
QU'EST-CE QUE VOUS UTILISEZ ?

| 1. <u>Dans la journée</u> |      | Très souvent | Assez souvent | Rarement | Jamais | N.R  |
|---------------------------|------|--------------|---------------|----------|--------|------|
| 83. L'autobus             | 3ème | 31 %         | 23 %          | 19 %     | 20 %   | 7    |
|                           | 4ème | 23,5 %       | 29 %          | 22,5 %   | 11,5 % | 13,5 |
| 84. Le métro              | 3ème | 20 %         | 24 %          | 23 %     | 32,5 % | 0,5  |
|                           | 4ème | 17 %         | 27 %          | 22 %     | 19,5 % | 14,5 |
| 85. L'automobile          | 3ème | 13,5 %       | 16 %          | 34 %     | 34,5 % | 2    |
|                           | 4ème | 21 %         | 22 %          | 21 %     | 22,5 % | 13,5 |
| 86. La marche à pied      | 3ème | 25 %         | 35,5 %        | 18 %     | 20 %   | 1,5  |
|                           | 4ème | 29,5 %       | 35,5 %        | 18 %     | 7 %    | 10   |
| 87. Le taxi               | 3ème | 6 %          | 13 %          | 46 %     | 32,5 % | 2,5  |
|                           | 4ème | 0,5 %        | 6 %           | 42 %     | 34 %   | 17,5 |
| 2. <u>Après 20 heures</u> |      |              |               |          |        |      |
| 88. L'autobus             | 3ème | 7 %          | 3 %           | 9 %      | 80 %   | 1 %  |
|                           | 4ème | 5,5 %        | 5 %           | 15,5 %   | 53,5 % | 20,5 |
| 89. Le métro              | 3ème | 2 %          | 1 %           | 9 %      | 86 %   | 2 %  |
|                           | 4ème | 5,5 %        | 3,5 %         | 15 %     | 55,5 % | 20,5 |
| 90. L'automobile          | 3ème | 10 %         | 10 %          | 14 %     | 63,5 % | 2,5  |
|                           | 4ème | 22 %         | 16 %          | 12 %     | 37 %   | 13 % |
| 91. La marche à pied      | 3ème | 2 %          | 3 %           | 10 %     | 82 %   | 3 %  |
|                           | 4ème | 4,5 %        | 5,5 %         | 19 %     | 52 %   | 19 % |
| 92. Le taxi               | 3ème | 10 %         | 6 %           | 19,5 %   | 63 %   | 1,5  |
|                           | 4ème | 3 %          | 7,5 %         | 23,5 %   | 49,5 % | 16,5 |

L'autobus est le moyen de transport le plus utilisé dans la journée, suivi de peu par la marche à pied et le métro, le transport en taxi restant très rare sans doute en raison de son coût.

Q - 93 - QUAND ETES-VOUS SORTI POUR LA DERNIERE FOIS APRES  
20 HEURES ?

|                           |      |      |
|---------------------------|------|------|
| - Il y a moins de 8 jours | 3ème | 20 % |
|                           | 4ème | 32 % |
| - Entre 8 jours et 1 mois | 3ème | 16 % |
|                           | 4ème | 21 % |
| - Il y a plus d'un mois   | 3ème | 63 % |
|                           | 4ème | 44 % |
| - Non-réponses            | 3ème | 1 %  |
|                           | 4ème | 3 %  |

Les transports utilisés après 20 heures font ressortir une fréquence plus élevée de sortie pour le groupe du 4ème, ce que confirme le tableau Q - 93 où l'on remarque également une propension un peu plus forte aux sorties nocturnes dans ce groupe.

Q - 94 - ETAIT-CE ?

|                    |      |        | Non-réponses |
|--------------------|------|--------|--------------|
| - Dans le quartier | 3ème | 23,5 % |              |
|                    | 4ème | 26 %   |              |
| - Hors du quartier | 3ème | 76 %   | 0,5 %        |
|                    | 4ème | 61 %   | 12,5 %       |

Ces sorties ont lieu hors du quartier pour la majorité des deux groupes (76 % dans le 3ème et 61 % dans le 4ème) à rapporter aux centres d'intérêt des sorties structurées : les principales salles de spectacles sont situées dans la presque-île, c'est-à-dire hors des deux quartiers, et la famille des individus interrogés réside souvent hors du quartier.

Q - 95 - ETIEZ-VOUS ACCOMPAGNE ?

|                |      |        |
|----------------|------|--------|
| - Oui          | 3ème | 78 %   |
|                | 4ème | 61 %   |
| - Non          | 3ème | 21,5 % |
|                | 4ème | 29 %   |
| - Non-réponses | 3ème | 0,5 %  |
|                | 4ème | 10 %   |

Q - 96 - QUEL(S) MOYEN(S) DE TRANSPORT AVEZ-VOUS UTILISE(S) ?

|                |      |        |
|----------------|------|--------|
| - Autobus      | 3ème | 10 %   |
|                | 4ème | 10,5 % |
| - Métro        | 3ème | 1,5 %  |
|                | 4ème | 6,5 %  |
| - Auto         | 3ème | 54,5 % |
|                | 4ème | 51,5 % |
| - A pied       | 3ème | 15,5 % |
|                | 4ème | 15,5 % |
| - Taxi         | 3ème | 17 %   |
|                | 4ème | 5,5 %  |
| - Non-réponses | 3ème | 1,5 %  |
|                | 4ème | 10,5 % |

Les sorties nocturnes se font principalement "accompagné" et en voiture, ce qu'on peut rapporter à la propension à sortir soit dans "l'auto de la famille" (4ème) soit "avec le club" (3ème) ainsi que nous l'avons vu.

Q - 97 - HORS DU QUARTIER, AVEZ-VOUS ETE TEMOIN OU VICTIME  
DE VOL OU AGRESSION ?

|                 |      |        |
|-----------------|------|--------|
| - Oui           | 3ème | 10 %   |
|                 | 4ème | 15 %   |
| - Non           | 3ème | 88 %   |
|                 | 4ème | 76,5 % |
| - Sans-réponses | 3ème | 2 %    |
|                 | 4ème | 8,5 %  |

Q - 98 - FINALEMENT, POUR LES SORTIES HORS DU QUARTIER,  
VOUS VOUS SENTEZ :

|                       |      |        |
|-----------------------|------|--------|
| - Très inquiet        | 3ème | 7,5 %  |
|                       | 4ème | 9,5 %  |
| - Assez inquiet       | 3ème | 39,5 % |
|                       | 4ème | 23 %   |
| - Peu inquiet         | 3ème | 38 %   |
|                       | 4ème | 49,5 % |
| - Pas inquiet du tout | 3ème | 15 %   |
|                       | 4ème | 12,5 % |
| - Non-réponses        | 3ème | -      |
|                       | 4ème | 5,5 %  |

Peu d'individus ont été témoin de vol ou d'agression hors du quartier, ce qui explique sans doute qu'ils soient relativement peu inquiets pour les sorties. Par ailleurs on peut rapporter le faible pourcentage de témoins à la fréquence des sorties hors du quartier qui reste assez peu élevée (Cf. Q - 69-78).

Notons le pouvoir relativement bien discriminant de cette question qui partage assez bien les deux groupes en sous-populations. Il s'agit d'une des variables choisies sous forme éclatée pour l'analyse des correspondances, c'est-à-dire en tenant compte de toutes les possibilités de réponses.

---

#### IV - 8 - LA SECURITE AU DOMICILE

Nous abordons ici la question de la sécurité au domicile à travers des questions sur le logement, les ennuis éventuels, les visites reçues et les précautions prises contre les agressions et les vols éventuels.

Les représentations sociales à l'oeuvre dans les deux groupes à ce sujet semblent très marquées par l'idée du foyer "refuge contre la violence" mais il convient de rappeler que nos répondants sont des personnes âgées, et qu'ils sortent relativement peu, ce qui explique sans doute en partie l'image sécurisante qu'ils ont de leur domicile par opposition à la "violence" du monde extérieur.

#### VOTRE LOGEMENT

Q - 99 - VOUS HABITEZ ICI A TITRE DE :

|  |      |        |
|--|------|--------|
| - Propriétaire actuel                      | 3ème | 31 %   |
|  | 4ème | 35,5 % |
| - Futur propriétaire<br>(viager, héritage) | 3ème | 0,5 %  |
|  | 4ème | 3 %    |
| - Locataire payant<br>un loyer             | 3ème | 65,5 % |
|  | 4ème | 57,5 % |
| - Logé à titre gratuit                     | 3ème | 3 %    |
|  | 4ème | 4 %    |

On trouve une propension un peu plus élevée à la propriété dans le 4ème (d'autant plus si l'on ajoute les "futurs propriétaires" par viager et héritage) alors que les deux tiers des individus du 3ème sont plutôt des locataires.

En règle générale pour les zones étudiées, la propriété dans le quatrième prend souvent la forme de petites maisons individuelles avec jardin, ou d'immeubles de bon standing en co-propriété, tandis que dans le troisième les propriétaires possèdent plus souvent des appartements (surtout dans la zone située entre la Place du Pont et la Part-Dieu), mais on relève quelques propriétaires de maisons individuelles essentiellement situées à "Montchat", c'est-à-dire à la limite de la zone qui nous intéresse sur ce quartier. (Voir plans p 36 bis et 54 bis).

T. 21. RESIDENCES PRINCIPALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION  
DANS LE TROISIEME

| RESIDENCES PRINCIPALES<br>(A) | STATUT D'OCCUPATION |                                 |                                |                           |          |                                 |
|-------------------------------|---------------------|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------|----------|---------------------------------|
|                               | PROPRIÉ-<br>TAIRE   | LOGE<br>PAR<br>L'EM-<br>PLOYEUR | LOGE<br>A<br>TITRE<br>GRACIEUX | LOCATAIRE OU SS-LOCATAIRE |          |                                 |
|                               |                     |                                 |                                | D'UN LOCAL LOUE<br>VIDE   | DONT HLM | D'UN<br>LOCAL<br>LOUE<br>MEUBLE |
|                               |                     |                                 |                                | TOTAL                     |          |                                 |
| ENSEMBLE                      | 8898                | 1108                            | 816                            | 19000                     | 3136     | 816                             |
| ! NOMBRE                      | 29,0                | 3,6                             | 2,7                            | 62,0                      | 10,2     | 2,7                             |
| ! %                           | 19776               | 2824                            | 1452                           | 37448                     | 6512     | 1248                            |
| ! POPULATION                  | 31,5                | 4,5                             | 2,3                            | 59,7                      | 10,4     | 2,0                             |
| ! %                           |                     |                                 |                                |                           |          |                                 |
| DONT :                        |                     |                                 |                                |                           |          |                                 |
| LOGEMENT OCCUPE PAR           |                     |                                 |                                |                           |          |                                 |
| UN MENAGE ARRIVE DE-          |                     |                                 |                                |                           |          |                                 |
| PUIS LE 1-1-1975              |                     |                                 |                                |                           |          |                                 |
| ! NOMBRE                      | 2828                | 644                             | 464                            | 10488                     | 1460     | 680                             |
| ! %                           | 18,7                | 4,3                             | 3,1                            | 69,4                      | 9,7      | 4,5                             |
| DONT :                        |                     |                                 |                                |                           |          |                                 |
| LOGEMENT ACHEVE DE-           |                     |                                 |                                |                           |          |                                 |
| PUIS LE 1-1-1975              |                     |                                 |                                |                           |          |                                 |
| ! NOMBRE                      | 536                 | 96                              | 112                            | 1164                      | 260      | 92                              |
| ! %                           | 26,8                | 4,8                             | 5,6                            | 58,2                      | 13,0     | 4,6                             |

(A) LA COLONNE TOTAL FIGURE AU TABLEAU T20

Source INSEE, LYON, 1985.

Le pourcentage des propriétaires dans l'échantillon correspond bien à celui obtenu lors du recensement de 1982. Il en va de même pour les personnes logées à titre gracieux : 3 % dans notre échantillon contre 4,5 au recensement. On peut donc considérer que les individus sélectionnés sont assez représentatifs des habitants du 3ème dans leur rapport au logement.

Q - 100 - VOTRE DOMICILE DONNE-T-IL SUR :

|   |      |        |
|---|------|--------|
| - Une rue passagère                         | 3ème | 63 %   |
|   | 4ème | 47,5 % |
| - Une rue calme (à l'exclusion de A)        | 3ème | 29,5 % |
|   | 4ème | 31 %   |
| - Un espace privé (à l'exclusion de A et B) | 3ème | 7,5 %  |
|   | 4ème | 19 %   |
| - Non-réponses                              | 3ème | -      |
|   | 4ème | 2,5 %  |

Les habitants du 3ème vivent principalement le long de rues passagères (63 %) et on retrouve ici un peu l'opposition entre l'agitation du 3ème et le calme réputé du 4ème dans lesquels dominent les domiciles donnant sur une rue calme ou sur un espace privé.

Q - 101 - VOUS VIVEZ HABITUELLEMENT :

|   |      |        |
|---|------|--------|
| - Seul  | 3ème | 64,5 % |
|   | 4ème | 38,5 % |
| - Avec une personne<br>(conjoint...)                      | 3ème | 29,5 % |
|   | 4ème | 42,5 % |
| - Avec plusieurs personnes<br>(enfants, parents, amis...) | 3ème | 6 %    |
|   | 4ème | 18,5 % |
| - Non réponses  | 3ème | -      |
|   | 4ème | 0,5 %  |

Comme nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises, on trouve une majorité de personnes seules dans le 3ème, ce qui peut étayer notre hypothèse d'une population se rattachant davantage à des structures (clubs, associations, etc..., voir tableaux p168et169). Besoin qui semble être différent pour le groupe du 4ème, dont les individus vivent plus en couple (42,5 %) avec (18,5 %) ou sans enfants, ce qui permet de supposer l'existence d'un réseau social informel plus dense. A noter d'ailleurs que les non-réponses à cette question sont presque inexistantes dans le 4ème, ce qui laisserait penser que les répondants ont pu être influencés par l'intérêt qu'ils accordent à une question et leur degré d'implication dans les réponses ; ils répondraient ainsi plus volontiers à des questions "d'état civil" (vous vivez habituellement) qu'à des questions d'opinion qui sous-entendent une prise de position ou qui peuvent représenter à leurs yeux une "atteinte à la vie privée" (question sur les revenus par exemple).

## EQUIPEMENT ET SERVICES SOCIAUX ET SANITAIRES DU 3° ARRONDISSEMENT (1)

|  |  |
|--|--|
| 1. Structures sanitaires                           | 3 hôpitaux et 2 cliniques  |
| 2. Soins infirmiers                                |  |
| . Centre de soins                                  | 2  |
| . A domicile                                       | 3 dont 2 publics et 1 privé  |
| 3. Hospices et maisons de retraite                 | 2 privés non agréés  |
| 4. Résidences pour personnes âgées avec restaurant | 6 dont 3 établissements publics  |
| 5. Résidences pour personnes âgées sans restaurant | 1 dépendant du Bureau d'Aide Sociale (BAS)   |
| 6. Foyers-restaurants                              | 5 dont 2 avec service de portage de repas à domicile. D'initiative privée mais subventionnés                 |
| 7. Association d'aide-ménagère                     | 3 dont 2 privés et 1 dépendant du BAS  |
| 8. Infirmiers libéraux (estimation)                | 28 dont 3 sous forme de cabinets et 1 sous forme de centre de soins "association populaire soins infirmiers" |
| 9. Médecins exerçant en clientèle privée           | 161  |
| 10. Masseurs-kinésithérapeutes                     | 104 à titre privé + 1 au CRIASS (2)  |
| 11. Clubs du 3ème âge                              | 32   |

(1) Source Insee Rhône-Alpes 1985 : "in "Note de Travail" AREPS, CARTELLIER M.A : ibid.

(2) Centre Régional d'Informations et d'Action Sanitaire et Sociale en faveur des personnes âgées.

Pour le 4ème une enquête personnelle auprès de la DDASS régionale nous a fourni les renseignements suivants :

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| 1. Structures sanitaires                           | 1 hôpital                            |
| 2. Soins infirmiers                                |                                      |
| . Centre de soins                                  | 2                                    |
| . A domicile                                       | 1 privé                              |
| 3. Hospices et maisons de retraite                 | 1 publique                           |
| 4. Résidences pour personnes âgées avec restaurant | 3 dont deux privées                  |
| 5. Résidences pour personnes âgées sans restaurant | Néant                                |
| 6. Foyers-restaurants                              | 3 sans service à domicile            |
| 7. Association d'aide-ménagère                     | 3 dont 2 privées et une de la Mairie |
| 8. Infirmiers libéraux (estimation)                | 43                                   |
| 9. Médecins exerçant en clientèle privée           | 175                                  |
| 10. Masseurs-kinésithérapeutes                     | 89 à titre privé                     |
| 11. Clubs du 3ème âge                              | 12 clubs répertoriés (1)             |

(1) En tant que clubs spécifiques au 3ème âge, car le 4ème compte par ailleurs un nombre impressionnant d'associations de tout ordre.

Q - 102 - 103 - RECEVEZ-VOUS DES VISITES DE :

|                                     |      | Très souvent | Assez souvent | Rarement | Jamais | NR  |
|-------------------------------------|------|--------------|---------------|----------|--------|-----|
| 102. Personnes connues ou annoncées | 3ème | 18,5 %       | 55 %          | 24,5 %   | 2 %    | -   |
|                                     | 4ème | 24,5 %       | 47 %          | 25,5 %   | 2,5 %  | 0,5 |
| 103. Personnes inconnues            | 3ème | 0,5 %        | 3 %           | 20,5 %   | 76 %   | -   |
|                                     | 4ème | 1 %          | 8 %           | 36,5 %   | 41,5 % | 13  |

Au niveau des visites, ce qui peut sembler curieux en regard du nombre de personnes qui vivent seules dans le 3ème, les réponses s'équilibrent à peu près : si les visites sont un peu plus fréquentes dans le 3ème, on peut y voir les signes d'une plus grande prise en charge sociale et sanitaire. S'agissant en majorité de personnes seules, souvent âgées, les services de soins à domicile, les visites de travailleurs sociaux, la livraison de repas à domicile sont particulièrement bien implantés comme nous avons pu le voir lors de la passation des questionnaires (1). Le réseau des relations serait donc davantage institutionnel dans ce groupe et plus familial dans le 4ème où dominent les individus vivant en couple et/ou en famille. Le style de vie devenant ici une variable explicative : il est en effet évident que les visites de personnes connues ou annoncées ont moins de raisons d'être pour un groupe vivant majoritairement en famille c'est-à-dire assumant ses propres besoins, le handicap d'un des membres de la famille étant pris en charge par son conjoint.

(1) Cf tableaux p 168 et 168 bis.

Q - 104 - 108 - VOUS EST-IL ARRIVE, A VOTRE DOMICILE, D'AVOIR  
LES ENNUIS SUIVANTS ?

|  |      | Plusieurs<br>fois | Une<br>fois | Non    | N.R. |
|--|------|-------------------|-------------|--------|------|
| 104. Vol d'objets                            | 3ème | 3,5 %             | 8 %         | 88,5 % | -    |
|  | 4ème | 6 %               | 11 %        | 77 %   | 6 %  |
| 105. Cambriolage<br>de l'appar-<br>tement    | 3ème | 3 %               | 10,5 %      | 86,5 % | -    |
|  | 4ème | 2,5 %             | 12,5 %      | 78 %   | 7 %  |
| 106. Agression<br>physique ou<br>menaces     | 3ème | 1 %               | 5 %         | 94 %   | -    |
|  | 4ème | 1 %               | 5,5 %       | 85,5 % | 8 %  |
| 107. Visites in-<br>quiétantes<br>(préciser) | 3ème | 4,5 %             | 8 %         | 87 %   | -    |
|  | 4ème | 11,5 %            | 11,5 %      | 69 %   | -    |
| 108. Autres<br>ennuis<br>(préciser)          | 3ème | 4,5 %             | 1 %         | 94 %   | -    |
|  | 4ème | 2,5 %             | 1 %         | 82,5 % | 14 % |

En ce qui concerne les ennuis à domicile, on remarque, à la lecture des réponses obtenues à la Q - 104 - 108, que les victimes de vols et de cambriolages sont peu nombreuses dans les deux groupes. Par ailleurs même si l'on tient compte des non-réponses sur le 4ème, le nombre de victimes diminue encore en ce qui concerne les agressions physiques et les menaces. C'est dire que les victimes d'agression à domicile sont encore moins nombreuses que les victimes de vol (94 % dans le 3ème et 85,5 % dans le 4ème contre 88,5 % et 77 %).

La peur d'être agressé à domicile serait donc bien moins liée à une victimisation réelle qu'à l'écho accordé aux faits divers et à la fragilisation due à l'âge, les visites de personnes inconnues (peu nombreuses pour nos répondants) ayant une résonance décuplée par "l'effet de miroir" que produisent les media. Les représentations sociales que véhicule le discours du fait divers autour des agressions à domicile associent les visites de personnes inconnues et l'agression. Le discours journalistique, comme nous l'avons souligné dans l'introduction, met en scène des acteurs surdéterminés : les agresseurs deviennent "des énergumènes", "des loubards". Termes que l'on retrouve dans les précisions données par les répondants en ce qui concerne les visites inquiétantes : c'est ainsi que "l'insistance des démarcheurs" leur vaut le qualificatif "d'attitude menaçante" (4ème) et que la visite convenue d'un antiquaire se transforme en éventuelle agression : "Rendez-vous pris le matin avec un antiquaire qui s'est présenté à la tombée de la nuit avec un copain pensant que ma femme serait seule" (4ème). Les quêtes sont également perçues comme des visites inquiétantes d'autant plus que "l'aumône" implique une sortie d'argent dont l'apparition semble multiplier les risques "si l'on sort son porte-monnaie c'est foutu" (4ème).

Dans le troisième on retrouve les mêmes figures et, depuis les "hommes jeunes, casqués et patibulaires", "les faux employés, vendeurs ou acheteurs" auxquels on "n'ouvre pas la porte" jusqu'à l'aiguiseur de couteaux qui devient suspect seulement parce qu'il se présente un dimanche, ce sont bien les mêmes acteurs qui sont stigmatisés et qu'on retrouve tout au long de l'analyse des résultats un peu comme des repères dans le discours de la peur et comme en écho à l'hypothèse d'une amplification de la déviance.

En ce qui concerne les autres ennuis possibles au domicile, les réponses obtenues sont assez peu nombreuses (24 dans le 3ème et 18 dans le 4ème) et mettent essentiellement en cause des correspondants anonymes : "appels téléphoniques un peu bizarres, personne ne s'annonçant pas et on raccroche" (3ème) "téléphone qui sonne et personne ne répond et qui raccroche un moment après" (4ème).

Ce qui est inquiétant n'est pas l'appel en lui-même mais la tactique bien connue à laquelle il renvoie : il s'agirait en effet, pour le ou les cambrioleurs éventuels, de s'assurer qu'ils ont le champ libre. Si personne ne répond ils peuvent opérer tranquillement. Dans le cas contraire "le coup" est annulé ou reporté, mais le correspondant, lui, a senti peser la menace et peut ainsi être amené à redoubler de précautions en ce qui concerne sa sécurité et celle de ses biens. La solitude et le vieillissement accentuent sans doute le poids de cette menace silencieuse, et le fait qu'elle soit transmise par téléphone vient altérer l'image de ce "moyen de communication". Souvent demandé pour rompre la solitude et renforcer la sécurité, le téléphone constitue soudainement une menace, idée d'autant plus insupportable selon le degré de solitude et de dépendance des personnes âgées. Et c'est sans doute la raison pour laquelle aucune de ces réponses ouvertes ne fait allusion à de possibles erreurs de numérotation.

Q - 109 - DANS L'AVENIR, VOUS RISQUEZ D'AVOIR (OU D'AVOIR A NOUVEAU) CE GENRE D'ENNUIS A VOTRE DOMICILE ?

|                        |      |        |
|------------------------|------|--------|
| - C'est très probable  | 3ème | 14 %   |
|                        | 4ème | 16,5 % |
| - C'est assez probable | 3ème | 30 %   |
|                        | 4ème | 32 %   |
| - C'est peu probable   | 3ème | 37 %   |
|                        | 4ème | 30,5 % |
| - Non                  | 3ème | 18 %   |
|                        | 4ème | 12,5 % |
| - Non-réponses         | 3ème | -      |
|                        | 4ème | 8,5 %  |

Q - 110 - FACE A CES EVENTUALITES, VOUS VOUS SENTEZ :

|                       |      |        |
|-----------------------|------|--------|
| - Très inquiet        | 3ème | 9 %    |
|                       | 4ème | 11,5 % |
| - Assez inquiet       | 3ème | 38,5 % |
|                       | 4ème | 32 %   |
| - Peu inquiet         | 3ème | 42 %   |
|                       | 4ème | 41 %   |
| - Pas inquiet du tout | 3ème | 10 %   |
|                       | 4ème | 10,5 % |
| - Non réponses        | 3ème | 0,5 %  |
|                       | 4ème | 5 %    |

L'inquiétude face aux ennuis à domicile ne prend cependant pas les proportions d'une peur permanente et l'ensemble des deux groupes redoute relativement peu les vols et agressions à domicile, les différences entre l'un et l'autre groupe, même si l'on tient compte des non-réponses, étant trop faibles pour être significatives.

Q - 111 - VOUS AVEZ, POUR VOUS PROTEGER, L'UNE OU L'AUTRE DE CES PRECAUTIONS ? (Cocher la ou les cases correspondantes).

|   |      | OUI    | NON    |
|---|------|--------|--------|
| Judas                                   | 3ème | 77 %   | 23 %   |
|   | 4ème | 78,5 % | 21,5 % |
| Assurance contre le vol                 | 3ème | 65,5 % | 34 %   |
|   | 4ème | 67,5 % | 32,5 % |
| Chaîne de sécurité                      | 3ème | 49,5 % | 50,5 % |
|   | 4ème | 43 %   | 57 %   |
| Fermeture renforcée<br>ou porte blindée | 3ème | 27 %   | 73 %   |
|   | 4ème | 24,5 % | 75,5 % |
| Présence permanente<br>de quelqu'un     | 3ème | 13 %   | 8,7 %  |
|   | 4ème | 18,5 % | 81,5 % |
| Pistolet d'alarme                       | 3ème | 8,5 %  | 91,5 % |
|   | 4ème | 16,5 % | 83,5 % |
| Chien de garde                          | 3ème | 3 %    | 97 %   |
|   | 4ème | 12,5 % | 87,5 % |
| Arme                                    | 3ème | 2,5 %  | 97,5 % |
|   | 4ème | 13 %   | 87 %   |

Au niveau des précautions prises au domicile, l'ordre d'importance est le même pour les deux groupes :

- Le judas qui permet de voir les personnes qui se présentent à la porte sans leur ouvrir et sans être vu obtient le maximum de suffrages dans les deux groupes. Il semble faire figure de précaution élémentaire dans les représen-

tations sociales liées à la sécurité au domicile et constitue un premier obstacle aux "visiteurs indésirables" puisqu'il permet de savoir qui est à la porte et de n'ouvrir que si on le veut bien. C'est une précaution peu onéreuse d'autant plus qu'elle se généralise au point de figurer sur presque toutes les portes des appartements proposés actuellement à la location.

- . L'assurance contre le vol, presque aussi courante que le judas, elle est en principe obligatoire, son coût étant fonction du prix des biens qu'elle couvre. L'importance accordée par les deux groupes (dont les deux tiers sont assurés) à cette précaution nous ramène à une représentation sociale du risque de vol qui rejoint celle du risque maladie. Un peu comme si le vol à l'image de la maladie ne pouvait pas être volontairement évité.
- . La chaîne de sécurité, complément du judas, elle est utilisée par un peu moins de la moitié des répondants des deux groupes. Moins courante que le judas (peut être aussi parce qu'elle est moins souvent déjà installée dans les appartements) elle tend cependant à se répandre chez les personnes âgées pour qui elle offre un barrage contre les "faux employés" qui viendraient à se présenter, elle permet de recevoir du courrier, de "glisser la pièce" et de vérifier l'identité des visiteurs sans pour cela les laisser entrer, ce qui explique son succès.
- . La fermeture renforcée ou porte blindée  
Plus sophistiqué et plus cher, ce système de protection n'est employé que par un tiers des individus des deux groupes. Son intérêt étant surtout d'éviter les effractions en l'absence des occupants d'un appartement, on comprend que son usage soit peu répandu dans une population de personnes

âgées qui sort relativement peu et dont les ressources sont dans l'ensemble plutôt moyennes.

. Présence permanente de quelqu'un.

Le faible nombre de réponses positives (13 % dans le 3ème et 18,5 % dans le 4ème) peut être lié à trois facteurs :

- la présence permanente de quelqu'un ne constitue sans doute pas vraiment en soi une précaution contre le risque de vol ou d'agression dans la mesure où elle n'est pas dissuasive pour les délinquants éventuels qui peuvent, en présence du propriétaire des biens, tenter d'employer la ruse : ce sont les faux employés, etc...
- le nombre élevé de personnes seules a pu ainsi jouer un rôle dans les réponses dans la mesure où lorsqu'elles s'absentent pour faire leurs courses par exemple, il ne reste personne "pour garder la maison", cas de figure qui peut être différent pour des couples en supposant que la crainte du vol soit telle que les sorties soient effectuées à tour de rôle.
- Par ailleurs cette question nous a amené de nombreuses réflexions, ainsi que celles portant sur la possession d'armes (même d'alarme) : "ça ne vous regarde pas", "je n'irai pas vous le dire", etc... comme si ces précautions perdaient leur efficacité en étant divulguées à des tiers. On retrouve ici la "méfiance permanente" : un des trois thèmes prépondérants évoqués pour définir l'insécurité par l'ensemble de la population interrogée. Méfiance qui nous a d'ailleurs valu quelques difficultés au cours de la passation ainsi que nous l'avons signalé dans la méthodologie.

- . Le pistolet d'alarme, peu courant, semble cependant davantage utilisé comme précaution dans le 4ème. "La méfiance permanente" peut suggérer ici une sorte de "bluf" de la part des interviewés, les enquêteurs étant des jeunes, certains ont pu se méfier d'eux jusqu'à travestir leurs réponses avec l'idée qu'"on ne sait jamais".(1)
- . Les chiens de garde sont rares dans l'ensemble, un peu moins cependant dans le 4ème où le nombre de logements donnant sur un espace privé peut intervenir.
- . En ce qui concerne les armes, les individus du 4ème sont davantage portés à en posséder, même si leur nombre reste peu élevé (fréquence absolue 25 sur 200, fréquence relative 13 %). Il s'agit peut-être de la trace d'habitudes rurales pour ceux qui seraient issus des départements limitrophes avec un peu l'image associant le fusil et le chien.

La rubrique "Autres" des précautions préventives comptabilise peu de réponses ouvertes (13 pour le groupe du 4ème et 12 pour celui du 4ème) mais elles confirment la prise en charge institutionnelle" d'une partie des personnes résidant sur le 3ème puisque six précisent qu'"étant en résidence", elles sont en sécurité, comme en écho au discours des enfants qui cherchent une place en maison de retraite à leur père ou leur mère "parce que là au moins il/ou elle sera en sécurité". Les autres réponses de ce groupe souhaitent "la présence permanente d'un gardien" ou "de la concierge, souvent absente" et dont la fonction principale serait d'opérer un tri entre les visites de courtoisie et les indésirables.

Dans le 4ème selon la tendance déjà observée, les autres précautions sont davantage rapportées à un inves-

---

(1) N'oublions pas que nous avons du aller témoigner en faveur d'un de nos enquêteurs arrêté sur l'appel d'un couple âgé au commissariat du 4ème.

tissement personnel : pose d'interphones décidée par l'ensemble des locataires d'un immeuble, portier-robot, verrou de sûreté, etc... Les autres réponses nous reprochant ce genre de question : "secret", "ces réponses sont indiscretes".

Le marché privé de la sécurité ne semble donc pas beaucoup toucher notre échantillon et il est vrai qu'il est davantage orienté vers les commerces et entreprises qui ont de plus gros intérêts à protéger que les petits particuliers.

A l'analyse globale de cette question des précautions, nous rapporterons le développement fait par Renée ZAUBERMAN (1) :

"L'importance de cette issue particulière de l'incident de victimisation (2) ne tient pas seulement à son caractère de secteur économique en expansion constante, ni à son efficacité dans la programmation des comportements de protection ; elle réside aussi dans le fait que le recours au marché privé apparaît de plus en plus comme le mode de gestion des illégalismes spécialisés dans le contrôle des espaces privés, selon une sorte de division des tâches qui tendanciellement réserverait en revanche aux polices publiques la surveillance des espaces publics". Et c'est peut-être ce renvoi de la protection des espaces privés aux particuliers eux-mêmes que remet en question la demande d'augmentation des effectifs et des rondes de police.

---

(2) L'issue étant ici le recours au marché privé de la sécurité.

(1) ZAUBERMAN Renée, Rapport sur les recherches de victimisation, 16ème conférence des recherches criminologiques, Strasbourg, ronéo, octobre 1984, p 7 - 8.

Q - 112 - PRENEZ-VOUS DES PRECAUTIONS SUPPLEMENTAIRES  
SI VOUS VOUS ABSENTEZ PLUSIEURS JOURS ?

|               |      |        |
|---------------|------|--------|
| Oui, toujours | 3ème | 27,5 % |
|               | 4ème | 33,5 % |
| Oui, souvent  | 3ème | 26,5 % |
|               | 4ème | 22 %   |
| Non           | 3ème | 44 %   |
|               | 4ème | 38,5 % |
| Non-réponses  | 3ème | 2 %    |
|               | 4ème | 6 %    |

La majorité des répondants des deux groupes prennent peu de précautions supplémentaires en cas d'absence prolongée, mais souvenons-nous que ces absences sont peu fréquentes pour l'ensemble de l'échantillon.

Q - 113 - VOUS CONSIDEREZ-VOUS COMME QUELQU'UN DE TEMPERAMENT  
ANXIEUX OU INQUIET ?

|               |      |        |
|---------------|------|--------|
| Oui, beaucoup | 3ème | 7 %    |
|               | 4ème | 9 %    |
| Oui, assez    | 3ème | 28 %   |
|               | 4ème | 27 %   |
| Peu           | 3ème | 50 %   |
|               | 4ème | 45,5 % |
| Pas du tout   | 3ème | 14,5 % |
|               | 4ème | 17,5 % |
| Non-réponses  | 3ème | 1 %    |
|               | 4ème | 1 %    |

Q - 114 - S'IL VOUS ETAIT POSSIBLE DE CHANGER D'HABITATION

|                                 |      |        |
|---------------------------------|------|--------|
| - Je préférerais rester ici     | 3ème | 69,5 % |
|                                 | 4ème | 68,5 % |
| - J'hésiterais                  | 3ème | 20 %   |
|                                 | 4ème | 21 %   |
| - Je préférerais aller ailleurs | 3ème | 10 %   |
|                                 | 4ème | 8 %    |
| - Non réponses                  | 3ème | 0,5 %  |
|                                 | 4ème | 2,5 %  |

On dénombre assez peu "d'anxieux" dans les deux groupes ce qui peut être rapporté à une assez bonne implantation des individus dans leurs quartiers respectifs puisque peu aimeraient changer d'habitation.

Par ailleurs, remarquons à nouveau que lorsqu'on revient à des questions d'ordre plus général, le taux de non-réponses diminue.

---

IV - DISCOURS AUTOUR DE L'INSECURITE

Q - 115 - 116 - DEPUIS UN AN, QUELQU'UN VOUS A-T-IL DIT QU'IL A ETE VICTIME DE VOL OU D'AGRESSION ?

|                         |      | Oui<br>plusieurs<br>faits | Oui<br>un seul<br>fait | non<br>pas que<br>je sache | N.R    |
|-------------------------|------|---------------------------|------------------------|----------------------------|--------|
| 115. Vol ou tentative   | 3ème | 39 %                      | 19 %                   | 41,5 %                     | 0,5 %  |
|                         | 4ème | 39 %                      | 26 %                   | 30,5 %                     | 4,5 %  |
| 116. Agression physique | 3ème | 19 %                      | 15,5 %                 | 63,5 %                     | 2 %    |
|                         | 4ème | 15,5 %                    | 18 %                   | 52 %                       | 14,5 % |

Q - 117 - VOUS PARLEZ AVEC VOTRE ENTOURAGE DE CE GENRE DE FAITS ?

|                     |      |        |
|---------------------|------|--------|
| - Régulièrement     | 3ème | 3 %    |
|                     | 4ème | 4,5 %  |
| - Assez souvent     | 3ème | 32 %   |
|                     | 4ème | 20,5 % |
| - Occasionnellement | 3ème | 61 %   |
|                     | 4ème | 61 %   |
| - Jamais            | 3ème | 4 %    |
|                     | 4ème | 12 %   |
| - Non réponses      | 3ème | 1 %    |
|                     | 4ème | 2 %    |

Q - 118 - EN AVEZ-VOUS PARLE AVEC QUELQU'UN DEPUIS 8 JOURS ?

|                |      |        |
|----------------|------|--------|
| - Oui          | 3ème | 35,5 % |
|                | 4ème | 22 %   |
| - Non          | 3ème | 63 %   |
|                | 4ème | 73,5 % |
| - Non réponses | 3ème | 1,5 %  |
|                | 4ème | 4,5 %  |

Dans le sens de notre hypothèse d'une certaine "sociabilité" de la délinquance qui viendrait alimenter les conversations entre "bonnes relations", les réponses aux questions 115 à 118 incluse montrent que les vols et agressions constituent effectivement un sujet de conversation puisque 61 % des individus des deux groupes parlent "occasionnellement" de ce genre de faits. Il s'agirait donc davantage d'une solidarité occasionnelle autour de l'évènement qu'il soit proche ou non ; puisque la question ne concerne pas précisément la délinquance du quartier, et les personnes qui en ont parlé depuis moins de huit jours sont relativement peu nombreuses (un quart pour le groupe du 3ème, un peu moins pour celui du 4ème).

La fréquence absolue des réponses ouvertes à cette question reste faible (55 sur 200 dans le 3ème et 36 sur 200 dans le 4ème). La différence entre les deux groupes confirmant la fréquence relative des réponses fermées, un peu plus forte dans le 3ème (Cf. Q - 118).

Les occasions précises de parler de la délinquance sont donc un peu plus fréquentes dans le 3ème, les conversations concernant dans 25 cas des cambriolages de voisins et de commerçants : "vol dans la maison", "chez un commerçant cambriolé", "vols de personnes connues", etc... Et souvenons-nous qu'il s'agit du quartier de Lyon le plus touché par la délinquance. D'autre part, 9 réponses renvoient au fait divers, un à la remise du questionnaire et 20 font état de "conversation générale", de "vols et agressions dans les journaux", voire de "rencontres au clubs sur des sujets divers".

Pour le groupe du 4ème, 13 réponses évoquent les vols, cambriolages ou agressions chez des amis, des parents

ou des commerçants, 8 renvoient aux "faits divers des journaux", 9 à des conversations générales avec les commerçants les amis ou la famille et 4 font allusion à la "remise du questionnaire.

Les conversations générales seraient donc plus nombreuses dans le groupe du 3ème mais le nombre de réponses ouvertes n'étant pas le même dans chaque groupe, la comparaison ne peut avoir de valeur véritablement significative.

Q - 119 - 124 - EN DEHORS DE VOS EXPERIENCES ET DES CONTACTS PERSONNELS, VOUS POUVEZ ETRE INFORME DE CE GENRE DE FAITS PAR LA PRESSE, LA TV OU LA RADIO. VOUS SUIVEZ CES EVENEMENTS PAR :

|                           |      | Régulièrement | Souvent | Occasion-<br>nellement | Jamais | N.R.   |
|---------------------------|------|---------------|---------|------------------------|--------|--------|
| . La radio                | 3ème | 44,5 %        | 19,5 %  | 27,5 %                 | 7 %    | 1,5 %  |
|                           | 4ème | 36,5 %        | 28 %    | 19 %                   | 7 %    | 9,5 %  |
| . Le journal local        | 3ème | 39,5 %        | 15,5 %  | 20,5 %                 | 24 %   | 0,5 %  |
|                           | 4ème | 45,5 %        | 17 %    | 14 %                   | 10 %   | 13,5 % |
| . La télévision régionale | 3ème | 39 %          | 19 %    | 31,5 %                 | 10 %   | 0,5 %  |
|                           | 4ème | 40,5 %        | 22 %    | 14 %                   | 10,5 % | 13 %   |
| . Un journal national     | 3ème | 11 %          | 9 %     | 17,5 %                 | 62 %   | 0,5 %  |
|                           | 4ème | 28,5 %        | 14,5 %  | 14 %                   | 20,5 % | 22,5 % |
| . La télévision nationale | 3ème | 54 %          | 19,5 %  | 21 %                   | 4 %    | 1,5 %  |
|                           | 4ème | 56 %          | 20 %    | 9,5 %                  | 7 %    | 7,5 %  |

L'information par les medias passe d'abord régulièrement par la TV nationale pour la majorité des individus des deux groupes. Et si dans le 3ème on écoute peut être un peu plus régulièrement la radio, par contre on lit très rarement un journal national (62 % n'en consulte aucun contre 20,5 % dans le 4ème). La différence est moins nette au niveau du journal local : 24 % ne le lisent jamais dans le 3ème contre 10 % dans le 4ème, où il arrive malgré tout avant la TV régionale.

Dans l'idée que les supports médiatiques ont un corpus de structuration de l'évènement différent selon leur usage (lire ou regarder ou écouter) rapportons l'analyse générale de cette question aux conclusions tirés par H.P. JEUDY dans l'ouvrage "La Peur et les media (1) : "le discours des media donne bien une lecture des évènements, des crises et même des peurs sociales, mais l'ébauche de son analyse ne reflète-t-elle pas souvent les formes mêmes de sa structuration ? Ainsi, les différences entre les media, entre les organes de presse par exemple, peuvent bien être mises en évidence, elles ne rendront compte que des variétés de structuration de l'information à travers des repères idéologiques figés, répertoriés de manière exhaustive et définitive".

Ainsi chacun pourrait-il être enclin à chercher l'information dans l'organe médiatique qui lui renvoie le mieux l'écho de son propre imaginaire social. La "vérification" des informations étant alors fonction de la reconnaissance d'un discours "en miroir". L'écoute de la radio serait alors à rapporter à une habitude chez des personnes qui lui sont contemporaines, d'autant que les media audio-visuels ont

---

(1) JEUDY H.P. La peur et les media, Paris PUF, Coll. "La Politique éclatée", 1979, 159 p. - p 153.

en France (1) une grille de programmation horaire déterminée en fonction des catégories de public : émissions pour les femmes l'après-midi, pour les enfants à la sortie des classes et le mercredi, pour le "foyer" tout entier dès 19 H 30 et pendant le week-end.

Parallèlement on constate un développement extraordinaire des moyens de communication en même temps d'une diminution sensible des contacts et discussions directes entre les individus. C'est un peu comme si la parole en elle-même ne pouvait seule atteindre les autres sans le recours aux moyens de communication, comme s'il fallait agir de plus en plus fort (de plus en plus violemment) pour se faire entendre. Dans cette optique, "l'acte violent accompli sur soi ou sur son environnement peut être la recette miracle pour attirer l'attention" (2).

En ce sens la lecture et/ou l'écoute quotidienne du discours médiatique du fait divers entretient l'idée d'une délinquance de plus en plus proche et qui n'épargne personne. Lecteurs, auditeurs et téléspectateurs sont ainsi régulièrement interpellés sur ce qu'ils feraient en situation de vol. C'est un peu cette auto-projection que nous allons tenter de cerner à travers l'analyse des comportements hypothétiques.

---

(1) Fait unique de ce point de vue.

(2) In RAUFER (X). La violence sociale, Paris, Alesia. Coll. J.J. PAUVERT et GARNIER eds, 1983, p 53.

IV - 7 - LES COMPORTEMENTS HYPOTHETIQUES

Pour CONKLIN (1) la "peur du crime" conduit à mettre en place des stratégies de défense qui appauvrissent leur propre environnement. Se méfier de tout et de tout le monde entraîne une réduction des échanges et contacts sociaux et en conséquence une diminution de la solidarité collective. Si les stratégies mises en place par les individus de notre échantillon restent très simples (cf. p ), par contre, nous avons vu que pour eux l'insécurité, c'est souvent se méfier justement de tout et que pour certaines catégories, essentiellement les femmes seules et âgées, "l'insécurité" entraîne une sorte d'auto-réduction des champs d'action.

Les comportements hypothétiques sont susceptibles d'annoncer des éléments complémentaires de compréhension dans la mesure où ils font appel par la projection, à l'imaginaire social. Nous avons vu que l'insécurité naît en quelque sorte d'une destruction des éléments qui construisent le quotidien :

- Trop d'étrangers (alors qu'ils devraient être dans leur pays,
- Trop de jeunes dans les rues (alors qu'ils devraient être au travail ou à l'école),
- Rues anormalement désertes et silencieuses (le soir, l'été).

---

(1) Cf. analyse bibliographique p 74.

un peu de la même manière que des situations inhabituelles (quelqu'un qui se présente le soir sans être ni attendu ni connu).

Les comportements supposés en situation d'agression nécessitent une construction rationnelle c'est-à-dire une mise à distance dont il convient par ailleurs de tenir compte.

Q - 125 - DE VOTRE FENETRE, VOUS VOYEZ UN HOMME AGRESSE PAR DEUX JEUNES QUI VEULENT LUI PRENDRE SON PORTEFEUILLE. QUE FERIEZ-VOUS EN PREMIER LIEU ?

|  |      |        |
|--|------|--------|
| - Vous téléphonez à la police                            | 3ème | 79 %   |
|  | 4ème | 72 %   |
| - Vous prévenez un voisin                                | 3ème | 3 %    |
|  | 4ème | 1,5 %  |
| - Vous intervenez (en criant, en descendant dans la rue) | 3ème | 11,5 % |
|  | 4ème | 20,5 % |
| - Vous n'intervenez pas                                  | 3ème | 6 %    |
|  | 4ème | 4 %    |
| - Non réponses   | 3ème | 0,5 %  |
|  | 4ème | 2 %    |

La situation géographique exposée ici renvoie majoritairement à un recours aux forces de l'ordre, même si les individus intervenant eux-mêmes sont un peu plus nombreux

dans le groupe du 4ème (20,5 % contre 11,5 % dans le 3ème). Quant à ceux qui ne se manifesteraient pas, ils sont très peu nombreux. La fréquence du recours est sans doute accentuée par le type de situation : "un homme agressé par deux jeunes pour lui prendre son porte-feuille", le vocable jeune n'étant pas favorablement connoté chez nos répondants, comme nous l'avons vu.

Q - 126 - UNE NOUVELLE VOISINE TRAVAILLE DANS LE QUARTIER A COTE JUSQU'A 11 H DU SOIR ET VOUS DEMANDE S'IL EST PRUDENT DE RENTRER A PIED SEULE, A CETTE HEURE LA. QUE LUI REPONDRIEZ-VOUS ?

|                             |      |        |
|-----------------------------|------|--------|
| - C'est assez risqué        | 3ème | 83,5 % |
|                             | 4ème | 77 %   |
| - Il n'y a pas grand risque | 3ème | 10 %   |
|                             | 4ème | 20,5 % |
| - Non-réponses              | 3ème | 1,5 %  |
|                             | 4ème | 2,5 %  |

On retrouve un peu ici la peur de sortir la nuit puisque l'ensemble des répondants imaginent qu'il est assez risqué de rentrer à pied après 11 h dans leur quartier. Rapportons les réponses obtenues à la représentation sociale générale des femmes pour l'ensemble de l'échantillon : entre l'auto-réduction des sorties pour les femmes, surtout âgées, et les peurs liées à la nuit que nous avons rencontrées au cours du développement de ce travail, les résultats obtenus ici sont assez compréhensibles.

Q - 127 - A LA NUIT TOMBEE, QUELQU'UN FRAPPE A VOTRE PORTE ALORS QUE VOUS N'ATTENDEZ-PERSONNE, QUE FERIEZ-VOUS ?

|   |      |        |
|---|------|--------|
| - Vous ouvrez tout de suite             | 3ème | 1 %    |
|   | 4ème | 2,5 %  |
| - Vous demandez qui est là              | 3ème | 27 %   |
|   | 4ème | 33,5 % |
| - Vous regardez par le judas qui est là | 3ème | 56 %   |
|   | 4ème | 46,5 % |
| - Vous ne vous manifestez pas           | 3ème | 16 %   |
|   | 4ème | 16,5 % |
| - Non-réponses                          | 3ème | -      |
|   | 4ème | 1 %    |

On voit réapparaître le judas signalé comme premier recours en cas de visite imprévue la nuit. La différence entre les deux groupes pouvant être interprétée comme le signe de relations plus étroites dans le 4ème puisque les individus de ce groupe demande plus facilement qui est là, un peu comme s'il était moins surpris par cette situation éventuelle.

Q - 128 - ON VOUS AGRESSE DANS UNE RUE FREQUENTEE.

PENSEZ-VOUS QUE DES GENS VIENDRONT A VOTRE SECOURS

|                        |      |        |
|------------------------|------|--------|
| - Oui, probablement    | 3ème | 34,5 % |
|                        | 4ème | 31 %   |
| - Non probablement pas | 3ème | 65 %   |
|                        | 4ème | 67 %   |
| - Non-réponses         | 3ème | 0,5 %  |
|                        | 4ème | 2 %    |

Comme nous l'avons déjà signalé, l'ensemble de l'échantillon est assez pessimiste en ce qui concerne l'aide qui pourrait leur être apportée par les passants en cas d'agression dans une rue fréquentée. Signalons d'ailleurs qu'une femme du 3ème (en réponse à Q - 43, précisant pourquoi ce qui existe sur le quartier n'est pas suffisant), indique : "parce que quand une personne se trouve agressée, les messieurs se plongent dans leur journal par crainte eux-même d'avoir à se défendre".

La réponse ici semble être davantage de l'ordre d'une opinion générale que d'une réflexion. Un peu comme si ce genre de question renvoyait à un imaginaire social très marqué par les représentations médiatiques à cet endroit. D'un autre côté pensons à la proportion importante de femmes de l'échantillon et au traitement des "vols dans le métro" ou des agressions de personnes âgées à leur domicile par les media.

L'analyse du tri à plat a permis de saisir certaines différences entre les représentations à l'oeuvre dans les deux groupes. Nous abordons maintenant, en complément, l'analyse des correspondances qui va nous permettre d'affiner les résultats en répartissant les deux groupes en classes en fonction de leur rapport à l'inquiétude.

---

## V - ANALYSE DES CORRESPONDANCES

L'analyse des correspondances repose ici sur quatre variables choisies pour leur pouvoir discriminant ainsi que nous l'expliquions dans la partie méthodologie de ce travail. Les numéros des questions n'ont pas pu être conservés pour une simple raison de commodité au niveau de la saisie des données. D'une part la question des principales causes de souci, initialement codée en lettres selon le logiciel auquel nous devons avoir accès, a dû être recodée en chiffres. D'autre part, les numéros attribués aux questionnaires décalent également cet ordre puisqu'ils précèdent les réponses codées numériquement à la saisie statistique.

A défaut du logiciel du CRESSA, nous avons pu bénéficier du nouvel ordinateur du Centre de Calcul de Lyon I : "Arthur", et plus particulièrement du programme "STAT 80". L'accès à ce programme nous a été facilité par le Directeur du Centre, G. DURU, et le traitement des données a été effectué grâce à l'aide compréhensive de Nicolas NICOLAYANIS, attaché de recherche à LYON I. Sans leur aide, nous n'aurions pu mener seule ce travail d'analyse statistique.

Pour une meilleure lecture, nous redonnons ici le rapport des variables aux questions telles qu'elles figurent dans le questionnaire en annexe :

- Inquiétude face au risque de vol (Q. 10) =
  - V8-1 : très inquiet
  - V8-2 : plutôt inquiet
  - V8-3 : pas spécialement inquiet

- Inquiétude face au risque d'agression (Q.12)
  - V11-1 : très inquiet
  - V11-2 : plutôt inquiet
  - V11-3 : pas spécialement inquiet
  
- Inquiétude face aux risques lors des sorties hors du quartier (Q.98)
  - V117-1 très inquiet
  - V117-2 : plutôt inquiet
  - V117-3 : pas spécialement inquiet
  
- Inquiétude face aux risques d'ennuis au domicile (Q.110)
  - V131-1 : très inquiet
  - V131-2 : assez inquiet
  - V131-3 : peu inquiet
  - V131-4 : pas du tout inquiet

Dans un premier temps l'analyse de correspondances a abouti à la construction d'un graphique situant les variables par rapport à un axe déterminé (p. 195 et 196)

Mais pour projeter les individus sur cet axe en fonction de leur positionnement par rapport aux variables discriminantes, nous avons eu recours à une analyse de variance. C'est à dire à une taxinomie de niveau qui permet d'étudier et de visualiser la position de chaque individu, en référence aux groupes constitués et au pouvoir discriminant des variables.

---

(2) Chaque individu ne peut être représenté en fait dans la mesure où plusieurs peuvent occuper la même position et ainsi "s'écraser" les uns les autres.

On trouvera pages 194 Bis à 200 les tableaux statistiques représentant le déroulement des opérations de l'analyse des correspondances, et plus précisément :

p. 195 - 196 et :

-T.1 (3) pour 3ème et (4) pour 4ème

Tableaux des valeurs propres et des vecteurs propres et histogrammes de la matrice.

p. 197 - 198 :

T.2 (3) et T.2.(4) : Projection des variables par rapport à l'axe créé.

p. 199 - 200 :

T.3 (3) et T.3.(4) : Taxinomie de niveau trois = Composition des classes d'individus par rapport aux variables.

P. 201 - 202 :

T.4(3) et T.4(4) : Pourcentage du pouvoir discriminant des variables sur l'axe.

P. 203 - 204 :

T.5(3) et T.5(4) : Projection des populations sur l'axe

T1) TABLEAU DES VALEURS PROPRES ET DES VECTEURS PROPRES - 3ème APPROXIMATION

| NUMERO              | VAL PROPRE 1 | VAL PROPRE 2      | VAL PROPRE 3 | VAL PROPRE 4 | VAL PROPRE 5 | VAL PROPRE 6 | VAL PROPRE 7 | VAL PROPRE 8 |
|---------------------|--------------|-------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| VECTEURS:           | 1.00000000   | 0.64992121        | 0.51717688   | 0.30243921   | 0.26334950   | 0.23655145   | 0.197713039  | 0.177176453  |
| OBJET 1:            | -24743737    | 0.37549853        | -29139062    | 0.04886126   | 0.04886126   | -196629014   | -0.8542992   | 0.12041811   |
| OBJET 2:            | -35178113    | 0.01353681        | 0.39512330   | -0.06061124  | -1.6211477   | 0.18317669   | 0.15142279   | -0.7108591   |
| OBJET 3:            | -25495093    | -38313402         | -26233059    | 0.03620049   | 0.03267602   | -0.05910226  | -1.2600406   | -0.1880863   |
| OBJET 4:            | -24494897    | 0.37838121        | -29335650    | 0.05145063   | 0.19888788   | -2.0052122   | -1.0259198   | 0.03589984   |
| OBJET 5:            | -34460122    | 0.03749896        | 0.40871973   | -0.04959529  | -1.5747752   | 0.20726507   | 0.08614081   | 0.05593066   |
| OBJET 6:            | -26692096    | -39563736         | -25844150    | 0.01681291   | 0.02079057   | -0.8356716   | -0.1706245   | -1.0515012   |
| OBJET 7:            | -13693004    | 0.29993314        | -26502841    | -0.02271482  | -3.8342824   | 0.29442831   | 0.26298148   | -0.3479111   |
| OBJET 8:            | -31424513    | 0.14847684        | 0.20097064   | -2.0125989   | 0.14267152   | -1.2712780   | -4.8154786   | -4.2353099   |
| OBJET 9:            | -30322070    | -14024241         | -0.03913860  | 0.50940419   | 0.06529099   | -1.3003648   | 0.48499779   | 0.04415106   |
| OBJET 10:           | -19364917    | -22981017         | -17350674    | -4.6813490   | -0.6078073   | 0.20507689   | -1.7646609   | 0.64161520   |
| OBJET 11:           | -03535354    | 0.11600316        | -14260344    | 0.04072095   | -8.1416405   | -3.5388320   | -1.9335010   | -0.4282347   |
| OBJET 12:           | -15000000    | 0.24508634        | -31509355    | -0.7544915   | 0.10256336   | 0.58430739   | 0.04880852   | -24.040869   |
| OBJET 13:           | -31024184    | 0.21989141        | 0.23580644   | -1.3705135   | 0.11172447   | -3.3206005   | 0.20459767   | 0.35475042   |
| OBJET 14:           | -32403703    | -22198334         | 0.01259277   | 0.41491204   | -0.6386162   | 0.19842366   | -3.8093935   | -0.1396127   |
| OBJET 15:           | -15811388    | -23499439         | -15768205    | -3.1893062   | -0.03589939  | -2.3029058   | 0.37617431   | -4.2981118   |
| LES VALEURS PROPRES |              | VAL(1)=1.00000000 |              |              |              |              |              |              |

HISTOGRAMME DES VALEURS PROPRES DE LA MATRICE

| NUM ITER | VAL PROPRE  | POURCENTI | CUMUL   | HISTOGRAMME DES VALEURS PROPRES DE LA MATRICE |
|----------|-------------|-----------|---------|---|
| 2        | 0.64992121  | 23.633    | 23.633  | *****   |
| 3        | 0.51717688  | 18.806    | 42.440  | *****   |
| 4        | 0.30243921  | 10.998    | 53.438  | *****   |
| 5        | 0.26334950  | 9.576     | 63.014  | *****   |
| 6        | 0.23655145  | 8.602     | 71.616  | *****   |
| 7        | 0.197713039 | 7.168     | 78.784  | *****   |
| 8        | 0.177176453 | 6.246     | 85.030  | *****   |
| 9        | 0.14879659  | 5.411     | 90.441  | *****   |
| 10       | 0.12416592  | 4.515     | 94.956  | *****   |
| 11       | 0.08791509  | 3.197     | 98.153  | *****   |
| 12       | 0.05079123  | 1.847     | 100.000 | *****   |
| 13       | 0.00000000  | 0.000     | 100.000 | *****   |
| 14       | 0.00000000  | 0.000     | 100.000 | *****   |
| 15       | 0.00000000  | 0.000     | 100.000 | *****   |

| NUMERO              | VAL PROPRE 1 | VAL PROPRE 2      | VAL PROPRE 3 | VAL PROPRE 4 | VAL PROPRE 5 | VAL PROPRE 6 | VAL PROPRE 7 | VAL PROPRE 8 |
|---------------------|--------------|-------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| VECTEURS:           | 1.00000000   | 0.705226495       | 0.522226239  | 0.34773446   | 0.28006333   | 0.23887416   | 0.16748254   | 0.15773342   |
| OBJET 1:            | -23101346    | 0.382206496       | -227186664   | 0.02740101   | -10130048    | 0.193540102  | -21601335    | -0.06383402  |
| OBJET 2:            | -32081535    | 0.052325577       | 0.41850277   | 0.02715184   | 0.20328296   | -23617546    | -0.05625525  | -1.7056947   |
| OBJET 3:            | -31279370    | -34012873         | -23144793    | -0.04657821  | -12004311    | 0.09218593   | 0.22381561   | 0.23994371   |
| OBJET 4:            | -22544605    | 0.38850501        | -25799660    | 0.00159110   | -0.05937779  | 0.27012772   | -0.06953942  | -2.6351422   |
| OBJET 5:            | -32278962    | 0.06415301        | 0.39801192   | -0.01435107  | 0.13898583   | -35093089    | -1.5234876   | 0.10494517   |
| OBJET 6:            | -31075593    | -34057014         | -21815178    | 0.00829948   | -0.07462414  | 0.17614576   | 0.20022166   | 0.09121375   |
| OBJET 7:            | -15537797    | 0.33143115        | 28997361     | -1.7363104   | 0.15639788   | -26546890    | 0.15470303   | -2.2798868   |
| OBJET 8:            | -24176395    | 0.22039013        | 0.26660545   | 0.26655882   | -25496702    | 0.22975753   | 0.05508620   | 0.35029747   |
| OBJET 9:            | -35467472    | -21625041         | 0.06287699   | -3.5519264   | -0.00143579  | 0.00919674   | 0.18577842   | -2.9700322   |
| OBJET 10:           | -17823075    | -1.57097758       | -23757075    | 0.50083281   | 0.11872771   | -0.08504841  | -5.8760539   | -0.03512544  |
| OBJET 11:           | -11272302    | -0.03552185       | -0.4415877   | 0.11489803   | 0.86136795   | 0.34864757   | 0.149003969  | 0.13508584   |
| OBJET 12:           | -17095293    | 0.31351975        | -2.6992706   | -2.1296278   | 0.06396535   | -4.0486389   | 0.11480459   | 0.50431244   |
| OBJET 13:           | -28516920    | 0.19524107        | 0.27704368   | 0.29253779   | -1.8519021   | 0.21069527   | 0.31348933   | -2.8173611   |
| OBJET 14:           | -32278962    | -2.1782891        | 0.03123281   | -4.1260454   | -1.0664575   | 0.12332148   | -4.9385749   | 0.02937939   |
| OBJET 15:           | -16335118    | -2.2214878        | -2.38147710  | 0.45110180   | -1.10120511  | -4.44220026  | 0.21822133   | -1.15302501  |
| LES VALEURS PROPRES |              | VAL(1)=1.00000000 |              |              |              |              |              |              |

HISTOGRAMME DES VALEURS PROPRES DE LA MATRICE

| NUM ITER | VAL PROPRE  | POURCENTI | CUMUL   | + |
|----------|-------------|-----------|---------|---|
| 2        | 0.705226495 | 24.985    | 24.985  | + |
| 3        | 0.522226239 | 16.502    | 43.487  | + |
| 4        | 0.34773446  | 12.319    | 55.806  | + |
| 5        | 0.28006333  | 9.922     | 65.728  | + |
| 6        | 0.23887416  | 8.462     | 74.190  | + |
| 7        | 0.16748254  | 5.933     | 80.124  | + |
| 8        | 0.15773342  | 5.582     | 85.711  | + |
| 9        | 0.13264308  | 4.699     | 90.411  | + |
| 10       | 0.10241834  | 3.628     | 94.039  | + |
| 11       | 0.09512354  | 3.370     | 97.409  | + |
| 12       | 0.05783523  | 2.049     | 99.458  | + |
| 13       | 0.01287914  | 0.456     | 99.914  | + |
| 14       | 0.00242885  | 0.086     | 100.000 | + |
| 15       | 0.00000000  | 0.000     | 100.000 | + |

1 AXE HORIZONTAL (1) -- AXE VERTICAL (2) -- TITRE: ETUDE AUTHIER AUTHIER (RECLATE)

LARGEUR = 3.5305 HAUTEUR = 3.75300 - NOMBRE DE POINTS = 15

T 2 (3) me arrondissement Projection des variables

~~Pilot inquiet face aux sorties de vol et d'urgence~~

1172 Pilot inquiet face aux sorties de vol et d'urgence  
1312 Assez inquiet face aux épreuves tenus à domicile

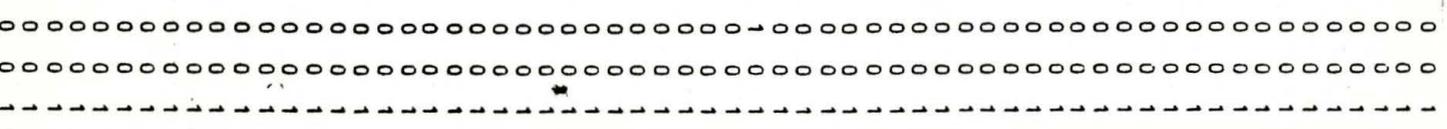
1313 Peu inquiet  
1173 Pas spécialement inquiet

1174 Pas inquiet du tout  
V113 Pas spécialement inquiet  
V8-3 " "  
1314 Pas du tout inquiet

V8-1V111 TH's inquiet

1311

1171



1 AXE HORIZONTAL ( 1 )--AXE VERTICAL ( 2 )--TITRE: ETUDE AUTHIER AUTHIER 3 ( RECLATE )

LARGEUR = 2.93363 HAUTEUR = 2.29142 -NOMBRE DE POINTS V8-2

T 2 ( 4 ) - Projection des variables

Plutôt inquiet face aux  
risques de vol et d'agression

1172 Plutôt inquiet face aux  
risques de vol et d'agression

1173 Pas inquiet  
1313 Pas spécialement inquiet

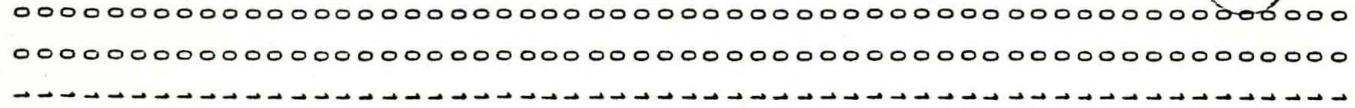
1310 NR  
1113 Pas spécialement inquiet  
V8-3 "

1174 Pas inquiet du tout  
1314 Pas du tout inquiet

Tous inquiet  
V8-1 V111

1311

1171





T3 (4)

\*\*\*\*\* TAX INOMIE DE NIVEAU 3 \*\*\*\*\*

\*\*\* VARIANCE ACTIVE TOTALE : 1.498 \*\*\*

NORMALISATION : NON

PSEUDO-DIMENSION :

3.970

*Leve arrondi à l'entier.*

\*\*\*\*\* CLASSE NO 1 RAYON TYPIQUE = 1.202

TAILLE : 84

DONT : 93 DE L ANCIENNE CLASSE 1  
DONT : 1 DE L ANCIENNE CLASSE 2

ELEMENTS :

|      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 1003 | 1004 | 1007 | 1009 | 1010 | 1011 | 1016 | 1017 | 1019 | 1020 | 1021 | 1025 | 1028 |
| 1030 | 1034 | 1035 | 1044 | 1045 | 1046 | 1047 | 1049 | 1051 | 1053 | 1054 | 1055 | 1060 |
| 1091 | 1092 | 1065 | 1067 | 1068 | 1082 | 1083 | 1086 | 1087 | 1088 | 1089 | 1093 | 1095 |
| 1098 | 1098 | 1100 | 1102 | 1104 | 1105 | 1106 | 1107 | 1108 | 1111 | 1115 | 1117 | 1120 |
| 1127 | 1129 | 1130 | 1131 | 1133 | 1137 | 1141 | 1144 | 1149 | 1150 | 1152 | 1157 | 1159 |
| 1160 | 1162 | 1163 | 1165 | 1166 | 1167 | 1168 | 1170 | 1171 | 1172 | 1173 | 1174 | 1181 |
| 1182 | 1188 | 1190 | 1191 | 1192 | 1200 |      |      |      |      |      |      |      |

\*\*\*\*\* CLASSE NO 2 RAYON TYPIQUE = 1.332

TAILLE : 44

DONT : 1 DE L ANCIENNE CLASSE 1  
DONT : 43 DE L ANCIENNE CLASSE 2

ELEMENTS :

|      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 1005 | 1012 | 1015 | 1023 | 1024 | 1026 | 1027 | 1031 | 1032 | 1036 | 1041 | 1042 | 1043 |
| 1050 | 1052 | 1057 | 1064 | 1070 | 1073 | 1075 | 1077 | 1080 | 1081 | 1091 | 1094 | 1097 |
| 1103 | 1109 | 1112 | 1118 | 1122 | 1124 | 1126 | 1128 | 1136 | 1146 | 1147 | 1148 | 1151 |
| 1154 | 1164 | 1173 | 1179 | 1186 |      |      |      |      |      |      |      |      |

\*\*\*\*\* CLASSE NO 3 RAYON TYPIQUE = 1.179

TAILLE : 72

DONT : 72 DE L ANCIENNE CLASSE 1

ELEMENTS :

|      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 1001 | 1002 | 1006 | 1008 | 1013 | 1014 | 1018 | 1022 | 1029 | 1033 | 1037 | 1038 | 1039 |
| 1040 | 1048 | 1056 | 1058 | 1059 | 1063 | 1066 | 1069 | 1071 | 1072 | 1074 | 1076 | 1078 |
| 1079 | 1084 | 1085 | 1090 | 1092 | 1099 | 1101 | 1110 | 1113 | 1114 | 1116 | 1119 | 1121 |
| 1123 | 1125 | 1132 | 1134 | 1135 | 1138 | 1139 | 1140 | 1142 | 1143 | 1145 | 1153 | 1155 |
| 1156 | 1158 | 1161 | 1169 | 1175 | 1176 | 1177 | 1180 | 1183 | 1184 | 1185 | 1187 | 1189 |
| 1193 | 1194 | 1195 | 1196 | 1197 | 1198 | 1199 |      |      |      |      |      |      |

0.000 0.113 0.172  
 2 1.740 0.000 0.745  
 3 1.000 2.029 0.000

3<sup>eme</sup> arrondissement

T4(3)

DISTANCES  
 1 DESCRIPTION STATISTIQUE ( \*\*\* : VARIABLE ACTIVE )

V1-0 = non réponses  
 pour chaque possibilité  
 de réponse (variables  
 éclatées)

|     |                 | CLASSE 1    | CLASSE 2 | CLASSE 3 |
|-----|-----------------|-------------|----------|----------|
|     |                 | T= 92       | T= 53    | T= 55    |
| *** | V80             |             |          |          |
| *   | V 1-0           |             |          |          |
|     | P.DISCR = 0.893 | FREQUENCE : | 0.978    | 0.113    |
| *   | V 1-1           |             |          | 1.000    |
|     | P.DISCR = 0.803 | FREQUENCE : | 0.022    | 0.887    |
| *** | V81             |             |          |          |
| *   | V 2-0           |             |          |          |
|     | P.DISCR = 0.627 | FREQUENCE : | 0.076    | 0.387    |
| *   | V 2-1           |             |          | 0.855    |
|     | P.DISCR = 0.627 | FREQUENCE : | 0.924    | 0.145    |
| *** | V83             |             |          |          |
| *   | V 3-0           |             |          |          |
|     | P.DISCR = 0.699 | FREQUENCE : | 0.946    | 1.000    |
| *   | V 3-1           |             |          | 0.145    |
|     | P.DISCR = 0.699 | FREQUENCE : | 0.054    | 0.000    |
| *** | V111            |             |          |          |
| *   | V 11-           |             |          |          |
|     | P.DISCR = 0.779 | FREQUENCE : | 0.989    | 0.132    |
| *   | V 11-           |             |          | 0.982    |
|     | P.DISCR = 0.779 | FREQUENCE : | 0.011    | 0.363    |
| *** | V112            |             |          |          |
| *   | V 12-           |             |          |          |
|     | P.DISCR = 0.724 | FREQUENCE : | 0.065    | 0.382    |
|     |                 |             |          | 0.945    |
| *   | V 12-           |             |          |          |
|     | P.DISCR = 0.724 | FREQUENCE : | 0.935    | 0.113    |
| *** | V113            |             |          |          |
| *   | V 13-           |             |          |          |
|     | P.DISCR = 0.769 | FREQUENCE : | 0.946    | 0.981    |
| *   | V 13-           |             |          | 0.073    |
|     | P.DISCR = 0.769 | FREQUENCE : | 0.054    | 0.019    |
| *** | V1171           |             |          |          |
| *   | V 171 0         |             |          |          |
|     | P.DISCR = 0.122 | FREQUENCE : | 0.967    | 0.774    |
| *   | V 171 1         |             |          | 1.000    |
|     | P.DISCR = 0.122 | FREQUENCE : | 0.033    | 0.226    |
| *** | V1172           |             |          |          |
| *   | V 172 0         |             |          |          |
|     | P.DISCR = 0.177 | FREQUENCE : | 0.435    | 0.566    |
| *   | V 172 1         |             |          | 0.927    |
|     | P.DISCR = 0.177 | FREQUENCE : | 0.565    | 0.434    |
| *** | V1173           |             |          |          |
| *   | V 173 0         |             |          |          |
|     | P.DISCR = 0.056 | FREQUENCE : | 0.674    | 0.717    |
| *   | V 173 1         |             |          | 0.436    |
|     | P.DISCR = 0.056 | FREQUENCE : | 0.326    | 0.283    |
| *** | V1174           |             |          |          |
| *   | V 174 0         |             |          |          |
|     | P.DISCR = 0.136 | FREQUENCE : | 0.924    | 0.943    |
| *   | V 174 1         |             |          | 0.636    |
|     | P.DISCR = 0.136 | FREQUENCE : | 0.076    | 0.057    |
| *** | V1310           |             |          |          |
| *   | V 310 0         |             |          |          |
|     | P.DISCR = 0.014 | FREQUENCE : | 1.000    | 0.931    |
| *   | V 310 1         |             |          | 1.000    |
|     | P.DISCR = 0.014 | FREQUENCE : | 0.000    | 0.019    |
| *** | V1311           |             |          |          |
| *   | V 311 0         |             |          |          |
|     | P.DISCR = 0.106 | FREQUENCE : | 0.967    | 0.755    |
| *   | V 311 1         |             |          | 0.964    |
|     | P.DISCR = 0.106 | FREQUENCE : | 0.033    | 0.245    |
| *** | V1312           |             |          |          |
| *   | V 312 0         |             |          |          |
|     | P.DISCR = 0.203 | FREQUENCE : | 0.522    | 0.415    |
| *   | V 312 1         |             |          | 0.964    |
|     | P.DISCR = 0.203 | FREQUENCE : | 0.473    | 0.535    |
| *** | V1313           |             |          |          |
| *   | V 313 0         |             |          |          |
|     | P.DISCR = 0.163 | FREQUENCE : | 0.565    | 0.368    |
| *   | V 313 1         |             |          | 0.327    |
|     | P.DISCR = 0.163 | FREQUENCE : | 0.435    | 0.132    |
| *** | V1314           |             |          |          |
| *   | V 314 0         |             |          |          |
|     | P.DISCR = 0.103 | FREQUENCE : | 0.946    | 0.951    |
| *   | V 314 1         |             |          | 0.745    |
|     | P.DISCR = 0.103 | FREQUENCE : | 0.054    | 0.019    |

4<sup>eme</sup> arrondissement

|   | ①     | ECARTS ② | ③     |
|---|-------|----------|-------|
| 1 | 0.000 | 0.784    | 0.786 |
| 2 | 2.011 | 0.000    | 0.660 |
| 3 | 1.784 | 1.787    | 0.000 |

V1.0 = non-reponses pour chaque possibilite de reponse (variables dichotomiques)

DISTANCES  
10 DESCRIPTION STATISTIQUE ( \*\*\* : VARIABLE ACTIVE )

|           |                      | CLASSE 1<br>T= 84 | CLASSE 2<br>T= 44 | CLASSE 3<br>T= 72 |
|-----------|----------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| *** V80   |                      |                   |                   |                   |
| *         | V 1-0 : Non-reponses |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.773      | FREQUENCE : 0.988 | 0.114             | 0.972             |
| *         | V 1-1                |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.778      | FREQUENCE : 0.012 | 0.886             | 0.028             |
| *** V81   |                      |                   |                   |                   |
| *         | V 2-0                |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.679      | FREQUENCE : 0.893 | 0.909             | 0.056             |
| *         | V 2-1                |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.679      | FREQUENCE : 0.107 | 0.091             | 0.944             |
| *** V83   |                      |                   |                   |                   |
| *         | V 3-0                |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.752      | FREQUENCE : 0.119 | 0.977             | 0.972             |
| *         | V 3-1                |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.752      | FREQUENCE : 0.881 | 0.023             | 0.028             |
| *** V111  |                      |                   |                   |                   |
| *         | V 11-                |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.726      | FREQUENCE : 1.000 | 0.159             | 0.958             |
| *         | V 11-                |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.726      | FREQUENCE : 0.000 | 0.841             | 0.042             |
| *** V112  |                      |                   |                   |                   |
| *         | V 12-                |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.597      | FREQUENCE : 0.881 | 0.864             | 0.083             |
| *         | V 12-                |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.597      | FREQUENCE : 0.119 | 0.136             | 0.917             |
| *** V113  |                      |                   |                   |                   |
| *         | V 13-                |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.700      | FREQUENCE : 0.143 | 0.977             | 0.958             |
| *         | V 13-                |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.700      | FREQUENCE : 0.857 | 0.023             | 0.042             |
| *** V1171 |                      |                   |                   |                   |
| *         | V 171 0              |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.241      | FREQUENCE : 1.000 | 0.636             | 0.958             |
| *         | V 171 1              |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.241      | FREQUENCE : 0.000 | 0.364             | 0.042             |
| *** V1172 |                      |                   |                   |                   |
| *         | V 172 0              |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.137      | FREQUENCE : 0.952 | 0.614             | 0.653             |
| *         | V 172 1              |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.137      | FREQUENCE : 0.048 | 0.386             | 0.347             |
| *** V1173 |                      |                   |                   |                   |
| *         | V 173 0              |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.196      | FREQUENCE : 0.333 | 0.909             | 0.458             |
| *         | V 173 1              |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.196      | FREQUENCE : 0.667 | 0.091             | 0.542             |
| *** V1174 |                      |                   |                   |                   |
| *         | V 174 0              |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.062      | FREQUENCE : 0.786 | 0.886             | 0.972             |
| *         | V 174 1              |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.062      | FREQUENCE : 0.214 | 0.114             | 0.028             |
| *** V1310 |                      |                   |                   |                   |
| *         | V 310 0              |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.006      | FREQUENCE : 0.940 | 0.932             | 0.972             |
| *         | V 310 1              |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.006      | FREQUENCE : 0.060 | 0.068             | 0.028             |
| *** V1311 |                      |                   |                   |                   |
| *         | V 311 0              |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.172      | FREQUENCE : 0.964 | 0.636             | 0.944             |
| *         | V 311 1              |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.172      | FREQUENCE : 0.036 | 0.364             | 0.056             |
| *** V1312 |                      |                   |                   |                   |
| *         | V 312 0              |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.209      | FREQUENCE : 0.929 | 0.545             | 0.472             |
| *         | V 312 1              |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.209      | FREQUENCE : 0.071 | 0.455             | 0.528             |
| *** V1313 |                      |                   |                   |                   |
| *         | V 313 0              |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.151      | FREQUENCE : 0.393 | 0.886             | 0.639             |
| *         | V 313 1              |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.151      | FREQUENCE : 0.607 | 0.114             | 0.361             |
| *** V1314 |                      |                   |                   |                   |
| *         | V 314 0              |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.114      | FREQUENCE : 0.774 | 1.000             | 0.972             |
| *         | V 314 1              |                   |                   |                   |
| *         | P.DISCR = 0.114      | FREQUENCE : 0.226 | 0.000             | 0.028             |

LARGEUR= 3.54347 HAUTEUR= 3.06395 -NOMBRE DE POINTS= 200

% = pouvoir discriminant de la variable

Classe n°1  
92 individus  
= 3.43 %

V8.2 : 98%  
V11.2 : 95%  
V117.2 : 85%  
V117.3 : 83%  
V131.2 : 48%  
V131.3 : 48%

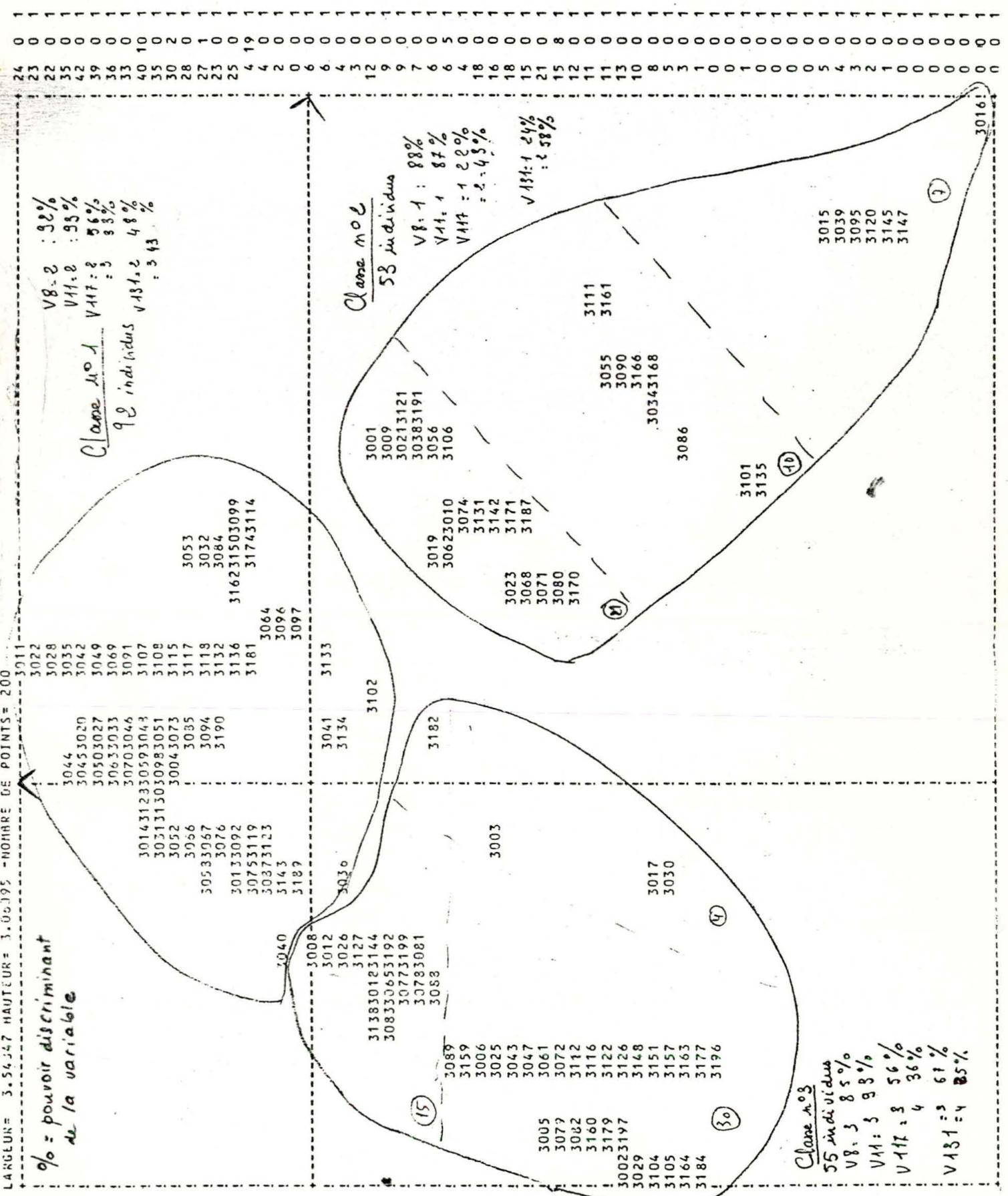
Classe n°2  
53 individus

V8.1 : 88%  
V11.1 : 87%  
V117.1 : 22%  
V131.1 : 45%

V131.1 : 24%  
V131.2 : 58%

Classe n°3  
55 individus

V8.3 : 85%  
V11.3 : 98%  
V117.3 : 56%  
V131.3 : 61%  
V131.4 : 85%



3001  
3009  
30213121  
30383191  
3056  
3106

3019  
30623010  
3074  
3131  
3142  
3171  
3187

3023  
3068  
3071  
3080  
3170

3111  
3161

3055  
3090  
3166  
30343168

3086

3101  
3135

3015  
3039  
3095  
3120  
3145  
3147

3016

3011  
3022  
3028  
3035  
3042  
3049  
3069  
3091  
3107  
3108  
3115  
3117  
3118  
3132  
3136  
3181  
3064  
3096  
3097

3044  
30453020  
30503027  
30633033  
30703046  
30713043

3014312330593043  
3031313030983051  
3032  
30043073  
3026  
30533067  
3076  
30133092  
30753119  
30873123  
3143  
3189

3133  
3041  
3134

3102

3182

3003

3017  
3030

3040  
3008  
3012  
3026  
3127  
313830123144  
308330653192  
30773199  
30783081  
3083

3089  
3159  
3006  
3025  
3043  
3047  
3061  
3072  
3112  
3116  
3179  
3122  
3126  
3148  
3151  
3157  
3163  
3177  
3196

3005  
3079  
3082  
3160  
3179  
30023197  
3029  
3104  
3105  
3164  
3184

(15)

(30)

(10)

(7)



En poursuivant cette taxinomie de niveau, nous pourrions accorder à chaque individu un indice d'insécurité qui tiendrait compte de l'ensemble de ses réponses. Ce qui permettrait la construction d'une échelle d'insécurité. Cette construction n'a pas été possible avec le matériel statistique dont nous avons pu disposer. Rappelons que nous n'avons pu avoir accès au logiciel initialement prévu pour des raisons de disponibilité (longueur de la mise en place du programme et délais de traitement : juin 86) et de communications des données. L'analyse pourrait avoir lieu plus tard et à condition de laisser le laboratoire en question (CRESSA, Hôpital des Armées Desgenettes) disposer de toutes nos données (codage des 400 questionnaires), ce qui n'est pas autorisé par la convention de recherche qui fait l'objet du présent rapport.

- LA TAXINOMIE DE NIVEAU TROIS a permis d'obtenir trois classes d'individus par groupe interrogé (cf. T.3(3) et T.3.(4) - des plus aux moins inquiets -. La projection de ces populations permet de visualiser ces classes : T.2(5) et T.2(5). Pour l'ensemble de l'analyse, on remarque que le pouvoir discriminant des deux premières variables (V8 et V11 éclatées) est plus fort lorsqu'il s'agit de questions générales par rapport aux risques, qu'en cas de situation plus précise (V.117 et V.131 - cf pp 199-200).

Selon le pouvoir discriminant des variables par rapport aux réponses des individus, ces populations ne sont pas composées de la même manière et nous analyserons donc ces classes une à une et groupe par groupe.

- V-1- DANS LE TROISIEME, on obtient trois classes :

- Classe n°1 : il s'agit des individus "plutôt inquiets" face aux risques de vol et d'agression en général et aux risques lors des sorties hors du quartier et aux risques d'ennuis à domicile. Cette classe se compose de 92 individus (1)

- Classe n°2. Elle comprend 53 individus "très inquiets" et, pour cette population, les pouvoirs discriminants des variables répartissent les individus en trois sous-groupes. L'un autour des variables générales V8-1 et V11-1, et l'autre autour des variables V131-1 et V117-1. La division des sous-groupes, visible sur le tableau T.1(3) a été vérifiée par une taxinomie de niveau 6 qui donne :

-sous-classe a : 21 individus essentiellement discriminés par les variables V8-1 et V11-1. Il s'agit d'individus habitant le quartier Saxe-Paul-Bert, c'est-à-dire la zone ressentie comme la plus insécurisante. L'importance du pouvoir discriminant des variables générales V8 et V11 (88% et 87% ) peut être rapportée à l'idée générale de la délinquance comme moyen d'éloigner le problème.

-sous-classe b : 10 individus essentiellement discriminés par la variable V-117-2 (2) -"assez inquiet pour les sorties hors du quartier"). Le lieu d'habitation a donc été

---

(1) Les sous-groupes représentés à l'intérieur des classes ne sont pas véritablement chiffrables dans la mesure où un certain nombre d'individus peuvent être "écrasés" à la même position. Les sous-groupes ne sont donc évalués qu'à partir d'une taxinomie de niveau 6 que nous n'avons pas poussé plus avant. Qu'on ne s'étonne pas dans ces conditions que le total des sous-groupes ne corresponde pas au nombre d'individus par classe.

(2) La variable V117-1 a un pouvoir discriminant de 22% contre 43% pour la V117-2. On voit ici tout l'intérêt d'employer des variables éclatées.

vérifié pour ces dix individus qui résident tous dans la même zone : à la limite du quartier MONTCHAT, c'est-à-dire après la zone de la Part-Dieu, dans un quartier très calme, principalement composé de petites villas. Ce qui peut expliquer leurs craintes par rapport aux sorties hors du quartier, d'autant plus qu'il s'agit là d'individus qui situent la délinquance plus volontiers dans la ville en général que dans leur propre quartier.

- sous-classe c : 7 individus essentiellement discriminés par la variable V131-2 (Assez inquiet pour les ennuis au domicile). Ces sept personnes habitent la Part-Dieu, quartier neuf où les résidences de standing côtoient un énorme centre commercial. Il s'agit sans doute ici d'un phénomène lié à la proximité d'une grande infrastructure commerciale, qui se désertifie après 22 heures et "attire" les délinquants. Les dépradations commises dans les parking du centre commercial, les cambriolages de magasins, les vigiles flanqués de chiens qui assurent une surveillance de nuit en font un lieu peu rassurant pour les habitants du quartier.

- La Classe n°3 rassemble les "moins inquiets". Ces 55 individus peuvent être répartis en deux sous-groupes, voire trois :

. les "peu" ou "pas spécialement inquiets" par rapport aux ennuis à domicile (V131-3) et aux sorties hors du quartier (V117-3) : 15 individus.

. les "pas inquiets du tout" face aux ennuis au domicile (V131-4) et aux sorties hors du quartier (V117-4) et les "pas spécialement inquiets" face aux vols et aux agressions en général (V8-3 et V11-3) : 30 individus.

.4 individus qui ne sont "pas très inquiets" d'une manière générale, mais sont en quelque sorte tirés vers l'axe par d'autres facteurs d'inquiétude : essentiellement l'âge et le sexe puisqu'il s'agit de 4 femmes de plus de 80 ans.

Les sous-groupes ne sont pas constitués ici en fonction d'un territoire, mais en fonction d'une tendance à rapporter les problèmes de délinquance à la société en général.

Dans l'ensemble, les classes extrêmes (Classe N°2 et N°3 : les plus et les moins inquiets) sont égales. La classe la plus importante : 92 individus est celle des "plutôt inquiets", ce qu'on a sans doute rapporté à l'analyse générale de cet échantillon dans lequel dominent les femmes seules, fragilisées à la fois par le vieillissement et par la peur millénaire liée au sexe. (1)

\*\*\*

- V -2 - DANS LE TROISIEME les trois classes obtenues (cf T.4.(4)) sont moins homogènes, le pouvoir discriminant des variables V117 et V131 étant moins fort pour ce groupe.

-La classe N°1 : Elle comprend 84 individus que l'on peut répartir en 4 sous-groupes :

. 18 individus rassemblés par le pouvoir discriminant des variables V 117-3 et V131-3, c'est-à-dire peu inquiets pour les sorties hors du quartier et pas spécialement inquiets en ce qui concerne les ennuis à domicile. Il s'agit principalement de moins de 65 ans, actifs et vivant en couple.

(1) Comme nous l'a montré l'analyse de données par tri à plat.

. 6 individus se rassemblent autour des non-réponses à la V131 : ennuis au domicile. Le taux élevé de non-réponses observé dans ce groupe incite à la prudence au niveau de l'analyse. On peut néanmoins dire qu'il s'agit là d'individus âgés de plus de 75 ans (5 hommes et 1 femme) qui se disent "plutôt optimistes" par rapport à l'insécurité, sont bien intégrés dans leur quartier et habitent à proximité de leurs enfants. C'est sans doute pourquoi l'analyse statistique les situe du côté des moins inquiets.

. 11 individus "pas spécialement inquiets" face aux risques de vol ou d'agression en général. Il s'agit là essentiellement d'hommes chez qui on observe un taux élevé de non-réponses aux questions moins générales.

. 11 autres sont discriminés plus particulièrement par les variables V117-4 (pas inquiet du tout pour les sorties hors du quartier) et V131-4 (pas inquiet du tout pour les ennuis au domicile). Là encore il s'agit d'hommes qui travaillent encore, même si certains ont plus de 65 ans, et vivent en famille.

. enfin 18 individus sont "peu inquiets" face aux risques d'ennuis au domicile et aux sorties hors du quartier. La moyenne d'âge est de 70 ans, peu vivent seuls et leurs inquiétudes concernent davantage leur santé -10 hommes, 8 femmes.

-La Classe N°2 : Elle est composée de 44 individus assez excentrés par rapport à la position des variables et qu'on ne peut raisonnablement répartir en groupes. A noter qu'une taxi-

nomie de niveau 8 permet de créer 8 nouvelles classes, mais que la classe N°1 (celle des moins inquiets) reste toujours la plus nombreuse pour ce groupe, et que la taille de chaque classe diminue plus on se rapproche des plus inquiets.

- La classe N°3 : regroupe 72 individus que l'on peut répartir en deux sous-groupes :

. ceux qui sont inquiets d'une manière générale face aux risques de vol et d'agression (V8-2 et V11-2)

. ceux qui craignent plutôt les ennuis au domicile (V 131-2 et les sorties hors du quartier (V117-2)

On peut donc rapporter l'analyse générale de cette question à la meilleure sociabilité de ce groupe dont les membres semblent plus proches. La qualité des liens sociaux informels, la fréquence des relations familiales, le réseau de voisinage seraient alors des facteurs de meilleure sécurisation que la prise en charge institutionnelle, qui, nous l'avons vu domine les rapports sociaux du groupe du 3ème.

C'est un peu dans ce sens que nous aborderons des conclusions qui se veulent davantage des propositions .

---

## CONCLUSIONS

L'analyse des correspondances confirme les résultats du tri à plat : il existe des différences notables, d'un groupe à l'autre, au niveau des représentations de l'insécurité. L'habitat, l'âge et le sexe constituent des variables explicatives et pertinentes pour cette analyse. Mais les différences les plus profondes se situent davantage au niveau d'un corpus de représentations sociales générales, directement liées à la socialisation des individus, comme nous l'avons vu à travers le tri à plat.

Les échanges sociaux passent par un discours identificatoire où les stéréotypes servent de repères. Un peu comme si la communication ne pouvait plus passer directement, sans référence à des images-clés, et H.P. JEUDY remarque dans ce sens

"Les images de l'insécurité reflètent les effets de la dégradation des rapports sociaux et en même temps, elles permettent de perpétuer une scénographie infinie de la société" (1).

A défaut d'une véritable solidarité, "l'insécurité" a engendré une sorte de discours unitaire contre la délinquance. L'usage systématique de certains termes (jeunes désœuvrés, voyous, jeunes patibulaires...) permet aux individus de se représenter leur commune identité en fonctionnant comme de véritables mots de passe.

A travers ce discours semble se dessiner le profil d'une nouvelle classe dangereuse :

- la classe dangereuse pour les autorités et les possédants, et ceci jusqu'à sa "normalisation" au cours du

---

(1) JEUDY (H.P.), Intervention à la journée d'étude du MAS, Lyon, mai 1983, In : "Cahiers du MAS", n° 54, octobre 1983, Lyon, ronéo, p 5.

XIXème siècle, est celle des mendiants itinérants, assimilés à des délinquants et "porteurs de tous les péchés du monde : même isolés, ils demandent souvent l'aumône avec insolence" (1).

- En 1985, une des définitions donnée par un homme du 3ème arrondissement, repose sur les mêmes bases : "sans cesse anciens et surtout jeunes maintenant arrêtent le passant en tendant la main, non pour du pain hélas, ils ne sont pas encore dangereux, mais ils sont insolents".

Ce n'est pas vraiment la phrase qui est intéressante, mais bien les rapports sociaux qu'elle révèle dans la mesure où ces interactions sont productrices de sens. Et l'essentiel des réponses ouvertes n'est pas dans sa forme syntaxique, mais dans sa sémantique, c'est-à-dire dans le message contenu. Ce message met l'accent sur la principale source du "sentiment d'insécurité" : la destructuration du quotidien : il y a trop de ci, il n'y a pas assez de çà. Rien n'est plus à sa place : les jeunes traînent alors qu'ils devraient être à l'école. Les étrangers sont chez nous alors qu'ils devraient être dans leur pays, etc...

Dans ce sens, "gérer l'insécurité" ne peut passer que par un travail de rapprochement de longue haleine entre les antagonistes. Rapprochement qui pourrait s'appuyer sur la mise en valeur et la transmission orale des savoirs-faire des anciens. Un peu à l'image d'E.G.E.E. (Entente entre générations pour l'emploi et l'entreprise), association regroupant des anciens cadres d'entreprises qui ont entre 65 et 70 ans, et spécialisée dans le conseil bénévole auprès des jeunes artisans (2).

(1) DELUMEAU (J), *ibid*, p 95.

(2) Cette association est née à l'initiative de l'ASSOCIATION DES AGES, fondée par différentes institutions (Caisse de dépôts et consignations, Caisse d'Epargne de Lyon, Société Lyonnaise Banques, Hospices Civils de Lyon). Son but est de susciter et d'encourager des manifestations et des actions susceptibles de rassembler les générations.

## DISCUSSION

Les conclusions que nous pouvons tirer de ce travail sont davantage des propositions élaborées à partir de plusieurs constatations. Nous l'avons vu le faible taux d'élucidation des affaires de délinquance constitue un double problème :

- d'une part, il insécurise les victimes de ce genre d'affaires et renforce leur sentiment d'abandon (→ l'idée du laxisme),
- d'autre part, il dévalorise le travail de la police qui semble, à travers les représentations sociales à l'oeuvre dans les deux groupes consultés, se limiter au certificat de plainte pour la compagnie d'assurance.

La création depuis 1981 d'associations d'aide aux victimes, l'édition à l'initiative de Robert BADINTER, Ministre de la Justice du Guide des victimes (1) sont les étapes marquantes d'une prise de conscience et posent les jalons d'une sorte de "réhabilitation des victimes".

Dans la préface de cet ouvrage, R. BADINTER s'interroge sur les rapports singuliers que la justice entretient avec les victimes :

"Rapports complexes, mélange de protection et de frustration, de prises en compte et de dénaturation,

---

(1) Guide du droit des victimes, Préface de R. BADINTER, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Paris, Ed. Gallimard, Ministère de la Justice 1984.

d'accueil et d'indifférence. Au départ de la plupart des actions en justice se trouve cette donnée brute, inéluctable : une souffrance ou au moins un tort causé à un être humain" (1).

Informé les victimes de leurs droits et des possibilités de recours qui existent c'est faire un peu reculer le sentiment d'abandon qui semble être le leur. Mais parler des victimes n'a rien de spectaculaire s'il ne s'agit pas au moins d'un crime : "la vérité est que la victime, derrière les protestations de sympathie, n'intéresse guère. Elle est vous, moi, chacun de nous, bref, l'ordre ordinaire de la vie"... "et moins encore la réparation qui lui est due : elle relève du malheur journalier, et le quotidien laisse indifférent".(2)

Dans ce mouvement est né à la Chancellerie un bureau des victimes qui, doté d'un budget de 3 M de francs, a permis la constitution en 1983 de 40 associations. S'il peut sembler logique que l'Etat soit chargé d'assurer l'indemnisation des victimes lorsque le délinquant a été arrêté et jugé, par contre le problème est plus difficile pour les victimes quotidiennes de la petite délinquance : une victime de vol à l'arraché a peu de chance d'être un jour indemnisée.

En reprenant la classification de NORQUAY et WEILER (3), on peut détailler l'aide aux victimes et les services compétents de la manière suivante :

- 
- (1) R. BADINTER in Le Guide des droits des victimes, ibid p 4.
  - (2) Ibid p 7.
  - (3) Cité par VILLMOW B. in Les Implications de la recherche sur la victimisation en ce qui concerne la politique criminelle et sociale". Rapport à la 16ème conférence de recherches criminologiques, Conseil de l'Europe, Strasbourg ronéo, 1984, p 11.

"a) Les services qui s'occupent de la victimisation sous sa forme de crise ;

b) Les services qui aident les victimes et les témoins à participer efficacement au système de justice pénale, tout en protégeant et exerçant leurs droits ;

c) Les services qui visent à dédommager la victime pour les préjudices personnels qu'elle a subis à la suite d'une infraction pénale ;

d) les services qui visent à obtenir la réparation et/ou la réconciliation entre le délinquant et la victime ;

e) Les services qui aident la victime à trouver et utiliser les services appropriés."

Pour la population qui nous occupe, nous parlerons moins de "services" d'aide aux victimes (la seule association de la région ("Info-victimes") de ce type étant extérieure à Lyon et donc aux quartiers concernés) que de fonctions remplies ou non par les instances de recours.

Au niveau des services qui peuvent aider la victime à trouver et utiliser les services appropriés, il semble qu'une action d'information soit nécessaire :

- Après des fonctionnaires de police pour faire reculer le sentiment d'abandon des victimes de la petite délinquance ("ils ne font qu'enregistrer la plainte et on a plus de nouvelles"). On pourrait supposer la mise au point de journées de rencontre entre la population d'un quartier et les fonctionnaires du Commissariat par l'intermédiaire des clubs du troisième âge. Ces discussions pourraient améliorer les contacts police/population, éviter les appels inutiles de personnes mal renseignées, et rassurer les personnes âgées qui

pourraient ainsi faire connaissance avec les policiers de leur quartier. Dans le même mouvement, il semble nécessaire d'améliorer les conditions des premiers contacts entre les victimes et la police ("lorsque j'ai retéléphoné, ils m'ont répondu qu'ils avaient de pleins paniers de paperasses et pas le temps de courir après les voleurs"). Pour éviter le sentiment d'abandon, les victimes pourraient être orientées en cas de besoin vers d'autres services de suite ;

- Après des fonctionnaires de justice qui n'ont pas bonne presse chez les individus de notre échantillon. Là encore des rencontres peuvent être imaginées, des programmes télévisés créés, d'autant qu'il semble que le système de police pénal soit très mal connu en France, les limites entre judiciaire et pénal restant assez floues dans les représentations sociales (1). Dans le même ordre d'idée une meilleure information sur le traitement pénal des délinquants permettrait une meilleure visibilité de la peine. Les victimes ne pourraient-elles pas être informées de la suite de la procédure entamée. Bon nombre d'entre elles admettraient sans doute qu'une mesure éducative est plus profitable qu'une peine de prison. Le manque d'information laisse penser qu'il n'y a pas de suite parce que le jeune reste dans le quartier !

Par ailleurs, en nous basant sur l'expérience d'efflotage menée à Toulouse (2), pensons à réduire encore le décalage entre l'image médiatique du fait divers et le délit dans son contexte social et quotidien. Eviter l'amplication

---

(1) On pense à l'expérience du Tribunal de Paris qui a ouvert un service d'accueil et qui a constaté que les 3/4 des gens qui venaient, alors que ce service s'appelle "Accueil des victimes d'infraction pénale", en réalité se plaignaient de toute autre chose : problèmes civils ou mauvais rapports avec une administration par exemple.

(2) Cf. Colloque Sécurité et Liberté, ibid, intervention de M. le Commissaire LAURENT.

de la déviance" c'est aussi couper court aux conversations de quartier généralisantes qui tendent à la rumeur selon M. LAURENT (1), et peut-être favorisé par la mise en place d'un bon flottage (2) :

"Témoin privilégié des faits, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, observateur impartial, le policier peut détecter les premiers troubles, établir un premier diagnostic, certaines fois apporter un premier remède, stabiliser une situation, puis proposer des solutions aux autorités spécialisées".

Au-delà de l'flottage, dont nous avons vu l'image positive à travers les représentations sociales du groupe du 4ème arrondissement (rapprochement police/public : "des flottiers qu'on connaît par leur nom", et meilleure accessibilité au recours pour des personnes âgées pour qui les rondes de police en voiture ne suffisent pas "ils passent trop vite, on n'a pas l'impression qu'ils sont là"), cette expérience comporte d'autres volets intéressants au niveau de la sécurité.

- a) une commission d'expulsion domiciliaire
- b) une piste motocycliste.

a) La commission d'expulsion domiciliaire met en présence pour un règlement à l'amiable, les propriétaires, la C.A.F., les associations de locataires et les locataires intéressés après la réquisition de l'huissier et avant la saisie.

- 
- (1) Cf. Colloque Sécurité et Liberté, ibid, intervention de M. le Commissaire LAURENT.
  - (2) On trouvera dans l'Annexe II la description détaillée de l'expérience toulousaine d'après les documents de travail distribués aux participants du Colloque Sécurité et Liberté.

L'idée de la Commission d'expulsion domiciliaire nous amène aux expériences de médiation entre victimes et délinquants menées ces dernières années dans différents pays et plus particulièrement à celles rapportées par M. VERIN (1) dans sa communication à la journée d'Etude du MAS, en mai 1983 (2). L'objectif général de cette médiation n'est pas de régler un conflit "mais d'essayer d'épargner la totalité du différend, tout ce qui est sous-jacent, tout ce qui parfois traîne depuis des années pour opposer les gens les uns contre les autres".

Il ne s'agit plus de juger mais de réconcilier, le champ de l'intervention restant malgré tout réduit aux relations familiales, de voisinage, aux conflits avec certaines administrations. Le programme mis en avant par Mr VERIN lors de cette journée intéresse directement les relations délinquant-victimes. Il s'agit d'un programme de l'Ontario à KITCHENER qui commence après la condamnation du délinquant. L'idée étant de mettre en présence délinquant et victime pour qu'ils s'entendent à propos de la réparation du dommage, "non seulement sur le plan pécuniaire mais aussi sous la forme d'une réconciliation sur tous les plans afin que les parties puissent vraiment faire la paix entre elles". (1)

"Le remède à l'insécurité et à la peur du crime, actuellement en recrudescence dans la plupart des pays européens, ne réside pas essentiellement dans l'action nationale et dans l'augmentation des mesures de répression, mais dans le développement au niveau local, d'actions collectives" (3)

---

(1) Bulletin du MAS n° 43, juin 1983, pp 15 - 39.

(2) Magistrat chargé du service de coordination de la Recherche au Ministère de la Justice en 1983.

(3) Cf. Neighborhood watch programs USA : programmes d'auto-surveillance de voisinage cités par B. VILLOMOW, ibid.

b) La piste motocycliste de Candie est un autre exemple des réalisations toulousaines. Dans ce cas précis, Mairie, Police nationale et Prévention routière ont collaboré pour créer cette piste qui est fréquentée par + de 1.000 jeunes motards tous les vendredi soir. Exemple de prévention intelligente, cette création favorise la cohabitation de classes d'âges et c'est dans ce sens qu'elle nous intéresse.

Il s'agit de reconstituer une cohérence sociale, de tisser des liens inter-générationnels. Dans cette idée, on peut trouver des formes de rencontre et d'action recréant les conditions d'un procès de socialisation qui tienne compte des changements survenus : chômage de longue durée, à la sortie même de l'école, vieillissement du pays, cohabitation de cultures.

La redistribution nécessaire du temps entre travail, retraite et loisirs, passe par une nouvelle définition de la notion d'actif. La retraite, nous rappelle le rapport SUEUR, est maintenant le temps qui suit la cessation d'activité professionnelle" et "tend à occuper le tiers de la vie" (1).

Les Assises nationales des retraités et personnes âgées ont bien mis en évidence le refus de la retraite en tant que mort sociale. Dans de nombreuses associations, les pré-retraités et les retraités ont, dans le cadre du bénévolat, manifesté leur volonté de participation à la vie du pays.

---

(1) SUEUR J.P., Changer la retraite, Rapport au Premier Ministre, Paris, la Documentation française, Collection des Rapports Officiels, nov. 1984, 118 p. p 13.

La disponibilité et le dynamisme de ces associations est un atout essentiel dans l'adaptation de notre société à ces données nouvelles. La question étant de savoir vers quels champs orienter prioritairement ces actions.

A l'instar du rapport SUEUR (1), nous proposons que ces actions soient en priorité engagées dans un travail de rapprochement inter-génération.

La disparition de la socialisation des jeunes par le travail est un phénomène récent qui diminue les contacts entre jeunes et vieux. Les apprentis d'aujourd'hui sont plus souvent formés par des patrons qui ont entre 30 et 45 ans (cette classe d'âge constituant la majorité des actifs en France à l'heure actuelle (2)). Le rapport de Colette BOUVERON et Etienne CHOVET (3) est particulièrement intéressant de ce point de vue puisqu'il "vise à créer des points de rencontre entre trois types de populations :

- "les jeunes chômeurs en grand danger de rejet et d'abandon qui sont à la recherche d'un cadre structuré où ils aient une approche concrète du travail et une approche différente de l'éducation-formation ;

(1) Cf. "Des générations solidaires", ibid p 83.

(2) En 1982 on comptait déjà 10.250.000 inactifs âgés de plus de 50 ans, soit 67 % de cette tranche d'âge et 19 % de la population totale, in Rapport SUEUR, ibid, p 23.

(3) C. BOUVERON-BONNEVIALLE et E. CHOVET : "Rapport d'Etape de l'Equipe Technique sur la Collaboration Jeunes-Retraités-Personnes âgées". Ce projet a été élaboré sous la tutelle de la Délégation Interministérielle à l'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes en Difficulté avec le concours du Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, du Secrétariat d'Etat chargé des Personnes Agées, de la CRI, de l'AGRR, du FAS et de l'ANPE. Le CLAP en est le support juridique.

- les jeunes retraités soucieux de conserver des "activités" afin de bien s'insérer dans la société, qui sont porteurs de savoir-faire et de savoir-être ;

- les personnes âgées désireuses de vieillir chez elles, qui sont demandeurs d'aides techniques et de soutiens psychologiques actifs."

Les rapports ainsi institués permettront sans doute de lutter contre la prégnance des représentations sociales des jeunes chez les plus âgés pour qui la valeur travail reste essentielle et qui ne comprennent pas que les conditions actuelles de l'emploi ne permettent pas l'intégration de tous les jeunes demandeurs. Cette exclusion des jeunes entretient le malaise entre les générations, d'un côté les vieux dénoncent "la paresse des jeunes qui veulent bien vivre et ne rien faire" (1), de l'autre les jeunes se sentent exclus et reprochent à leurs aînés de posséder une grande partie du patrimoine. A cet égard le projet BOUVERON et CHOVET propose des actions très concrètes en donnant aux pré-retraités un rôle spécifique de médiateurs : "ils serviront de lien entre les jeunes et les personnes âgées, entre les jeunes et les adultes. Ils pourront transmettre leur savoir à des jeunes fragilisés, qui sont en rupture scolaire ou familiale. Ils auront une approche très concrète et réaliste du travail. Ils auront le temps d'expliquer, de montrer toutes les ficelles de leur métier et, sans pour autant prendre la place de la famille souvent défaillante, ils pourront servir de support actif à ces jeunes déstructurés".

Il s'agit pour les anciens de mettre bénévolement leurs acquis professionnels au service de la collectivité. Continuant ainsi d'appartenir au monde productif, les pré-

---

(1) Homme du 3ème.

retraités et retraités obtiendront des gratifications psychologiques et sociales que l'inactivité, voire l'exclusion du 3ème âge est loin d'apporter.

Sur le plan de l'insécurité à proprement parler, signalons l'expérience menée à Lyon par le "Centre d'accueil des familles de détenus des prisons de Lyon", où 35 bénévoles oeuvrent pour atténuer l'angoisse des familles, maintenir les liens conjugaux et familiaux et établir le contact et la communication entre les familles de détenus (1).

On peut imaginer d'autres formes d'action et de rencontre inter-générationnelles. L'enjeu est de toute façon primordial car il y va de toute l'organisation de la société. Le travail du chercheur serait maintenant de proposer sur le terrain, à partir des possibilités existantes et en liaison avec les équipes de recherche amenées à travailler sur les mêmes quartiers (2), avec les groupes ethniques, avec les mairies, les travailleurs sociaux et les associations, des actions concrètes de liaison inter-générationnelles. Nous y réfléchissons et pensons pouvoir déposer dans les mois à venir un projet dans ce sens.

- 
- (1) proposant par exemple à des familles qui habitent la même ville de se grouper pour venir ensemble visiter les détenus.
  - (2) en tenant compte non seulement de l'histoire orale de "nos anciens" mais aussi de celle des autres groupes culturels. Les générations transplantées sont riches d'un patrimoine culturel de transition qu'il convient de ne pas négliger d'autant que sa valorisation peut ouvrir la voie à une meilleure compréhension entre les générations d'immigrés.

## CONCLUSION

C'est en somme tout un tissu social qu'il s'agit de recréer sans tomber dans l'assistanat pour autant, mais à partir d'expériences déjà en cours, d'initiatives réfléchies et d'actions concertées au plus près de la population.

Dans ces actions la population du 3ème âge pourrait avoir un important rôle à jouer étant donné le temps libre dont elle dispose et les préoccupations qui sont les siennes.

Imaginons des associations de conseil aux jeunes artisans, aux jeunes mères, etc., relations pouvant permettre la pérennité et la valorisation des savoirs-faire et de cultures orales (1) actuellement en voie de disparition.

La prise en compte des valeurs qui sont les leurs dans un réseau social qui ne serait plus limité à leur génération, mais favoriserait les rencontres avec les jeunes, les étrangers, dans le cadre de la transmission d'un savoir pourrait permettre de commencer à penser que l'insécurité n'est pas fatale.

:--:--:--:--:--:--:

ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE

- AUTHIER (D) - Rapport intermédiaire, "Le sentiment d'insécurité", le point sur les recherches et les méthodes, Lyon, Institut Alexandre Lacassagne, Lyon, 1980, ronéo.  
- Rapport d'Etat d'avancement de la recherche, Lyon Institut Alexandre Lacassagne, Lyon, 1982, ronéo.
- ARIES (Ph) L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime, Paris, Seuil, 1973.
- BAUDELLOT (Ch), ESTABLET (R), MALEMORT, La petite bourgeoisie en France, Paris, Maspéro, 1981, petite collection).
- BERNSTEIN (B) Langage et classes sociales, Paris, Minuit, 1975.
- BIRNBAUM, BADIE, Sociologie de l'Etat, Paris, Grasset, 1979.
- BOURDIEU (P) - Questions de sociologie, Paris, Minuit, 1981
- BOURDIEU (P), SAYAD (A), le déracinement, Minuit, 1964.
- BOURDIEU (P), La distinction, Paris, Minuit, 1979.
- CASADEMOND (G), "Criminologie de la violence ou violence de la criminologie ?", In : Actions et recherches sociales, sept. 1981, n° 1/2, pp 81-94.
- CHAMBODERON (J.C.), "La délinquance juvénile, essai de construction d'objet", In : Revue Française de sociologie XII 3, pp 335-377.
- CEDETIM, Les immigrés, Paris, Stock, 1975.

- CHESNAIS (J.C.) Histoire de la violence", Paris, Laffont, 1981.
- DELUMEAU (J), Histoire de la peur en Occident, Paris, Fayard, 1978.
- DOOTJES-DUSSUYER (I), Images de la police et opinion publique, Thèse de 3ème cycle, Grenoble, 1979.
- DOUGLAS (M), De la souillure, Paris, Maspéro, 1979.
- DOUSSET (M), La famille et les médias. Rapport au 1er Ministre, la Documentation Française, Collection des rapports officiels, 1981, 262 p.
- DUBEDOUT (H), Ensemble refaire la ville, Rapport au 1er Ministre du Département de la Commission Nationale pour le développement social des quartiers, la Documentation Française, Collection Rapport officiel, janvier 1983 122 p.
- ELIAS (N), La civilisation des moeurs, Paris, Le livre de Poche, 1977.
- FOUCAULT (M), La volonté de savoir, Paris, Gallimard, 1975.
- GAULLIER (X) - Politiques de l'emploi, modes de vie et vieillissement, Paris, Fondation des villes, 1980.  
- Âges et sociétés, Rapport d'activité 1981 de l'Unité de Recherches, CNRS, 5 rue de l'Abbaye 75006 Paris.
- GOFFMANN (E), Les rites de l'interaction, Paris, Minuit, 1974, 230 p.
- HALBWACHS (M), La mémoire collective, Paris, PUF, 1968.

- JEUDY (H.P) - La peur et les médias, PUF, "La politique éclatée", 1979, 159 p.  
 - Intervention à la journée du MAS, Lyon, mai 1983  
 In : "Cahiers du MAS" n° 54, octobre 1983, Lyon, ronéo, p 5.
- KEMPE (Ch), HELFER (R.I.) L'enfant battu et sa famille, Paris, Fleurus, 1977.
- LASLETT (P), "Le rôle des femmes dans l'histoire de la famille occidentale" In : Le fait féminin, ouvrage édité par Evelyne SULLEROT, Paris, Fayard, 1979.
- LAUTMAN (J), GOSSIAUX (J.F.), "Modèles familiaux de la transmission patrimoniale et théorie des cycles", sous la direction de CUISENIER (J), SEGALEN (M), Le cycle de la vie familiale, Paris, La Haye, Mouton, 1977.
- LE BRAS (H), TODD (E), L'invention de la France, Paris, Livre de Poche, 1981.
- LE CLERE, La police, Paris, PUF, Collection Que sais-je, n° 1486, 1972.
- LEFEBVRE (H), Critique de la vie quotidienne, Introduction Tome I L'arche édit. 1958, "Le sens de la marche", 267 p.  
Nouvelle ed. plus avant-propos, 1977.
- LEMONDE (M), Police et justice, Thèse de doctorat, Lyon III, 1975, ronéo.
- MENDRAS (H), "Une figure de la France", In : La sagesse et le désordre : France, 1930, Paris, Gallimard, 1980.

- MEYER (Ph), LAFFONT (H), Le nouvel ordre gendarmique, Paris, Le Seuil, 1979.
- MICHAUD (Y), Violence et politique, Paris, Gallimard, 1978.
- Ministère du Travail, "Les immigrés dans la cité." La représentation des immigrés dans la vie publique en Europe. par WINTOL de WENDEN (C) et BEYLIER (A.F.), in Migrations et Sociétés n° 3. La Documentation française, Paris, 1978, 136 p.
- Ministère de la Justice, Préface de R. BADINTER, Garde des Sceaux, Ministère de la Justice, Guide des Droits des victimes, nouvelle ed., Paris, Gallimard, Justice, 1984, 315 p.
- PESCE (R), Développement social des quartiers. Bilans et perspectives 1981-1984. Paris, la Documentation française, Collection des Rapports officiels, nov. 1984, 120 p.
- PEYREFITTE (A), Réponses à la violence, Ouvrage collectif, Paris, La Documentation française, 1977.
- REYNAUD (J.D.), GRAFMEYER (Y), Français qui êtes-vous ? Paris, La Documentation française, 1981.
- ROBERT (Ph), "Les statistiques criminelles ou l'histoire d'un contresens", In : Actes, n° 10, 1976.
- ROUSSEL (L), La famille après le mariage des enfants, Paris, PUF, 1976.
- RAUFER (X), Sur la violence sociale, Paris, Alesia, Coll. J.J. Pauvert, 1983, 224 p.

- SAUSSURE (F. De), Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 1968.
- SHORTER (E), Naissance de la famille moderne, Paris, Le Seuil, 1977.
- SUEUR (J.P.), Changer la retraite, Rapport au Premier Ministre, Paris, la Documentation française, Collection des Rapports officiels, nov. 1984, 118 p. infra.
- THOMAS (L.V.) "Questions à la violence aujourd'hui".  
In : Actions et recherches sociales, sept. 1981, n° 1/2, pp 20-35.
- TILLION (G), "L'enfermement des femmes dans notre civilisation,  
In : Le fait féminin, Paris, Fayard, 1979.
- TOURRAINE (A), La Société post-industrielle. Naissance d'une Société. Denoël Gauthier "Médiations", 1969, 315 p.
- VAN DIJK (J.J.M.), "L'influence des media sur l'opinion publique relative à la criminalité : un phénomène exceptionnel ?", In : Déviance et société, Genève, 1980. Vol. 4, n° 2, pp 107-129.
- VERDES LEROUX (J), "Les exclus", In : Actes de la recherche en sciences sociales, n° 19, janvier 1978.
- WEBER (M), L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Paris, Plon, 1964.
- WOLFGANG (M), FERRACUTI (F), The subculture of violence, Londres, Tavistock, 1967.

ANNEXE II :

LA STRUCTURE TOULOUSAINE :

Le système d'îlotage de TOULOUSE a été créé en 1974. Il s'agit d'une unité autonome de 90 fonctionnaires répartis sur 53 îlots à pied et 17 à vélomoteur. Le choix des îlots a été fait sur des critères fixés (population, concentration, turbulence, etc...). L'îlotier y a un rôle d'observation, de détection et d'action.

Sa présence peut être répressive (stationnement, différends, etc...) mais elle reste surtout sécurisante et préventive.

En outre, l'îlotier va devenir dans les secteurs déterminés par le Conseil Communal de Prévention le représentant de la Police au sein des Comités de Quartier. Ceux-ci réuniront tous ceux qui travaillent à la base (Elus, représentants d'Administration, travailleurs sociaux, Associations, etc...).

Leur action est extrêmement bien ressentie et acceptée par la population. Muter un îlotier relève pour moi de la haute diplomatie !!

Leur travail d'observation, de stabilisation est remarquable. Il est difficilement quantifiable. Il faudrait citer la sécurisation auprès des personnes âgées, les interventions quotidiennes pour ramener le calme au sein de certains groupes, la création de 22 équipes de football composées uniquement de jeunes isolés ou de milieux défavorisés incapables de s'insérer dans la vie associative normale, qui trouvent là un exutoire à leur trop plein d'énergie. Il est bon de préciser d'ailleurs que la création de ces équipes n'est pas une finalité en soi, mais un moyen de stabilisation provisoire. Les jeunes ainsi récupérés rentrent ensuite dans les associations sportives normales où leur insertion ne pose plus de problème. Il est en effet exclu dans ce domaine, comme dans d'autres, que la Police se substitue à d'autres structures mieux spécialisées telles que les Educateurs, la D.A.S.S., la Jeunesse et les Sports, etc...

Le travail effectué par les Îlotiers est exemplaire. Tous volontaires, passionnés par leur travail et leur rôle, ils ont conscience de la nécessité de leur présence au sein des quartiers.

J'aimerais que ceux qui parlent de malaise de la Police viennent les interviewer.

Ces îlotiers, je le précise, n'ont pas qu'un rôle préventif. Ils sont aussi répressifs, et en dix ans de fonctionnement, il n'est pas d'exemple que l'un d'entre eux ait été gêné par ce double rôle à condition qu'il soit clairement énoncé.

Pour les actions réellement préventives, ils peuvent faire appel à deux structures plus spécialisées vers lesquelles ils dirigent les éducateurs des Clubs de Prévention, les Associations, etc... Je veux citer :

- La Piste d'Education Routière
- Et la piste Motocycliste de Candie.

#### La Piste d'Education Routière :

Traditionnelle, elle reçoit chaque année plus de 30.000 élèves conduits par les enseignants dans le cadre normal des activités de l'Education Nationale. Elle est animée par des policiers.

#### La Piste Motocycliste de Candie :

Est, quant à elle, une création plus originale qui a mis en présence trois maîtres d'oeuvre : la Police Nationale, la Municipalité et la Prévention Routière.

Le principe en est simple :

- Le terrain et les constructions sont administrés par la Municipalité,

- Les activités sont gérées et animées par la Police ;
- Les machines (plus de 20) sont fournies gratuitement par les constructeurs.

L'accès est libre, il est gratuit, la piste est ouverte à tous les jeunes de 7 à 77 ans. Trois pistes sont à la disposition des motards (moto-cross, trial et vitesse).

Plus de 40.000 entrées ont été enregistrées en 1983. Son succès ne se dément pas. Elle attire par exemple chaque vendredi près d'un millier de motards.

En 1983, un atelier de mécanique y a été ouvert.

Il reçoit des Clubs de Prévention et récemment un condamné au Travail d'Intérêt Général y a été placé.

Voilà rapidement brossée la structure générale de l'expérience toulousaine. A quoi il faut ajouter dans un autre ordre d'idée, au moment où l'on évoque beaucoup les "nouveaux pauvres", toujours dans l'objectif sécurisant la mise sur pied d'une commission d'expulsion domiciliaire. Son intervention se situe entre la réquisition de l'huissier et l'octroi de la force publique. Elle met en présence les propriétaires ou HLM, la Police, la Caisse d'Allocations Familiales, les intéressés, les Associations de Locataires, etc... Sur 20 dossiers étudiés à ce jour, 17 ont été réglés avant l'intervention de la force publique".

---

ANNEXE III :

- Lettre remise aux personnes enquêtées
- Questionnaire.

\*\*\*

Département  
de  
CRIMINOLOGIE

Faculté de Médecine Grange-Blanche  
8, avenue Rockefeller  
69373 LYON CEDEX 08  
Tél. 875.81.14 - poste 360

LYON, le 1er juin 1985

Madame, Monsieur,

Depuis des années, notre Institut, qui comprend des médecins et des chercheurs, s'intéresse aux problèmes posés par la délinquance et sa prévention.

Cette année, nous étudions le problème de la sécurité dans les villes et nous voulons savoir exactement ce qu'en pensent les gens.

C'est pourquoi vous allez recevoir, d'ici à fin juin, la visite d'un enquêteur qui, muni d'une carte de notre Institut (\*), viendra vous présenter un questionnaire sur ces problèmes.

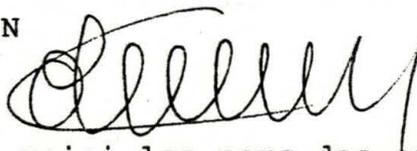
Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir l'accueillir et de lui accorder un peu de votre temps.

En effet, votre expérience et votre opinion nous seront très utiles pour susciter des campagnes d'information et de prévention.

Evidemment, vos réponses resteront strictement anonymes et ne serviront qu'à notre recherche.

Par avance, je vous remercie vivement de votre collaboration.

Pr M. COLIN



(\*) Pour votre information, voici les noms des enquêteurs qui se présenteront chez vous :

- Pour le 4ème arrondissement : Mr Frédéric PEYRE  
Mr Denis ROJON

- Pour le 3ème arrondissement : Mr Patrick DULLIER  
Mme Danièle AUTHIER

FACULTE DE MEDECINE

INSTITUT UNIVERSITAIRE ALEXANDRE LACASSAGNE

DIRECTEUR PROFESSEUR M. COLIN

LA SECURITE

ET LA PREVENTION

Madame, Monsieur

Depuis des années notre Institut, qui comprend des médecins et des chercheurs, s'intéresse aux problèmes posés par la délinquance et la prévention.

Cette année, nous étudions le problème de la sécurité dans les villes et nous voulons savoir exactement ce qu'en pensent les gens.

Votre expérience et votre opinion nous seront très utiles pour susciter des campagnes d'information et de prévention.

Evidemment, vos réponses resteront strictement anonymes et ne serviront qu'à notre recherche.

Je vous remercie vivement de votre collaboration.



NOUS VOUS INVITONS :

- A LIRE ATTENTIVEMENT ET JUSQU'AU BOUT L'ENONCE DES QUESTIONS,
  - A REPCNDRE A CHAQUE QUESTION EN ENTOURANT LA LETTRE CORRESPONDANT A VOTRE REPONSE :
- Ex. : Avez-vous déménagé ?
- A - Jamais            B - Une fois            C - Deux ou trois fois
- QUAND IL Y A DES CASES  , COCHER LA OU LES CASES QUI VOUS CONCERNENT.
  - A REPONDRE EVENTUELLEMENT AUX QUESTIONS OUVERTES (ex. : Pourquoi ? ...)

REPONDEZ SI POSSIBLE A TOUTES LES QUESTIONS.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION.

## PRINCIPALES CAUSES DE SOUCI

*Voici des causes de soucis pour les gens :*

- A Le chômage
- B Les tensions internationales
- C La délinquance et la criminalité
- D Le pouvoir d'achat
- E L'isolement des personnes âgées
- F Le risque nucléaire
- G L'insécurité dans les villes
- H Les accidents de la route
- I La maladie et la santé
- J Les problèmes familiaux
- K Autres problèmes (Préciser) .....

1-3. PARMY CES CAUSES DE SOUCIS, QU'EST-CE QUI VOUS PREOCUPE LE PLUS, VOUS PERSONNELLEMENT ?

- 1. En premier lieu : .....
- 2. En deuxième lieu : .....
- 3. En troisième lieu : .....

# VOTRE OPINION SUR LA DELINQUANCE

4-6. A VOTRE AVIS, Y A-T'IL ACTUELLEMENT AUGMENTATION, MAINTIEN OU DIMINUTION DE LA DELINQUANCE ?

|                       | Augmentation | Maintien | Diminution |
|-----------------------|--------------|----------|------------|
| 4. Petite délinquance | A            | B        | C          |
| 5. Grand banditisme   | A            | B        | C          |
| 6. Crimes de sang     | A            | B        | C          |

7-8. D'APRES CE QUE VOUS SAVEZ, QUELLE EST L'IMPORTANCE DU PROBLEME POSE PAR LA DELINQUANCE DANS VOTRE VILLE ET DANS VOTRE QUARTIER ?

|                            | Très important | Assez important | Peu important |
|----------------------------|----------------|-----------------|---------------|
| 7. Dans votre ville (LYON) | A              | B               | C             |
| 8. Dans votre quartier     | A              | B               | C             |

9. EST-CE QUE LE RISQUE D'ETRE VOUS-MEME UN JOUR VICTIME DE VOL VOUS PARAIT PROBABLE OU NON ?

A - Très probable      B - Assez probable      C - Peu probable

10. FACE A CE RISQUE DE VOL, EST-CE QUE VOUS VOUS SENTEZ INQUIET ?

A - Très inquiet      B - Plutôt inquiet      C - Pas spécialement inquiet

11-12. EST-CE QUE LE RISQUE D'ETRE VOUS-MEME UN JOUR VICTIME D'AGRESSION VOUS  
PARAIT PROBABLE OU NON ?

|                            | Très<br>probable | Assez<br>probable | Peu<br>probable |
|----------------------------|------------------|-------------------|-----------------|
| 11. Chez vous              | A                | B                 | C               |
| 12. En dehors de chez vous | A                | B                 | C               |

13. FACE A CE RISQUE D'AGRESSION, EST-CE QUE VOUS VOUS SENTEZ INQUIET ?

A - Très inquiet      B - Plutôt inquiet      C - Pas spécialement inquiet

# VOS OPINIONS SUR LES ROLES DE LA POLICE ET DE LA JUSTICE

14-15. A VOTRE AVIS, EST-CE QU'EN GENERAL LA POLICE ET LA JUSTICE FONT BIEN LEUR TRAVAIL FACE A LA DELINQUANCE ?

|                |         |         |
|----------------|---------|---------|
| 14. La police  | A - OUI | B - NON |
| 15. La justice | A - OUI | B - NON |

16. CONNAISSEZ-VOUS PERSONNELLEMENT QUELQU'UN DE LA POLICE OU DE LA JUSTICE ?

A - OUI, de la police      B - OUI, de la justice      C - NON

17-24. FAUDRAIT-IL PREVENIR LA POLICE DANS LES SITUATIONS SUIVANTES :

|                                      |         |         |
|--------------------------------------|---------|---------|
| 17. Accident de la route avec blessé | A - OUI | B - NON |
| 18. Mauvais traitements à enfant     | A - OUI | B - NON |
| 19. Bagarre dans un bistrot          | A - OUI | B - NON |
| 20. Tapage nocturne                  | A - OUI | B - NON |
| 21. Femme battue par son mari        | A - OUI | B - NON |
| 22. Disputes entre voisins           | A - OUI | B - NON |
| 23. Chien qui aboie la nuit          | A - OUI | B - NON |
| 24. Vol à l'étalage                  | A - OUI | B - NON |

25-26. A VOTRE AVIS, FAUDRAIT-IL AUGMENTER, MAINTENIR OU DIMINUER LE NOMBRE DE POLICIERS ET LES POUVOIRS DE LA POLICE ?

25. Le nombre de policiers :

A - Augmenter      B - Maintenir      C - Diminuer

26. Les pouvoirs de la police :

A - Augmenter      B - Maintenir      C - Diminuer

27. QUE PENSEZ-VOUS DES DECISIONS DE LA JUSTICE ?

A - Il faudrait des sanctions plus sévères  
B - Les sanctions sont habituellement assez sévères  
C - Il faudrait des sanctions moins sévères

28. FAUDRAIT-IL RETABLIR LA PEINE DE MORT ?

A - OUI              B - NON

# VOS OPINIONS SUR L'INSECURITE ET LA PREVENTION

29. POUR VOUS, L'INSECURITE, C'EST QUOI ?

.....  
 .....

30-42 VOICI UNE LISTE DE PRECAUTIONS POSSIBLES CONTRE LA DELINQUANCE OU LA CRIMINALITE. POUVEZ-VOUS DIRE POUR CHACUNE DE CES PRECAUTIONS, SI ELLE VOUS PARAIT PLUTOT UTILE, PLUTOT INUTILE POUR VOUS PERSONNELLEMENT ?

|   | Plutôt utile | Entre les deux | Plutôt inutile |
|---|--------------|----------------|----------------|
| 30. Eviter de parler à des inconnus                                     | A            | B              | C              |
| 31. Se défendre lorsqu'on est agressé                                   | A            | B              | C              |
| 32. S'habiller de façon à ne pas se faire remarquer                     | A            | B              | C              |
| 33. Augmenter les rondes de police                                      | A            | B              | C              |
| 34. Former des associations de défense                                  | A            | B              | C              |
| 35. Se munir d'une arme   | A            | B              | C              |
| 36. Améliorer les systèmes de sécurité de son domicile                  | A            | B              | C              |
| 37. Mieux éclairer les rues le soir                                     | A            | B              | C              |
| 38. Eviter de sortir seul le soir                                       | A            | B              | C              |
| 39. Changer de trottoir quand quelqu'un en face n'inspire pas confiance | A            | B              | C              |
| 40. Faire un détour pour éviter des endroits déserts                    | A            | B              | C              |
| 41. Eviter les endroits où il y a beaucoup de monde                     | A            | B              | C              |
| 42. Etre accompagné pour aller retirer des sommes importantes           | A            | B              | C              |

# LA SECURITE DANS VOTRE QUARTIER

*Votre quartier, c'est-à-dire approximativement les endroits que vous pouvez fréquenter à pied autour de chez vous (commerces, promenades...).*

43. DANS VOTRE QUARTIER, CE QUI EXISTE SUR LE PLAN DE LA SECURITE PAR RAPPORT A LA DELINQUANCE, VOUS PARAIT :

A - Largement suffisant

B - Plutôt suffisant

C - Plutôt insuffisant

D - Très insuffisant

Préciser pourquoi : .....

44-49. EN MATIERE DE SECURITE, SERIEZ-VOUS FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT, DANS VOTRE QUARTIER DE :

|  | OUI | PEUT-ETRE | NON |
|--|-----|-----------|-----|
| 44. Groupes d'aide aux personnes âgées                     | A   | B         | C   |
| 45. Groupes d'auto-défense                                 | A   | B         | C   |
| 46. Associations de catégories exposées (ex. commerçants)  | A   | B         | C   |
| 47. Coopération entre voisins                              | A   | B         | C   |
| 48. Comités de quartier pour discuter des problèmes locaux | A   | B         | C   |
| 49. Activités organisées pour les jeunes                   | A   | B         | C   |

Autres (Préciser) .....

50. EN FERIEZ-VOUS PARTIE ?

A - OUI

B - PEUT-ETRE

C - NON

Si OUI, préciser de quoi : .....

## VOTRE VIE DE QUARTIER

*Votre quartier, c'est-à-dire, approximativement les endroits que vous pouvez fréquenter à pied autour de chez vous (commerces, promenades...).*

51. VOUS HABITEZ CE QUARTIER DEPUIS :

- A - Toujours
- B - Plus de 20 ans
- C - De 10 à 20 ans
- D - De 5 à 10 ans
- E - De 1 à 5 ans
- F - Moins d'un an

52-58. DANS VOTRE QUARTIER, FREQUENTEZ-VOUS :

|   | Souvent | De temps<br>en temps | Jamais |
|---|---------|----------------------|--------|
| 52. De la famille   | A       | B                    | C      |
| 53. Des voisins   | A       | B                    | C      |
| 54. Des amis  | A       | B                    | C      |
| 55. Une association, un club ou une amicale                   | A       | B                    | C      |
| 56. Des petits commerces d'alimentation<br>(sauf boulangerie) | A       | B                    | C      |
| 57. Le café, le bistrot                                       | A       | B                    | C      |
| 58. Le marché   | A       | B                    | C      |

59. EN DEHORS DES VOISINS, DES AMIS OU DES COMMERCANTS, CONNAISSEZ-VOUS DANS VOTRE QUARTIER :

- A - Pas mal de personnes par leur nom
- B - Pas mal de personnes par leur visage
- C - Peu de personnes
- D - Pratiquement personne

60. EN SOMME, VOUS VOUS SENTEZ DANS CE QUARTIER :

- A - Bien implanté
- B - Ni familier, ni étranger
- C - Plutôt étranger

61. DEPUIS QUE VOUS HABITEZ CE QUARTIER, Y A-T'IL EU DES CHANGEMENTS IMPORTANTS DANS LA POPULATION ?

- A - Oui, c'est mieux qu'avant
- B - Pas de changement important
- C - Oui, c'est moins bien qu'avant

62. DANS VOTRE QUARTIER, AVEZ-VOUS ETE TEMOIN OU VICTIME DE VOL OU D'AGRESSION ?

- A - OUI            B - NON

Si OUI :

- de quoi s'agissait-il ? .....
- il y a combien de temps ? .....
- où ? .....

63-66. DANS VOTRE QUARTIER, AVEZ-VOUS EU CONNAISSANCE DE FAITS SUIVANTS, DEPUIS UN AN ?

|                               | Souvent | Plusieurs fois | Une fois | Jamais |
|-------------------------------|---------|----------------|----------|--------|
| 63. Vol de magasin            | A       | B              | C        | D      |
| 64. Vol de particuliers       | A       | B              | C        | D      |
| 65. Agression de personnes    | A       | B              | C        | D      |
| 66. Vandalisme, détérioration | A       | B              | C        | D      |

67. DANS VOTRE QUARTIER, Y A-T'IL DES ENDROITS QUI VOUS PARAISSENT MOINS SURS ?

- A - Oui, pas trop loin de chez moi
- B - Oui, mais assez loin de chez moi
- C - Non

68. EN SOMME, DEPUIS QUE VOUS HABITEZ CE QUARTIER, VOUS VOUS SENTEZ PLUS EN SECURITE OU MOINS EN SECURITE ?

- A - Je me sens plus en sécurité
- B - Je n'ai pas changé de ce point de vue
- C - Je me sens moins en sécurité

Si moins en sécurité, POURQUOI ? .....

# VOS SORTIES ET DEPLACEMENTS HORS DU QUARTIER

69-78 VOICI DES OCCASIONS POSSIBLES DE SE DEPLACER HORS DU QUARTIER (ET HORS DU CADRE DU TRAVAIL). POUVEZ-VOUS PRECISER POUR CHACUNE SI VOUS L'EFFECTUEZ TRES SOUVENT, ASSEZ SOUVENT, RAREMENT OU JAMAIS.

|   | Très<br>souvent | Assez<br>souvent | Rarement | Jamais |
|---|-----------------|------------------|----------|--------|
| 69. Aller dans la famille   | A               | B                | C        | D      |
| 70. Aller chez des connaissances                                  | A               | B                | C        | D      |
| 71. Association, club   | A               | B                | C        | D      |
| 72. Spectacles (cinéma, matchs, théâtre)                          | A               | B                | C        | D      |
| 73. Courses dans les grandes surfaces                             | A               | B                | C        | D      |
| 74. Courses en ville (achats, affaires, démarches)                | A               | B                | C        | D      |
| 75. Médecin, hôpital (pour soi ou d'autres)                       | A               | B                | C        | D      |
| 76. Promenade en ville pour se distraire                          | A               | B                | C        | D      |
| 77. Promenade dans les espaces verts de la ville (parcs, squares) | A               | B                | C        | D      |
| 78. Promenades, sorties à la campagne                             | A               | B                | C        | D      |
| Autres occasions (Préciser) .....                                 |                 |                  |          |        |

79. PARMIS CES SORTIES, Y EN A-T'IL QUE VOUS AIMERIEZ EFFECTUER PLUS SOUVENT ?

A - OUI            B - PEUT-ETRE            C - NON

Si OUI ou PEUT-ETRE, lesquelles ? .....

80. QU'EST-CE QUI, EVENTUELLEMENT, VOUS RETIENT DE SORTIR OU DE SORTIR PLUS SOUVENT DE VOTRE QUARTIER (Cocher la ou les cases correspondantes).

- On est mieux chez soi que partout ailleurs
- Risques d'accident
- On n'a plus la santé, la forme physique
- Ca fait dépenser
- Risques d'avoir des ennuis : vol, agression...
- Le conjoint n'a pas envie
- Manque de parents ou amis avec qui sortir
- On est trop occupé à la maison (ménage, bricolage, personne à garder...)
- Manque de locomotion
- Autres (A préciser) .....

81. ETES-VOUS PARTI EN VOYAGE DEPUIS DOUZE MOIS ?

- A - OUI, plusieurs fois      B - OUI, une fois      C - NON

82. TOUT COMPTE FAIT, VOUS PREFEREZ :

- A - Rester chez vous      B - Sortir de temps en temps      C - Sortir souvent

83-92. POUR VOUS DEPLACER HORS DU QUARTIER, QU'EST-CE QUE VOUS UTILISEZ ?

1) Dans la journée

Très souvent    Assez souvent    Rarement    Jamais

|    |                  |   |   |   |   |
|----|------------------|---|---|---|---|
| 83 | L'autobus        | A | B | C | D |
| 84 | Le métro         | A | B | C | D |
| 85 | L'automobile     | A | B | C | D |
| 86 | La marche à pied | A | B | C | D |
| 87 | Le taxi          | A | B | C | D |

2) Après 20 heures

|    |                  |   |   |   |   |
|----|------------------|---|---|---|---|
| 88 | L'autobus        | A | B | C | D |
| 89 | Le métro         | A | B | C | D |
| 90 | L'automobile     | A | B | C | D |
| 91 | La marche à pied | A | B | C | D |
| 92 | Le taxi          | A | B | C | D |

93. QUAND ETES-VOUS SORTI POUR LA DERNIERE FOIS APRES 20 HEURES ?

- A - Il y a moins de 8 jours
- B - Entre 8 jours et un mois
- C - Il y a plus d'un mois

94. ETAIT-CE :

A - Dans le quartier

B - Hors du quartier

95. ETIEZ-VOUS ACCOMPAGNE ?

A - OUI

B - NON

96. QUEL(S) MOYEN(S) DE TRANSPORT AVEZ-VOUS UTILISE(S) ?

A-Autobus

B- Métro

C-Auto

D-A pied

E- Taxi

F-Autres (Préciser) .....

97. HORS DU QUARTIER, AVEZ-VOUS ETE TEMOIN OU VICTIME DE VOL OU AGRESSION ?

A - OUI

B - NON

Si OUI, de quoi s'agissait-il ? .....

Il y a combien de temps ? .....

Où ? .....

98. FINALEMENT, POUR LES SORTIES HORS DU QUARTIER, VOUS VOUS SENTEZ :

A - Très inquiet

B - Assez inquiet

C - Peu inquiet

D - Pas inquiet du tout

POURQUOI ? .....

# VOTRE LOGEMENT

99. VOUS HABITEZ ICI A TITRE DE :

- A - Propriétaire actuel
- B - Futur propriétaire (viager, héritage)
- C - Locataire payant un loyer
- D - Logé à titre gratuit

100. VOTRE DOMICILE DONNE T'IL SUR :

- A - Une rue passagère
- B - Une rue calme (à l'exclusion de A)
- C - Un espace privé (à l'exclusion de A et B)

101. VOUS VIVEZ HABITUELLEMENT :

- A - Seul
- B - Avec une personne (conjoint...)
- C - Avec plusieurs personnes (enfants, parents, amis...)

102-103. RECEVEZ-VOUS DES VISITES DE :

|  | Très<br>souvent | Assez<br>souvent | Rarement | Jamais |
|--|-----------------|------------------|----------|--------|
|--|-----------------|------------------|----------|--------|

102. Personnes connues ou annoncées

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| A | B | C | D |
|---|---|---|---|

103. Personnes inconnues

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| A | B | C | D |
|---|---|---|---|

104-108. VOUS EST-IL ARRIVE, A VOTRE DOMICILE, D'AVOIR LES ENNUIS SUIVANTS :

|      |                                 | Plusieurs<br>fois | Une<br>fois | Non |
|------|---------------------------------|-------------------|-------------|-----|
| 104. | Vol d'objets                    | A                 | B           | C   |
| 105. | Cambriolage de l'appartement    | A                 | B           | C   |
| 106. | Agression physique ou menaces   | A                 | B           | C   |
| 107. | Visites inquiétantes (préciser) | A                 | B           | C   |
| 108. | Autres ennuis (préciser)        | A                 | B           | C   |

109. DANS L'AVENIR, VOUS RISQUEZ D'AVOIR (OU D'AVOIR A NOUVEAU) CE GENRE  
D'ENNUIS A VOTRE DOMICILE ?

- A - C'est très probable
- B - C'est assez probable
- C - C'est peu probable
- D - Non

110. FACE A CES EVENTUALITES, VOUS VOUS SENTEZ :

- A - Très inquiet
- B - Assez inquiet
- C - Peu inquiet
- D - Pas inquiet du tout

111. VOUS AVEZ, POUR VOUS PROTEGER, L'UNE OU L'AUTRE DE CES PRECAUTIONS ?  
(Cocher la ou les cases correspondantes)

- Assurance contre le vol
- Chaîne de sécurité
- Judas
- Chien de garde
- Arme
- Pistolet d'alarme ou bombe lacrymogène
- Fermeture renforcée ou porte blindée
- Présence permanente de quelqu'un
- Autres (Préciser) .....

112. PRENEZ-VOUS DES PRECAUTIONS SUPPLEMENTAIRES SI VOUS VOUS ABSENTEZ PLUSIEURS JOURS ?

A - OUI, toujours                      B - OUI, souvent                      C - NON

113. VOUS CONSIDEREZ-VOUS COMME QUELQU'UN DE TEMPERAMENT ANXIEUX OU INQUIET ?

A - OUI, beaucoup                      B - OUI, assez                      C - Peu                      D - Pas du tout

114. S'IL VOUS ETAIT POSSIBLE DE CHANGER D'HABITATION :

- A - Je préférerais rester ici
- B - J'hésiterais
- C - Je préférerais aller ailleurs

115-116. DEPUIS UN AN, QUELQU'UN VOUS A-T'IL DIT QU'IL A ETE VICTIME DE VOL OU D'AGRESSION ?

|  |           |         |          |
|--|-----------|---------|----------|
|  | OUI       | OUI     | NON      |
|  | Plusieurs | Un seul | Pas que  |
|  | faits     | fait    | je sache |

- |      |                    |   |   |   |
|------|--------------------|---|---|---|
| 115. | Vol ou tentative   | A | B | C |
| 116. | Agression physique | A | B | C |

117. VOUS PARLEZ AVEC VOTRE ENTOURAGE DE CE GENRE DE FAITS ?

- A - Régulièrement      B - Assez souvent      C - Occasionnellement      D - Jamais

118. EN AVEZ-VOUS PARLE AVEC QUELQU'UN DEPUIS 8 JOURS ?

- A - OUI                      B - NON

Si OUI, à quelle occasion, à quel sujet ? .....

119-124. EN DEHORS DE VOS EXPERIENCES ET DES CONTACTS PERSONNELS, VOUS POUVEZ ETRE INFORME DE CE GENRE DE FAITS PAR LA PRESSE, LA TV OU LA RADIO. VOUS SUIVEZ CES EVENEMENTS PAR :

|  |               |         |                   |        |
|--|---------------|---------|-------------------|--------|
|  |               | Assez   |                   |        |
|  | Régulièrement | souvent | Occasionnellement | Jamais |

- |      |                     |   |   |   |   |
|------|---------------------|---|---|---|---|
| 119. | La radio            | A | B | C | D |
| 120. | Le journal local    | A | B | C | D |
| 121. | La TV régionale     | A | B | C | D |
| 122. | Un journal national | A | B | C | D |
| 123. | La TV nationale     | A | B | C | D |
| 124. | Autres (Préciser)   | A | B | C | D |

.....

QUE FERIEZ-VOUS DANS LES SITUATIONS SUIVANTES ?

125. DE VOTRE FENETRE, VOUS VOYEZ UN HOMME AGRESSE PAR DEUX JEUNES QUI VEULENT LUI PRENDRE SON PORTEFEUILLE, QUE FERIEZ-VOUS EN PREMIER LIEU :

- A - Vous téléphonez à la police
- B - Vous prévenez un voisin
- C - Vous intervenez (en criant, en descendant dans la rue)
- D - Vous n'intervenez pas

126. UNE NOUVELLE VOISINE TRAVAILLE DANS LE QUARTIER A COTE JUSQU'A 11 H DU SOIR ET VOUS DEMANDE S'IL EST PRUDENT DE RENTRER A PIED SEULE, A CETTE HEURE-LA. QUE LUI REpondRIEZ-VOUS ?

- A - C'est assez risqué
- B - Il n'y a pas grand risque

127. A LA NUIT TOMBEE, QUELQU'UN FRAPPE A VOTRE PORTE ALORS QUE VOUS N'ATTENDEZ PERSONNE, QUE FERIEZ-VOUS ?

- A - Vous ouvrez tout de suite
- B - Vous demandez qui est là
- C - Vous regardez par le judas qui est là
- D - Vous ne vous manifestez pas

128. ON VOUS AGRESSE DANS UNE RUE FREQUENTEE. PENSEZ-VOUS QUE DES GENS VIENDRONT A VOTRE SECOURS ?

- A - Oui, probablement
- B - Non probablement pas

# RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

*Voici maintenant quelques renseignements utiles pour regrouper et comparer les réponses.*

## VOTRE SEXE

A - Masculin

B - Féminin

## VOTRE NATIONALITE

A - Française

B - Etrangère

## VOTRE AGE

30-34

50-54

70-74

35-39

55-59

75-79

40-44

60-64

80 et plus

45-49

65-69

## VOTRE SITUATION FAMILIALE

A - Célibataire

B - Marié ou vivant maritalement

C - Veuf

D - Divorcé ou séparé

## VOTRE LIEU D'ORIGINE

Département pour la France : .....

Pays pour l'étranger : .....

\* NOMBRE D'ENFANTS : .....\*

Leur âge : .....

ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Depuis quel âge travaillez-vous ? ..... ans

Principales professions exercées (dans l'ordre) :

.....  
.....

Vous êtes actuellement :

- A - En activité
- B - Retraité
- C - Sans profession
- D - En chômage

ADHEREZ-VOUS A UNE RELIGION ?

- A - OUI
- B - NON

Si OUI, êtes-vous pratiquant ?

- habituel
- occasionnel
- non pratiquant

POUVEZ-VOUS SITUER APPROXIMATIVEMENT LE REVENU MENSUEL DE VOTRE MENAGE ?

- A - Moins de 2 000 F
- B - De 2 000 F à 4 000 F
- C - De 4 000 F à 8 000 F
- D - De 8 000 à 10 000 F
- E - De 10 000 F à 15 000 F
- F - Plus de 15 000 F

AVEZ-VOUS LE TELEPHONE ?

- A - OUI
- B - NON